

«La pire récession depuis les années 50», dit le Conference Board

Clark obtient un débat d'urgence sur l'énergie

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a lancé ses troupes et celles du Nouveau Parti démocratique dans un long débat d'urgence hier soir sur ce qu'il appelle «une catastrophe monumentale et sans précédent, conséquence directe du Programme énergétique national».

L'abandon des projets Alsands et Cold Lake en Alberta, le report d'au moins deux ans de la construction du gazoduc de l'A-

laska — \$77 milliards d'investissements pour le Canada — ont déclenché une véritable bataille rangée contre le gouvernement.

En l'absence du premier ministre et de son ministre de l'Énergie, le vice-premier ministre et responsable des Finances s'est fait conspuer par les conservateurs surexcités aux cris de «démission, démission».

Aussitôt après la période des questions, alors qu'elle avait re-

jeté une requête semblable des néo-démocrates la veille, la pré-

sidente des Communes, Mme Jeanne Sauvée, a autorisé la tenue

d'un débat spécial à partir de 20 heures.

La dernière fois que les Communes se sont lancées dans un tel débat, le 18 décembre 1980, il a duré 23 heures et neuf minutes.

Tout indiquait, la nuit dernière, que ce record sera battu.

Les deux partis d'opposition se gardaient bien, la nuit dernière, de révéler le nombre exact de députés qui se proposent de participer au débat. Tous les députés ont vingt minutes chacun et ils se relayeront toute la nuit. Il n'y aura pas de vote mais quelques libéraux, notamment le ministre d'État aux Mines,

Mme Judy Erola, s'arrangeront de temps à autre pour donner la réplique à l'opposition.

Chez les conservateurs, la plupart des députés veulent s'exprimer, se sentant touchés par l'abandon de ces méga-projets. Rares en effet sont les comités au Canada qui, directement ou indirectement, ne sont pas affectés par les revers de la politique énergétique. Symboliquement, le chef conservateur s'est fait suivre, dans le débat d'hier soir, par le député conservateur d'A-

Voir page 14: Clark

L'Argentine contre-attaque et coule un destroyer britannique

■ Le naufrage fait 30 morts

■ Nouveau raid sur Port Stanley

(d'après AP, AF et Reuter) — Furieux à la suite du naufrage du seul croiseur de leur marine, le «Général Belgrano», les Argentins ont contre-attaqué hier en portant un coup sévère à la flotte britannique.

Pour la première fois depuis le début du conflit des Malouines, le gouvernement britannique a annoncé que ses forces avaient été durement touchées hier: un destroyer, le Sheffield, détruit, et un pilote de Harrier tué alors que son appareil était abattu dans le secteur de Port Stanley.

L'attaque contre le Sheffield a pu faire une trentaine de morts, a annoncé le ministre de la Défense, M. John Nott, dans une déclaration à la Chambre des communes. Il a ajouté que la plupart des quelque 270 membres d'équipage du destroyer ainsi que son capitaine avaient pu être recueillis par d'autres bâtiments de la force d'intervention.

Les opérations de sauvetage ont permis hier de retrouver environ 680 des 1,042 marins qui se trouvaient à bord du croiseur argentin «Général Belgrano» coulé lundi par un sous-marin britannique dans l'Atlantique-Sud, a-t-on appris de source proche de la marine argentine.

Mais l'action de la marine britannique a donné lieu à des réactions diverses à Washington et a suscité une vive émotion parmi les alliés européens de la Grande-Bretagne, l'Irlande réclamant notamment la réunion immédiate du Conseil de sécurité des Nations unies qui doit avoir lieu aujourd'hui.

Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher s'est déclarée «catastrophée», alors que l'annonce, tard dans la soirée d'hier à Londres, de l'opération argentine contre le Sheffield, suscitait la stupeur de députés encore en séance à la Chambre des communes.

Certains membres de la majorité conservatrice ont déclaré craindre que l'attaque contre le Sheffield n'entame le moral et la détermination de l'opinion publique, alors que des représentants de l'opposition travailliste renouelaient leurs critiques contre l'envoi de la force d'intervention. «Est-ce que le bon sens va enfin prévaloir?», s'est écrié un député de l'aile gauche du Labour.

Peu avant minuit, la Chambre a finalement décidé de lever la séance par respect pour les marins tués, après que le gouvernement eut annoncé qu'il ferait aujourd'hui une déclaration complète sur les affrontements.

Le Sheffield, un bâtiment de 3,500 tonnes, lancé en 1971 et armé pour la lutte anti-aérienne, croisait à l'intérieur de la zone d'exclusion maritime, à l'ouest des Malouines, lorsqu'il a été touché par un missile Exocet, hier vers 03 h 30 gmt, a indiqué le ministère de la Défense.

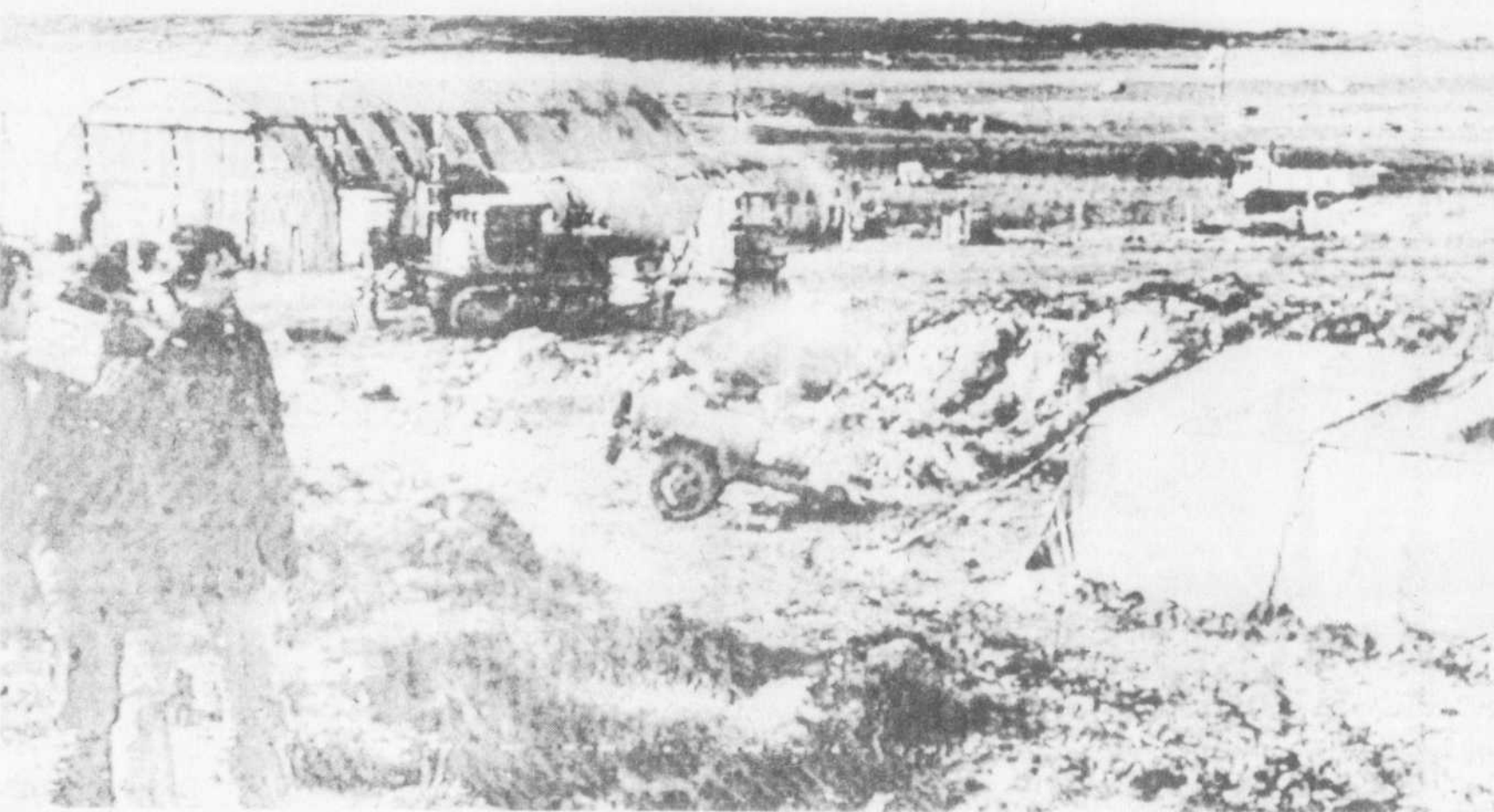
Le missile a été tiré par un avion, selon des sources informées. Il aurait frappé de plein fouet la salle de contrôle du bâtiment, déclenchant un incendie qui n'a pu être maîtrisé. «Lorsqu'il n'y a plus d'espoir de sauver le bâtiment», l'équipage l'a abandonné, a précisé le ministère de la Défense.

Le ministère a immédiatement fait diffuser par la télévision six numéros de téléphone, destinés à recevoir les appels des familles de l'équipage du Sheffield. A Portsmouth, la grande base navale du sud de l'Angleterre d'où était parti le bâtiment, on enregistrait des réactions de tristesse et de consternation.

La destruction du Sheffield — qui intervenait 48 heures après que le croiseur argentin «Général Belgrano» eut été coulé — est le premier coup sévère porté par Buenos Aires à la force d'intervention de la Royal Navy.

Dans la même journée d'hier, et également pour la première fois depuis le début du conflit, le gouvernement a annoncé qu'un des chasseurs Harrier de la force d'intervention avait été abattu et

Voir page 14: Argentine



La piste de l'aéroport de Port Stanley, sur l'île principale de l'archipel des Malouines, a subi de sérieux dommages lors des bombardements britanniques, comme le montre cette photo émise hier par le gouvernement argentin. (Photolaser AP)

Varsovie rétablit le couvre-feu et arrête plus de 1,300 personnes

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — Au lendemain des manifestations qui ont eu lieu à Varsovie et dans au moins neuf villes du pays, les autorités polonaises ont décidé hier de rétablir le couvre-feu dans la capitale et dans plusieurs autres endroits.

Le général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'Intérieur, a annoncé que de nou-

veaux incidents s'étaient produits hier à Szczecin.

Il a indiqué que la police avait procédé à 1,372 arrestations dont 271 dans la capitale. Tous seront jugés selon les procédures d'exception prévues par la loi martiale.

Les communications téléphoniques restent coupées à Varsovie et dans d'autres

agglomérations et, en certains endroits, il est défendu de se servir de voitures personnelles.

Le conseil militaire de salut national a tenu hier une réunion d'urgence pour discuter de l'évolution de la situation.

Le général Kiszczak a déclaré devant la Diète que d'importantes manifestations de rue avaient eu lieu lundi à Varsovie,

Gdansk, Szczecin, Elblag, Torun, Lublin, Cracovie et Gliwice et que des manifestations moins importantes s'étaient produites dans d'autres endroits.

Le général Kiszczak a précisé qu'à Varsovie, 51 membres des forces de l'ordre avaient été blessés et que cinq d'entre eux avaient été hospitalisés. De leur côté,

Voir page 14: Varsovie

La date du budget encore retardée

par Gilles Lesage

QUÉBEC — La date de présentation du budget est liée à la réponse des syndicats des secteurs public et parapublic concernant la réouverture des conventions collectives.

Telle est la réponse que le premier ministre et le président du Conseil du trésor ont faite hier au chef de l'opposition, M. Claude Ryan, qui avait demandé à quelle date M. Jacques Parizeau présentera son budget pour l'exercice fi-

nancier 1982-83, en cours depuis le 1er avril.

D'abord attendu pour avril, puis pour le début de mai, le budget est maintenant repoussé à une date indéterminée au cours de ce mois, a fait savoir M. René Lévesque. «Nous attendons la réponse du front commun, dit-il, essentiellement des trois grands secteurs, non pas à un ultimatum, mais à une offre qu'elle ne soit pas obligée d'accepter et qui entraîne des

Voir page 14: Budget

Des prostituées auraient espionné Ottawa pour le PQ

par Guy Deshaies

À l'été de 1972, le Parti québécois avait mis sur pied, outre un réseau d'espionnage, un réseau de prostituées chargées d'obtenir des documents secrets de députés et de hauts fonctionnaires fédéraux.

C'est ce qu'a déclaré hier en Cour supérieure du Québec l'agent Robert Potvin de la Gendarmerie royale du Canada

(GRC) au procès de son collègue Claude Vermette, accusé du vol de la liste de membres du Parti québécois (PQ) aux Messageries Dynamiques le 18 janvier 1973.

Selon l'agent Potvin, les réseaux en question étaient dirigés par quatre membres importants du PQ et avaient déjà en main à l'été de 72 deux documents ultra-

Voir page 14: Prostituées

Des économistes refroidissent les ardeurs «internationales» de Montréal

par Marie-Agnès Thellier

Montréal ne pourra prétendre à une vocation internationale tant qu'elle ne concurrencera pas les autres villes nord-américaines, ce qui est loin d'être le cas, selon les économistes invités par le Centre d'études en administration internationale de l'École des Hautes Études commerciales (HEC).

Lors d'un colloque sur la vocation internationale de Montréal qui avait lieu hier aux HEC, le professeur Robert Lacroix a exposé les résultats accablants

d'une étude sur Les marchés du travail de Montréal et de Toronto qui sera bientôt publiée.

Selon cette étude, Montréal a perdu au cours de la décennie 70 toute possibilité de concurrencer Toronto car les salaires y ont augmenté trop vite par rapport à la santé économique des entreprises. Ces salaires ont, plus qu'à Toronto, été gonflés artificiellement par les effets conjugués de la politique salariale dans les secteurs public et parapublic et de la montée du salaire minimum. Les secteurs économiques non protégés n'ont pu suivre cette

hausse, qui s'est répercutée sur toute la hiérarchie des salaires versés dans la métropole.

M. Lacroix demande au gouvernement du Québec d'annoncer sa philosophie salariale dans les secteurs public et parapublic et de créer au Conseil du trésor un groupe de recherches qui examinerait l'impact sur les coûts salariaux et la position concurrentielle québécoise de toute réglementation gouvernementale.

M. Lacroix n'a pas été la seule voix pessimiste du colloque. Tour à tour, ses collègues, les professeurs Fernand Martin,

Bernard Bonin, Jacques Martin et Mario Polèse ont «douché» les espoirs d'une vocation internationale de Montréal. Ni M. Rabel, «qui n'est somme toute qu'un aéroport de la classe de Halifax», a dit M. Martin, ni le projet de Centre bancaire international, ni la supposée force des firmes d'ingénieurs-conseil, ni les nombreux bureaux d'aide aux entreprises ne sont de véritables atouts pour Montréal.

Car, dans le jeu de poker mondial, il manque chaque fois une carte dans le jeu de Montréal pour que la ville puisse utili-

Voir page 14: Économistes

Ottawa intensifie ses efforts à l'ONU

OTTAWA (d'après CP) — Le Canada augmente ses pressions en vue d'un règlement du conflit des îles Malouines «maintenant que les hostilités sont devenues plus sérieuses», a déclaré hier M. Mark MacGuigan, ministre des Affaires extérieures.

Il a révélé aux journalistes avoir donné des instructions à la délégation canadienne aux Nations unies afin qu'elle rencontre des dirigeants de l'ONU ainsi que des représentants du Brésil et du Pérou intéressés à tenter une médiation dans le conflit.

Selon M. MacGuigan, une nouvelle offre de médiation serait imminente. «Aujourd'hui ou mercredi, il y aura une nouvelle demande à l'Argentine pour mettre fin aux hostilités», a dit le ministre, soulignant qu'il était impossible de prédire si les pressions de l'opinion publique et la volonté du gouvernement argentin seront suffisantes pour mettre fin au conflit.

«Le fait qu'autant d'êtres humains aient perdu la vie doit inciter à accélérer la recherche d'une solution pacifique», a-t-il ajouté.

Il faisait ainsi référence au torpillage du croiseur argentin General Belgrano, qui aurait entraîné la mort de quelque 500 marins. Peu après son discours, on apprenait que le destroyer britannique Sheffield a également été coulé.

Le Canada tente de savoir quel genre de propositions de médiation sont à l'étude et quelle réaction elles provoquent. «De notre côté, nous avons offert de faciliter les initiatives du mieux que nous le pouvons», a indiqué le ministre.

Mais M. MacGuigan ne croit pas tellement à une entente immédiate entre la Grande-Bretagne et l'Argentine sur la façon de régler leur conflit au sujet des îles Malouines (Falklands).

Le Canada serait prêt à appuyer la proposition de règlement du Pérou «si elle avait des chances d'avancer».

«Les indications qui me parviennent de New York donnent à penser que jusqu'ici, elles n'obtiennent pas tellement d'appuis», a dit M. MacGuigan. L'Argentine refuse de s'engager dans la négociation à moins que les Britanniques n'acceptent de reconnaître la souveraineté argentine sur les îles.

«Il est sans doute prématuré, à ce stade-ci, de devenir très optimiste», a laissé tomber le ministre.

Au sujet de la rumeur d'une conversation entre le premier ministre Trudeau et des dirigeants péruviens, M. MacGuigan a dit qu'il n'avait aucune indication là-dessus. Un porte-parole de M. Trudeau, de son côté, a dit par après que le bureau du premier ministre n'était pas au courant d'une telle conversation.

Le ministre des Affaires extérieures a par ailleurs répété qu'il croyait que le torpillage d'un croiseur argentin n'était pas excessif. Les Britanniques avaient clairement indiqué qu'ils attaqueraient s'ils croyaient leurs forces en danger, a-t-il noté. Le navire coulé était à l'extérieur de la «zone de guerre» de 200 milles ma-

Voir page 14: ONU

CADEAUX
de communion

Grand choix de
LIVRES
à des prix
défiant toute
concurrence.

Desmarais & Robitaille
845-3194
600, rue Notre-Dame

Rôtisserie

Au
Poulet
Doré

340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441
près de Saint-Denis



La maison Louis-Joseph Papineau, rue Bonsecours, a été restaurée dans sa splendeur de la première moitié du XIX^e siècle par le journaliste Eric McLean. (Photo Jacques Grenier)

Parcs Canada achète la maison Papineau

par Alain Duhamel

Parcs Canada, un organisme fédéral responsable de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine canadien, vient d'acheter la maison Louis-Joseph Papineau, située dans l'arrondissement historique de Montréal, rue Bonsecours.

«Il y a quinze ans que j'attendais cet événement», affirme M. Eric McLean, journaliste, qui fut en 1961 le précurseur d'un renouveau d'intérêt pour la sauvegarde du patrimoine montréalais. Propriétaire de la maison Papineau, M. McLean a pendant vingt ans, à grands frais, restauré cette maison dans son état à l'époque où Louis-Joseph Papineau l'habitait, entre 1820 et 1849.

Le ministère des Affaires culturelles n'a fait aucune objection à l'aliénation de ce monument historique, classé en 1965, en faveur du gouvernement canadien. En 1976, une tentative de transaction entre M. McLean et Parcs Canada avait échoué puisque le ministre des Affaires culturelles de l'époque, M. Jean-Paul L'Allier, insistait pour que le gouvernement fédéral reconnaisse l'autorité québécoise sur ce monument.

En vertu de la Loi sur les biens culturels, le ministre des Affaires culturelles doit donner son accord à l'aliénation d'un bien classé. La permission accordée ne modifie en rien, en principe, le statut de la maison Papineau bien que le nouveau propriétaire, le gouvernement canadien, ne soit pas tenu, en droit constitutionnel, de se soumettre à la loi québécoise.

La Commission des monuments et lieux historiques du Canada l'avait aussi, en 1968, déclarée monument historique.

La transaction annoncée hier par MM. John Roberts, ministre de l'Environnement, et Serge Joyal, ministre d'État, a une valeur de \$350,000 et comprend, pour M. McLean, le droit d'habiter la maison Papineau sa vie durant. Les deux ministres

ont rendu hommage à M. McLean qui, en choisissant d'habiter et de restaurer cette maison historique, a posé un geste exemplaire à une époque où les pouvoirs publics ne se souciaient guère du patrimoine immobilier. N'eût été de son intervention, le Vieux-Montréal n'existerait peut-être plus aujourd'hui. En 1961, on parlait de construire une autoroute sur la rive montréalaise du fleuve Saint-Laurent.

La maison Papineau a été construite vers 1785 par Jean-Baptiste Cerat dit Coquilard. Il s'agit d'un bâtiment de deux étages, en pierre avec toit à pignons comportant deux rangées de lucarnes. Au XIX^e siècle, un lambris de bois imitant la pierre de taille recouvre sa façade de moellons. «C'est assurément l'un des rares spécimens de ce type de revêtement qui subsistent encore dans la ville de Montréal», note Parcs Canada dans ses documents.

De 1748 à 1779, Joseph Papineau, grand-père de Louis-Joseph, a la propriété du terrain et le cède au colonel John Campbell, directeur à l'époque du bureau responsable des autochtones. C'est à lui que l'on doit la construction du corps principal de l'actuelle maison. En 1809, le père de Louis-Joseph Papineau l'achète et la cède, en 1814, à son fils. Elle demeure dans la famille Papineau jusqu'en 1921.

Le chef des patriotes de 1837 a habité cette maison de 1820 à 1829, puis de 1831 à 1837 et de 1847 à 1849. On raconte que Louis-Joseph Papineau a pu échapper aux soldats anglais en s'enfuyant par la cour arrière adjacente à la propriété de son père, rue Saint-Paul.

Parcs Canada se propose de faire de cette maison un centre d'interprétation historique dont l'aménagement, qui prendra plusieurs années, sera soumis à une consultation publique, semblable à celle qu'il entreprendra, dans un mois environ, pour la maison Georges-Etienne Cartier, située à quelques pas de la maison Papineau.

Ottawa lance unilatéralement son plan de développement de l'Est du Québec

par Claude Papineau

BONAVENTURE (PC) — Toute entente s'étant avérée impossible avec le présent gouvernement québécois, Ottawa a décidé de lancer unilatéralement son propre plan de développement régional de l'Est québécois.

C'est ce qu'a annoncé hier à Bonaventure, en Gaspésie, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, disant que son gouvernement était à mettre la dernière main à un programme d'ensemble qui touchera non seulement le développement industriel, mais aussi les pêches, le tourisme et le transport.

Le détail du plan de développement sera annoncé ultérieurement, a indiqué M. Trudeau, précisant toutefois qu'il se fera dans le cadre du dernier réaménagement administratif qui élimine le ministère de l'Expansion économique régionale au profit d'une nouvelle structure plus centralisée engageant tous les ministères dans le développement régional.

Il a fallu en arriver là, a dit M. Trudeau, «parce qu'on n'arrivait plus à s'entendre avec le gouvernement du Québec pour dépenser collectivement les fonds. Ce gouvernement n'a pas la même conception du Canada, ni la même conception de la province».

Il a expliqué que le gouvernement fédéral recon-

naissait la situation particulière des régions en offrant des programmes spécifiques dans l'esprit de la redistribution des richesses, par exemple: l'exemption d'impôt de 50% pour les investissements dans l'Est québécois, l'une des régions où l'on accuse un des taux de chômage les plus importants au pays, ainsi que des programmes spéciaux en faveur de la Côte Nord ou du secteur du textile dans les Cantons de l'Est.

M. Trudeau a soutenu que son gouvernement avait réussi à coopérer précédemment pour le développement de l'Est québécois, en 1968 avec le gouvernement de l'Union nationale du premier ministre Johnson, puis en 1972 avec le gouvernement libéral du premier ministre Bourassa, mais qu'il s'était buté au refus de signer une entente du gouvernement Lévesque.

Plus tard dans la journée, à Sept-Îles, le premier ministre a annoncé la construction d'un nouvel aéroport à Havre St-Pierre, au coût de \$5 millions, ainsi que la rénovation de l'aéroport de Chevery, au coût de \$2,3 millions, ce qui complètera d'ici trois ans le réseau d'aéroports de la basse Côte Nord.

Précédemment, il avait visité Natashquan, sur la basse Côte Nord, où il «s'est fait parler d'amour» par la population locale sur les aires de Gilles Vigneault.

À Bonaventure, au cours d'une session de questions de l'auditoire, le premier ministre a été invité

à défendre la position de son gouvernement sur une variété de sujets, allant du transport interprovincial de l'électricité à la construction du gazoduc Trans-Québec et Maritimes.

Il a plus particulièrement dû faire face au problème de la mousse isolante d'urée formol (MIUF), dont ont été victimes 500 familles de la vallée de la Matapédia.

Il a déclaré que s'il était dans la situation des victimes de la MIUF, il accepterait l'offre de \$5,000 du gouvernement fédéral, mais s'empresserait de faire pression auprès du gouvernement provincial pour obtenir une aide «aussi généreuse».

Commentant la situation économique au cours de la journée, le premier ministre a affirmé que ce serait tromper la population que de laisser croire que le seul gouvernement canadien pourrait faire des miracles.

«Je ne peux pas signer un chèque en blanc sur l'avenir, ni promettre que l'avenir sera rose immédiatement», a dit M. Trudeau, soulignant l'interdépendance de l'économie canadienne, à l'égard plus particulièrement des taux d'intérêt aux États-Unis.

«Mais ce qui importe, c'est de jeter les bases pour être prêt pour la relance économique quand elle surviendra», a-t-il déclaré.

M. Trudeau rentrait à Ottawa en soirée, mettant ainsi fin à une tournée de trois jours dans les Maritimes et l'Est québécois.

La Cour d'appel tranche: l'île du Moulin coûtera \$600,000 au MAC

par Guy Deshaies

Le ministère québécois des Affaires culturelles devra verser à M. Louis-Armand Dufour la somme de \$422,424, avec dépens et intérêts depuis 1974, pour le terrain constitué par l'île du Moulin, sur la rivière des Mille-Îles, en face de Terrebonne, île que le ministère des Affaires culturelles a expropriée en 1974.

C'est en juillet 1955 que M. Louis-Armand Dufour achetait l'île du Moulin pour la somme de \$43,000. Il avait alors l'intention d'y installer une pisciculture mais devait se rendre compte rapidement que ce projet n'était pas possible.

Il y avait alors sur cette petite île des bâtiments historiques érigés au début du 19^e siècle: un moulin, à carder, une boulangerie, une maison seigneuriale et autres aménagements bien conservés. Un pont reliant l'île à la terre ferme.

Le propriétaire fit de son île un terrain pour maisons mobiles, se servit des bâtiments comme entrepôts et aménagea quatre logements dans la maison seigneuriale.

En 1974, le ministère des Affaires culturelles, intéressé

par les maisons anciennes de ce lieu et désirant en faire un site historique, faisait parvenir à M. Dufour un avis d'expropriation au montant de \$152,400. Le propriétaire refusait cette offre et le ministère, se ravisant, proposait devant le tribunal d'expropriation les sommes de \$153,000 pour le terrain, \$136,500 pour les maisons et \$61,100 pour le terrain de roulottes si le tribunal en venait à la conclusion que ces installations avaient été érigées aux risques du proprié-

taire, un règlement municipal de Terrebonne interdisant les terrains de camping et de roulottes sur le territoire municipal.

Le tribunal d'expropriation, après avoir examiné les expertises et évaluations produites par les deux parties, décidait en mai 1978 que la valeur de l'expropriation se chiffrait par \$357,424, comprenant le terrain, les bâtisses et la piscine.

M. Dufour s'adressait alors à la Cour d'appel du Québec

pour se plaindre du fait que le tribunal d'expropriation n'avait accordé aucune somme pour la valeur du parc de maisons mobiles dont M. Dufour tirait une partie de ses revenus.

La Cour d'appel en vient à la conclusion que même si un règlement municipal interdisait ce genre d'exploitation, la municipalité n'a jamais mis en vigueur son règlement et qu'on n'a jamais interdit à M. Dufour d'exploiter son terrain de maisons mobiles. La Cour

croit qu'il doit être dédommagé pour ces installations, pour un montant de \$65,000 qu'elle ajoute au total accordé par le tribunal d'expropriation.

Le site historique de l'île du Moulin coûtera donc au ministère des Affaires culturelles la somme de \$422,424 plus les frais d'experts et d'avocats des deux parties, plus des intérêts depuis 1974, ce qui place la conversion du terrain de roulottes en sanctuaire du patrimoine à quelque \$600,000.

Une sentence de 20 ans pour viol est ramenée à 12 ans par la Cour d'appel

par Guy Deshaies

En janvier 1980, lors d'un congé de fin de semaine d'une institution carcérale, Marcel Ménard commettait un viol en menaçant sa victime d'un couteau et volait le contenu du sac à main de la jeune fille.

Il avait été précédemment reconnu coupable de nombreux vols, de vols qualifiés, d'un attentat à la pudeur et d'un premier viol commis en 1978.

La Cour d'appel du Québec, par la voix de Mme Claire L'Heureux-Dubé, trouve

que la sentence de 20 ans de prison que lui avait donnée le premier juge est excessive. Elle réduit à douze ans de réclusion la peine en se basant sur une jurisprudence récente qui démontre, comme l'écrivait récemment le juge Claude Bisson de la Cour d'appel dans une affaire semblable, qu'une peine de plus de dix ans pour viol doit être exceptionnelle.

«Pour ma part, écrivait le juge Bisson, j'estime qu'en matière de viol des peines de plus de dix ans ne devraient être imposées que dans des circonstances exceptionnelles».

Mme Claire L'Heureux-Dubé, corroborée par les juges Rodolphe Paré et John Molan, cite les circonstances exceptionnelles énumérées par le juge Bisson et estime que dans le cas du viol commis en janvier 1980 par l'accusé, la victime, Mlle Francine Fournelle, n'a probablement pas été traumatisée étant donné qu'il n'y a eu ni blessure, ni mutilation ni autre contusion. «Je ne crois pas, écrit le juge L'Heureux-Dubé, qu'on soit ici en présence de graves séquelles chez la victime».

Les employés de bureau de la CTCUM votent la grève

Les employés de bureau de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal ont accordé à 77% un mandat de grève à leurs dirigeants au cours d'une assemblée générale, hier.

Le déclenchement de la grève sera décidé au cours d'une autre assemblée générale, à une date encore indé-

terminée. M. Michel Bérard, président du syndicat, a indiqué que cette échéance allait dépendre du déroulement des négociations dans les prochains jours ou les prochaines semaines.

Le 11 mai, les syndicats des employés de la CTCUM et l'employeur retrouvent leurs recours ordinaires, grève ou lock-out, en vertu du Code du travail. Depuis janvier, ils étaient assujettis à la loi 47 adoptée par l'Assemblée nationale.

Les efforts de conciliation au ministère du Travail se poursuivent intensivement, tous les jours, avec tous les syndicats.

Du côté des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, les pourparlers se sont

poursuivis jusque tard dans la nuit. Chez les employés d'entretien et les employés de bureau, les discussions n'ont mené à aucun déblocage important jusqu'à maintenant.

Félicitations aux Chevaliers de Colomb

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a rendu un hommage unanime mardi aux Chevaliers de Colomb à l'occasion du 100^e anniversaire de la fondation de cette société.

Le député d'Orford, M. Georges Vaillancourt, a présenté une motion de félicitations envers ce mouvement qui compte 124,000 membres au Québec.

M. Vaillancourt a souligné que 10% des effectifs nord-américains de ce mouvement étaient recrutés au Québec.

guérin
l'éditeur
qui
édite

Arts plastiques

Guide du maître — première année

S. Jeannine Rondeau/
Marie-Jeanne Desbois

ISBN-2-7601-0259-9 — 132 p. 9,95\$



En vente
dans toutes
les
librai-
ries

Ce programme élabore les buts généraux de l'enseignement des arts plastiques. Il précise les objectifs spécifiques des modes d'expression et développe certaines méthodes de travail au niveau de la première année. Il veut offrir à l'enseignant les possibilités d'exploiter un thème en employant des matériaux divers et des techniques différentes.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

COLLOQUE INTERNATIONAL

LE SYSTÈME GRANDS LACS — SAINT-LAURENT: PORTE CONTINENTALE DE L'AMÉRIQUE

Colloque qui sera tenu à Québec, les 7, 8 et 9 juin 1982, à l'Hôtel Loews Le Concorde

LES CONFÉRENCIERS (liste partielle)

M. Pierre Camu
Président
March Shipping Ltée

M. Yvon H. Chabot
Vice-président
Cargill Co. Ltée

M. Michel Clair
Ministre des Transports du Québec

M. Gary Failor
Directeur du port,
Toledo-Lucas, U.S.A.

M. Pierre Franche
Président
Conseil des Ports Nationaux

M. D. Ward Fuller
Président
American Steamship Company, U.S.A.

M. Donald R. Irvine
Directeur
Hanco Inc.

M. Warren Jackman
North American Towing Co., U.S.A.

M. Bernard Landry
Ministre d'État au Développement économique du Québec

M. René Lévesque
Premier Ministre du Québec

M. Paul Martin
Président
Canada Steamship Ltée

M. Hans J. Mende
Vice-président
Thyssen Inc., U.S.A.

M. Don Montgomery
Secrétaire-trésorier
Congrès Canadien du Travail

M. Frank Narby
Président
Intercast S.A., Suisse

M. Jean-Luc Pépin
Ministre des Transports, Canada

M. George J. Ryan
Directeur régional
Grands Lacs
Maritime Administration, U.S.A.

M. James W. Snow
Ministre des Transports et Communications, Ontario

Contre-amiral Robert Timbrell (Président)
Dominion Marine Association, Ottawa

M. René Vincent
Sous-ministre adjoint
Ministère des Transports Québec

TRADUCTION SIMULTANÉE (ANGLAIS ET FRANÇAIS)

LE PROGRAMME

Première séance
Les transports de vrac

Deuxième séance
Les transports de marchandises générales

Troisième séance
L'infrastructure du système Grands Lacs - Saint-Laurent, est-elle adéquate pour la décennie?

Quatrième séance
Table ronde: le système Grands Lacs - Saint-Laurent face à la concurrence.

Colloque international organisé par le Gouvernement du Québec, en collaboration avec les États des Grands Lacs, l'Ontario et le Conseil des ports nationaux.

Réservation d'hôtel
Hôtel Loews Le Concorde,
1225 Place Montcalm,
Québec. Tél.: (418) 647-2222

Office de planification et de développement du Québec
1060, rue Conroy
Bloc 2, 3^{ème} étage
Québec, Qué.
Canada G1R 5E6
Tél.: (418) 643-7788
Téléc.: 05-13523

Formulaire d'inscription

Colloque international sur le système Grands Lacs - Saint-Laurent.
Frais d'inscription C300 \$

Organisme représenté: _____
Adresse: _____
Ville: _____ État, province ou pays: _____
Code postal: _____ Téléphone: _____
Nom: _____
Titre: _____

Gouvernement du Québec

Le premier doctorat décerné sans représentant du réseau UQ-UQAM: la guerre des nerfs continue

par Rodolphe Morissette

Entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le siège social du réseau de l'Université du Québec, la guerre des nerfs se poursuit. Hier, l'UQ décernait son premier doctorat, depuis 13 ans d'existence. La récipiendaire, Mme Francine Lavoie était de l'UQAM. Aucun représentant officiel du siège social du réseau ne s'y est montré.

Le président de l'UQ, M. Gilles Boulet, était en voyage aux États-Unis et les quatre vice-présidents du réseau se sont tous dits incapables d'assister à la petite fête qui saluait le premier docteur — une doctoresse, en fait — issu de l'ensemble du réseau. Et pourtant, Mme Pauline Marois, ministre d'État à la condition féminine, était de la partie.

Les absences notées étaient particulièrement croustillantes dans le contexte des événements qui entourent la reconduction du mandat du recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette. Malgré la recommandation très largement majoritaire de la communauté universitaire de l'UQAM, et celles, toutes unanimes en faveur de M. Pichette, du conseil d'administration, puis de la commission des études de l'UQAM et, enfin, du comité de sélection présidé par M. Boulet même, l'assemblée des

gouverneurs du réseau UQ avait rejeté la semaine dernière la candidature de M. Pichette.

Lundi soir, le conseil d'administration de l'UQAM s'est réuni d'urgence pour prioriser l'assemblée des gouverneurs de «reconsidérer sa décision afin qu'elle recommande au ministre de l'Éducation le renouvellement du mandat de M. Claude Pichette comme recteur de l'UQAM». Le conseil affirmait parallèlement

«la nécessité de respecter la volonté démocratiquement et légitimement exprimée par la collectivité de l'UQAM concernant le choix de son recteur».

Hier, M. Pichette, au cours d'une entrevue, a indiqué que comme il était absent des délibérations tenues à huis clos par l'assemblée des gouverneurs quand celle-ci décidait de son sort, il n'a «aucune idée des raisons» qui ont amené les gouverneurs à rejeter sa candidature. «J'aimerais bien les connaître», a-t-il dit. Notons que le vote, très serré, de l'assemblée des gouverneurs à ce sujet s'est fait en l'absence de quatre membres, dont, outre M. Pichette, le recteur de la constituante de Trois-Rivières, M. Edmond Hamelin, un représentant étudiant et un autre des groupes socio-économiques. Il n'est pas impossible que M. Gilles Boulet tente, d'ici la prochaine assemblée des gouverneurs, le 12 mai, de recueillir des appuis supplémentaires en faveur de M. Pichette.

Le recteur de l'UQAM ne s'en est pas caché hier: il est «un autonomiste» (au sein du réseau UQ) et, à cause de l'importance de l'UQAM aujourd'hui, «il faut à celle-ci plus de pouvoirs. L'UQAM peut devenir une université indépendante». Rappelons que la Commission d'études sur les universités, dans son rapport de 1979, recommandait la désaffiliation de la constituante montréalaise du réseau UQ. Les événements des derniers jours pourraient en hâter la réalisation.

Le PQ au niveau fédéral: une réunion spéciale du conseil national à Hull

par Pierre O'Neill

L'idée de la participation du Parti québécois aux prochaines élections fédérales sera soumise aux membres du conseil national, dont une réunion spéciale vient d'être convoquée pour les 12 et 13 juin à Hull.

La direction du parti complètera, d'ici là, une vaste opération de consultation des militants de toutes les instances, a indiqué hier au DEVOIR le vice-président du PQ, M. Sylvain Simard. La question fera l'objet de discussions au sein des associations de comités et des groupements régionaux avant d'être tranchée par le conseil national de Hull.

Les membres de l'exécutif national demeurent divisés et ont convenu de ne pas formuler de recommandations à l'intention du conseil national. Pour sa part, le vice-président, M. Simard a déclaré qu'une étude exhaustive du dossier l'a convaincu de se prononcer en faveur du projet de présenter des candidats pour combattre les libéraux fédéraux de M. Trudeau et aller défendre les intérêts du Québec à la Chambre des communes.

Selon M. Simard, le projet recueille déjà un large consensus au sein du parti et il est permis de croire que le conseil national de Hull optera pour l'engagement du PQ sur la scène fédérale. L'exécutif national avait créé un comité de six membres, chargé d'étudier la dimension politique du projet. Et le coordonnateur de ce groupe de travail, M. Philippe Bernard, se disait hier convaincu que les militants péquistes se montreraient favorables et que le succès de l'entreprise ne fait plus de doute.

Pour sa part, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, préside un comité

qui a pour tâche de mettre en relief les problèmes organisationnels impliqués dans la mise sur pied d'une aile péquiste fédérale. Ces informations techniques, concernant notamment le financement et l'organisation de l'action, seront également colligées dans un document d'appui devant éclairer les discussions des militants des associations de comités.

Seulement deux ministres demeurent fermement opposés à l'engagement du PQ sur la scène politique fédérale: tant qu'une majorité semble se dégager au sein du caucus des députés. De l'avis de MM. Sylvain Simard et Philippe Bernard, cette évolution du débat en faveur d'une participation aux prochaines élections fédérales aura une influence certaine sur l'opinion des militants de la base et sur la décision finale du conseil national.

Dans la meilleure des hypothèses, les préparatifs d'organisation pourraient s'amorcer au cours de l'été et l'aile fédérale du PQ pourrait entreprendre, dès l'automne prochain, le choix de ses candidats. Le premier ministre M. René Lévesque ne s'est pas encore officiellement prononcé sur cette question mais il ne se trouve plus personne au sein du parti pour douter de son accord.

Les sondages constituent un autre argument de taille en faveur des tenants du projet. Les résultats d'une enquête d'opinion, effectuée en début d'année, indiquaient que le PQ aurait obtenu 37% des voix, les libéraux 25%, les conservateurs 8% et les néo-démocrates 3%. Sur la base de ces sondages, la direction du Parti estime qu'elle aurait pu remporter au moins une vingtaine de comités.

Les centrales tentent d'harmoniser leurs positions sur le gel salarial

par Paule des Rivières

Les représentants des centrales CSN, CEQ et FTQ se réunissent ce soir. Ils vont tenter d'harmoniser leurs intérêts une fois pour toutes avant de rencontrer le gouvernement.

Ce dernier attend impatiemment une réponse des syndicats à son projet de réouverture des conventions collectives. Il a fait savoir à ses 300.000 employés qu'il n'avait pas les moyens de leur offrir les deux hausses salariales prévues dans leurs contrats pour juillet et décembre prochains.

Il n'est pas impossible que les centrales — qui regroupent 200.000 des syndiqués touchés par la proposition de gel des

salaires — annoncent qu'elles sont prêtes à rencontrer le gouvernement d'ici la fin de semaine, encore qu'à la Fédération des affaires sociales (FAS), affiliée à la CSN, on indiquait hier que les consultations se poursuivraient jusqu'à vendredi après-midi, et que lundi serait une meilleure journée.

Mais avant de discuter d'une date pour rencontrer les membres du gouvernement, les centrales syndicales devront d'abord s'entendre entre elles sur la position qu'elles défendront.

Jusqu'à présent, elles s'entendent pour dire non au gel des salaires, tel que présenté le 15 avril dernier. Les trois s'entendent aussi pour accepter d'en discuter si le débat se transforme en négociations et

aboutit à la conclusion d'une entente valable jusqu'en 1985.

Dans cette optique, elles demandent que la négociation pour le renouvellement des ententes qui expirent en décembre 1982 débute plus tôt.

La CSN et la FTQ seraient prêtes à déposer leurs demandes au début de juin, mais la CEQ est depuis le début beaucoup moins pressée. Elle demande notamment que le gouvernement dépose ses offres complètes d'abord. Elle y répondrait un mois plus tard, l'été surviendrait, et il y aurait de bonnes chances que la négociation doive se poursuivre à l'automne.

La FAS pour sa part, qui regroupe 70.000 des 100.000 membres de la CSN visés ici, aura en mains ses grandes priorités très bientôt. «Il n'y aura pas 540 demandes initia-

les cette année», a promis hier le président de la FAS, M. Donatien Corriveau.

La CSN a préféré confronter le gouvernement avec d'autres conditions: elle subordonne le début précoce des pourparlers à l'entrée des enseignants des collèges privés dans le régime de négociations, à l'inclusion du régime de retraite dans les objets à discuter et au remboursement des salaires des membres libérés pour négocier, point sur lequel le gouvernement tente de réduire sa contribution.

La rencontre de ce soir est la première depuis plus d'une semaine. Elle pourrait se terminer avec la formation officielle du front commun. Mais personne n'osait s'avancer là-dessus hier. Une chose est certaine, la réunion durera une partie de la nuit.

Les compressions ne freineront pas les réformes (Laurin)

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation poursuivra cette année la réalisation de ses grands objectifs en dépit des restrictions budgétaires, a soutenu hier le ministre, M. Camille Laurin.

M. Laurin défendait en commission parlementaire les crédits de \$6,5 milliards mis à la disposition du ministère de l'Éducation pour l'année 1982-83.

Ces objectifs sont une plus grande accessibilité à l'éducation et une hausse du niveau général de scolarisation des Québécois.

Au cours d'une longue intervention, M. Laurin a repris un à un les principaux secteurs sous la responsabilité du ministère de l'Éducation et a dressé le bilan pour chacun.

Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, l'implantation d'un nouveau régime pédagogique, amorcée dans le document intitulé «L'école québécoise», se poursuivra.

M. Laurin a signalé que le conseil des ministres étudiait actuellement une proposition pour la réforme des structures scolaires.

Cette réforme «vise le réaménagement d'éléments fondamentaux de l'environnement éducatif, a dit M. Laurin. Elle veut redonner l'école à son milieu d'appartenance et en faire le véritable pivot du système scolaire. Elle veut favoriser la prise en charge du projet éducatif par la communauté scolaire, élargir l'autonomie de l'école, accroître sa stabilité et sa capacité d'assumer la responsabilité de ses orientations et de sa vie quotidienne».

Au niveau des cégeps, M. Laurin a annoncé la poursuite des mesures annoncées dans le document «Les collèges du Québec».

Il s'agit d'accroître l'accessibilité aux études collégiales et de mettre en place un règlement des études collégiales qui a d'ailleurs fait l'objet d'une vaste consultation l'an

dernier.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation se penchera sur le financement des universités. Le Conseil des universités sera consulté à ce sujet au cours de l'automne.

Il faut «assurer un développement de nos universités qui tiennent compte des capacités financières limitées de l'État et qui ne sacrifient en rien nos grands objectifs de qualité et d'accessibilité», a dit M. Laurin. Les universités collaboreront étroitement à ce projet. Nous poursuivrons avec la même ténacité en 1982-83.

Le programme de la formation des adultes avait été victime l'an dernier de coupures draconiennes. Cette année, les crédits ont connu une hausse de \$2 millions puisés à même les programmes d'enseignement primaire, secondaire et privé.

M. Laurin a souligné que l'année sera marquée de difficultés sociales en plus des problèmes financiers. Ces difficultés seront reliées à la renégociation des conventions collectives avec le «cortège de tensions et de confrontations» que cela implique.

Enfin, le ministre a dénoncé «l'offensive sans précédent du gouvernement fédéral contre les pouvoirs de l'Assemblée nationale et les droits du peuple québécois lui-même».

De son côté, le porte-parole de l'opposition, le député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, a remis en question «le type de gestion d'austérité que pratique actuellement le gouvernement dans le secteur de l'éducation».

«Une stratégie de rechange doit passer par une diminution du nombre de fonctionnaires affectés à l'éducation plutôt que par l'élimination des écoles privées ou encore une réduction importante des services reliés à l'enseignement», a dit M. Lalonde.

«Le ministre procède à des choix à courte vue, a-t-il dit. Une scolarité supérieure demeure le meilleur antidote au chômage et aux bas salaires.»

20,000 étudiants ont débrayé hier

Les étudiants ont continué hier à boycotter les cours dans une vingtaine d'écoles secondaires de Montréal, pour protester contre la décision du ministère de l'Éducation de porter, dès l'automne prochain, de 50 à 60% la note requise aux examens.

Plus de 20.000 étudiants ont

ainsi pu profiter de la température clémente et du soleil. La police a rapporté l'arrestation de deux adolescents à la suite d'actes mineurs de vandalisme autour d'une école de l'est de la ville.

Une représentante de la Commission des écoles catholiques de Montréal a précisé que 20 des 48 écoles secondaires et polyvalentes de la région étaient fermées, soit parce que le nombre des étudiants ne justifiait pas la tenue de cours, soit parce qu'on craignait des actes de vandalisme.

Un porte-parole du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a par ailleurs indiqué que si le gouvernement s'était engagé à imposer la note de 60%, il était également prêt à discuter de sa mise en vigueur graduellement. M. Laurin espère rencontrer un comité d'étudiants plus tard au cours du mois, pour discuter de la question.

Accord chez Sydney Steel

SYDNEY N.E. — Un accord de principe vient d'intervenir entre la société Sydney Steel et ses 1.500 métallos en grève.

L'accord sera expliqué aux travailleurs au cours d'une assemblée ce soir. Le vote de ratification débute à 7 heures demain matin et se poursuivra jusqu'à huit heures vendredi.

Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés.

Semaine d'ouverture

Nouveau!

Roche-Bobois au 1425 Bd. Dorchester Ouest.

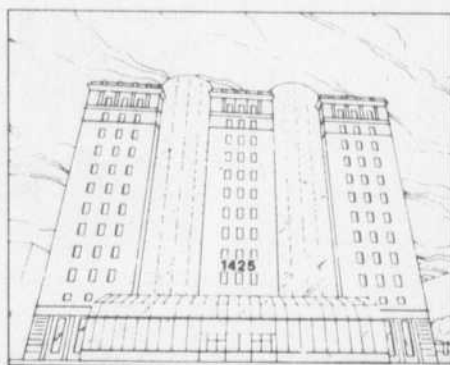
Synonyme dans le monde entier de meuble contemporain français et même européen, Roche-Bobois est présent dans 120 villes et ouvre aujourd'hui son nouveau magasin à Montréal. Roche-Bobois présente deux collections de meubles, reflets des différentes tendances d'aujourd'hui: le mobilier contemporain et les Naturels.

Le mobilier contemporain c'est l'architecture intérieure, le domaine de l'espace et des volumes. En cuir, en laque ou

en bois précieux, le contemporain de Roche-Bobois est à la fois actuel et éternel.

Les Naturels suivent une tendance plus décontractée. Matières vraies, bois naturels, toiles de coton écru, les Naturels de Roche-Bobois, c'est tout un état d'esprit et un style de vie.

Entrer chez Roche Bobois, c'est découvrir tout ce qui se fait de mieux, aujourd'hui, pour la maison en Europe et partout dans le monde.



Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.



ROCHE-BOBOIS

Autres temps, autres meubles.

Demandez le nouveau catalogue Roche Bobois en 2 tomes (152 pages couleurs) 6 dollars. Dans notre magasin, ce catalogue vous sera remis gratuitement à l'occasion de l'ouverture.

Nom _____ Tel. _____

Adresse _____



Montréal,
1425 Boulevard
Dorchester Ouest,
H3G 1T7.
Tél.: (514) 871-9070.
Québec,
16, rue de Courcellette,
G1N 3C1.
Tél.: (418) 681-4101.

Le CRDI veut intéresser les universitaires du Québec à ses programmes

par Rodolphe Morissette

TROIS-RIVIÈRES — Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme subventionné du gouvernement fédéral, a entrepris, dans le cadre d'un colloque sur la recherche pour le développement en coopération avec le Tiers-Monde, d'amener les universitaires à s'approprier à ses programmes.

Le colloque de deux jours, qui s'est tenu à Trois-Rivières la semaine dernière, visait à identifier le potentiel québécois de recherche pour une collaboration avec des institutions du Tiers-Monde, notamment en Afrique francophone et en Amérique latine; à échanger de l'information sur l'expérience québécoise en ces domaines; à informer enfin la communauté scientifique du Québec de l'expérience du CRDI à cet égard. Plusieurs des quelque 200 participants en ont fait état: il s'agissait d'une opération charme, de marketing et de publicité, du CRDI auprès des universitaires.

Le Centre veut en effet faire connaître ses programmes de recherche subventionnée — des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition, des sciences de la santé, des sciences sociales et de l'information — et surtout son dernier-né (1980), le programme de coopération. Celui-ci veut favoriser la collaboration entre les groupes de recherche des pays en développement et leurs homologues de la communauté scientifique canadienne. L'an dernier, le programme de coopération a accordé \$1.1 million en subventions à une dizaine de projets de recherche du genre.

Le colloque était organisé conjointement par le CRDI et l'Université du Québec, mais c'est le premier qui payait la note, avec les participants, évidemment (\$50 pour deux jours, trois repas compris).

Les participants ont surtout travaillé en ateliers voués à des sujets très particuliers (recherche forestière, cultures vivrières, santé et sécurité au travail, sciences de l'information, etc.); dans chaque atelier, il s'agissait pour le CRDI de voir un peu ce que la communauté des chercheurs d'ici peut offrir et pour celle-ci d'apprendre à connaître le Centre. Le directeur du programme de coopération du CRDI, M. Jim Mullin, a indiqué que les critères d'approbation des projets soumis devaient exprimer à la fois les besoins réels des pays du Tiers-Monde

et les lieux d'excellence du Canada (il a parlé notamment de l'agriculture et des sciences de la terre).

Plusieurs participants ont souligné la difficulté pour des chercheurs québécois d'accorder toujours leurs préoccupations aux priorités «nationales» du pays en ces domaines. Le directeur général de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, M. Yves Martin, comprend que le CRDI veut «intégrer les chercheurs d'ici». Mais si ces derniers connaissent mal le CRDI, ajoute-t-il, «le CRDI ne sait vraiment pas ce qui se passe ici».

Certains participants se sont étonnés de constater que les instances officielles du gouvernement du Québec en matière de politique de la recherche scientifique et technique étaient singulièrement absentes du colloque. Même le sous-ministre à la coopération, M. Jean-Marc Léger, renseignements pris, n'avait pas été invité. Quand par ailleurs le président du Conseil des universités, M. Jacques L'Écuyer, a compris, quelques jours avant le colloque, la dimension «politique» de ce dernier, il s'est décommandé.

Quand à M. Yvan Cliche, pdg du Fonds FCAC pour l'aide et le soutien de la recherche, un organisme subventionnaire autonome, créé par le gouvernement du Québec, il a modifié en catastrophe son intervention à la table-ronde de manière à rappeler que la responsabilité gouvernementale en matière de politique scientifique est assumée, au Québec, par des ministères précis et des organismes ad hoc; il a souligné de plus que les chercheurs «sont conviés à un dialogue fécond avec les décideurs politiques» (du Québec) et que «ceux-ci devront retrouver, dans toute proposition de recherche, une analyse rigoureuse de la conjoncture scientifique, etc.» — précisions qui ont fait sourire quelques représentants du gouvernement fédéral qui étaient dans la salle.

Les travaux en ateliers étaient de nature extrêmement exploratoire, car il s'agissait d'un premier échange d'information. Quant à cette collaboration entre le CRDI et l'Université du Québec, elle répondait aux intérêts des deux parties: le premier y trouvait une caution presque inespérée face au gouvernement du Québec, tandis que l'Université du Québec (presque 40% des participants au colloque) y voit une chance de rayonner sur la scène internationale.

TORONTO — Alors que les animaux sont génétiquement programmés à manger ce qui est nutritif pour eux et ne risquent pas de les rendre malades, il en est autrement des êtres humains. L'homme, en effet, doit apprendre ce qui est comestible et ne l'est pas.

Trois facteurs déterminent les goûts et les dégoûts: le facteur biologique, le facteur culturel et l'expérience individuelle. Dès la naissance, avant même que le nouveau-né ait goûté au lait maternel, il a des préférences, il réagit positivement à ce qui est sucré et rejette ce qui a un goût amer.

C'est ce qu'a expliqué le Dr Paul Rozin, du département de psychologie de l'université de Pennsylvanie, aux quelque 500 délégués qui ont participé lundi et hier au symposium Kellogg sur la nutrition, tenu chaque deux ans à Toronto. Cet événement permet aux professionnels de la santé et à tous ceux qui œuvrent dans le domaine de l'alimentation de faire le point sur les recherches les plus récentes.

Ce qui influence le plus les goûts et les dégoûts de chacun est son bagage culturel, a précisé le Dr Rozin, qui a étudié systématiquement les raisons pour lesquelles on aime ou on rejette un aliment. On remarque qu'il est beaucoup plus facile d'identifier les raisons de rejet que celles d'acceptation. Trois raisons principales font que l'on aime ou que l'on déteste un aliment: la réaction sensorielle et affective (l'odeur, le goût); les effets que cela pourra avoir sur le système digestif; les préjugés culturels. Ainsi, par exemple, si on a éprouvé de la nausée ou des vomissements après avoir mangé tel aliment, cela pourra engendrer un dégoût pour cet aliment. En revanche, s'il s'agit d'une allergie respiratoire, l'effet n'est pas le même. Ainsi, une personne qui a eu des troubles du tube digestif après avoir mangé des crevettes pourra les prendre en aversion, les considérant

Symposium sur la nutrition: la culture forme les goûts

LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan



comme dangereuses alors qu'une autre qui aura développé une allergie respiratoire dira: «J'aime les crevettes et j'en mangerais si cela ne me donnait pas ces troubles.»

Il est intéressant de noter que contrairement à ce que l'on croit, un aliment que l'on «vend» à un enfant avec une récompense du genre «si tu manges tes épinards, tu auras de la crème glacée» sont dévalués à ses yeux: il se dit tout de suite que ces aliments ne doivent pas être très bons au palais. Ce n'est pas de cette façon que l'on forme le goût, note le spécialiste.

L'acquisition des goûts est complexe. Le Dr Rozin et sa collègue April Fallon, ont consacré plusieurs années à l'étude à la catégorisation psychologique des goûts et des dégoûts au sein d'une société. Ils ont, entre autres, mené une expérience auprès d'enfants mexicains pour tenter d'expliquer comment il se fait que ces jeunes mangent avec beaucoup de facilité des piments forts, un condiment qui, pour les non-initiés n'a rien d'agréable au goût. C'est graduellement, vers l'âge de trois ou quatre ans, que la mère commence à introduire la sauce piquante qui brûle la bouche. Elle n'insiste jamais si l'enfant refuse d'en prendre, mais celui-ci se sentira poussé de le faire parce qu'il verra autour de lui ses parents et ses frères et sœurs en manger. À cet âge, l'effet d'entraînement est fort: on veut faire partie du groupe, on veut être «grand».

D'autres facteurs expliquent aussi ce comportement: la sauce piquante active la salivation qui lubrifie la bouche

et aide à déglutiner des aliments secs, tels les tortillas, la purée de légumineuses, etc. Manger de la sauce piquante est aussi valorisé socialement: c'est respecté par ses pairs. Selon le Dr Rozin, il y aurait également un certain masochisme chez l'être humain qui recherche les sensations fortes même si elles lui font peur: on aime la sauce forte qui brûle la bouche et fait pleurer de la même façon que l'on saute en parachute pour la sensation de plaisir et de défi que cela procure.

Un autre chercheur, le Dr Paul Garfinkel, a parlé de la difficulté de traiter l'anorexie mentale (*anorexia nervosa*) chez les adolescents. Ces jeunes développent une très grande restriction face aux aliments pour arriver à être le plus maigres possible. Cette émaciation progressive peut entraîner de graves problèmes de santé et même la mort, chez 3% des victimes.

On note depuis une quinzaine d'années une hausse marquée des cas d'anorexie. Alors qu'avant une personne sur 4.000 pouvait être atteinte de cette maladie, aujourd'hui c'est une sur 250: 95% sont des femmes, en général des adolescentes. Auparavant des cas étaient surtout relevés dans la classe sociale élevée et moyenne; dans les cinq dernières années, c'est devenu plus fréquent dans la classe ouvrière. Cela s'explique, a-t-il noté, du fait que de plus en plus on valorise l'image de la femme maigre. Une étude des modèles qui ont fait la page centrale du magazine *Playboy*, et des statistiques vitales de Miss America, lui ont permis d'établir que le poids de la femme «valorisée» a graduellement diminué au cours des 20 dernières années, ce qui représente de nouvelles pressions sur l'adolescente qui se veut à cette image. Souvent, la victime veut être maigre non seulement pour son plaisir mais pour plaire à d'autres: des études ont démontré que c'est le cas, par exemple, des danseuses de ballet, des modèles.

Alors que l'on connaît encore très peu de ce qui prédispose à cette maladie, des recherches ont démontré que l'anorexie mentale est l'effet d'une interaction entre des forces provenant de l'individu lui-même (qui craint une perte de contrôle), de sa famille et de la société.

Les parents devraient être amenés à se poser des questions face à une adolescente qui a décidé de maigrir et qui ne sait pas s'arrêter: la vic-

time d'anorexie commence par se fixer un objectif (20 livres à perdre, par exemple), mais une fois son but atteint, elle s'en fixe un autre et ainsi de suite jusqu'à une maigreur dangereuse. La perte des menstruations représente aussi un autre symptôme caractéristique. Ce sont souvent des adolescentes qui ne veulent pas devenir «aussi grosses que leurs mères», qui sont perfectionnistes, qui excellent en classe, qui sont entières (c'est tout ou rien).

On doit, dans le traitement de ces cas, être ferme, honnête et constant, tout en respectant la personne, a affirmé le Dr Garfinkel. Le jeune doit savoir qu'il est essentiel pour lui de regagner rapidement du poids et pour cela, il lui faut recommencer à manger normalement.

Parlant des goûts et des habitudes des adolescents face à l'alimentation, une autre participante au symposium, Mme Johanna Dwyer, a dit que les parents ne doivent pas trop s'inquiéter. Les besoins des jeunes varient autant entre l'âge de 10 à 20 ans qu'entre la naissance et l'adolescence. En

fait, a admis ce professeur au département de médecine de l'université Tufts de Boston, on connaît encore très peu de choses des besoins nutritifs à l'âge de l'adolescence. Il peut y avoir des problèmes graves, a-t-elle déclaré, comme l'anorexie, l'obésité, l'hypertension (ou manque d'activité physique), l'abus de l'alcool, l'anémie, les diètes chroniques, la sous-alimentation. Il s'agit-là de problèmes réels dont il faut se préoccuper.

Mais il y a aussi faux problèmes dont les parents s'inquiètent à tort. Dans cette catégorie, elle classe la fréquence des collations, les repas non conventionnels, des horaires de repas farfelus, des raids dans le réfrigérateur (qui dérangent surtout quand on attend des gens à manger le lendemain), etc.

Pour aider les adolescents à mieux se nourrir et à développer de saines habitudes alimentaires, il faut qu'on les amène à prendre eux-mêmes conscience de leurs problèmes, à identifier leurs difficultés, a affirmé le Dr Dwyer. Les parents doivent avant tout servir de modèles: ça vaut généralement mieux que mille mots ou mille cris.

Boeuf et porc: hausse de 20 cents

TORONTO (PC) — Les prix du porc et du boeuf devraient augmenter d'environ \$0.20 la livre au Canada, la semaine prochaine, en raison des augmentations dont ont récemment bénéficié les producteurs.

Les prix du porc avaient augmenté substantiellement lorsque le gouvernement a interdit toute importation en provenance du Danemark à la suite d'une épidémie qui a frappé le cheptel porcin de ce pays. Les prix au producteur de porc ont grimpé d'environ \$0.20 la livre à \$0.85 au cours du dernier mois.

Une réduction graduelle du cheptel porcin américain a également contribué à cette hausse. Le même phénomène a été constaté pour le cheptel bovin, qui a été réduit en importance et dont les prix ont augmenté.

Ces augmentations n'ont pas encore été transmises aux consommateurs, du fait que les animaux de boucherie achetés à prix plus fort n'atteindront la pointe de la chaîne alimentaire que dans les prochains jours.

Un porte-parole du Canadian Meat Council, qui représente les transformateurs de viande du pays, Larry Campbell, a admis que ces hausses provoqueront tout probablement des grincements de dents chez les consommateurs. Il a ajouté, toutefois, que les nouveaux prix devront être rajustés à la baisse si les consommateurs se refusent à les payer.

Hallier raconte son enlèvement à la police

PARIS (AFP) — L'écrivain Jean-Edern Hallier est rentré mardi matin à son domicile à Paris après avoir été entendu par la police pendant trois heures sur les circonstances de son enlèvement. Il n'a fait aucune révélation sur celles-ci, s'excusant auprès des journalistes présents de devoir se taire pour les nécessités de l'enquête et a avoué être très fatigué.

C'est dans la nuit de lundi à mardi qu'un automobiliste d'origine croate a recueilli à l'entrée ouest de Paris Jean-Edern Hallier qui lui a demandé de téléphoner.

Selon l'automobiliste, Jean-Edern Hallier a déclaré en sa présence aux policiers avoir été transporté en voiture pendant cinq heures avant d'être déposé à la porte de la capitale. Il a ajouté qu'il avait été enlevé le dimanche 24 avril par trois hommes qui se sont précipités sur lui et l'ont poissé dans une voiture. Il a précisé qu'il avait été bien traité et a estimé qu'il n'avait pas été détenu à Paris.

Son enlèvement avait été revendiqué le 25 avril par «les Brigades révolutionnaires françaises», qui avaient lancé quelques jours plus tard un ultimatum exigeant le départ des quatre ministres communistes du gouvernement français, la démission du ministre de l'Intérieur, l'annulation du contrat franco-soviétique sur le gaz sibérien et une aide aux résistants afghans. Le gouvernement avait officiellement rejeté cet ultimatum.

Les médecins demandent aux CA des hôpitaux de faire pression sur Québec

par Marie Laurier

L'Association montréalaise des médecins omnipraticiens souhaite que les conseils d'administration des 34 hôpitaux du territoire métropolitain fassent pression sur le gouvernement provincial afin de régler dans les meilleurs délais le contentieux avec les omnipraticiens.

Au cours d'une rencontre d'information hier, le président de l'Association, le Dr René Dutil, a précisé qu'il avait demandé aux exécutifs des Conseils de médecins et dentistes (CMD) de chacun de ces hôpitaux de tenir une réunion extraordinaire afin d'inviter formellement les conseils d'administration à exercer les pressions voulues.

«J'ose espérer que cette initiative sera suivie par les 18 autres associations membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ)», a commenté le Dr Dutil.

Le conseil d'administration d'un hôpital possède une autorité et un prestige que le gouvernement ne saurait négliger. «Nous ne demandons pas aux administrateurs des hôpitaux de prendre partie pour la FMOQ, loin de là, a souligné le Dr Dutil, mais bien de presser les dirigeants à négocier afin d'en arriver à un règlement déjà trop attendu.»

En demandant la tenue d'une réunion de l'exécutif des CMD, le Dr Dutil est bien conscient qu'il contrevient à la consigne visant le boycott

de toute assemblée de ce genre, ainsi que de diverses tâches médico-administratives, selon le plan de contestation des omnipraticiens en vigueur depuis lundi dernier. Aussi considère-t-il cette assemblée «spéciale et exceptionnelle», compte tenu de l'urgence comme d'en venir à une entente négociée.

Le Dr Dutil devait démontrer hier, à quelques journalistes, l'importance de la présence des médecins dans les divers comités et départements d'un hôpital, qui tiennent de nombreuses réunions. Ce sont ces fonctions professionnelles et administratives que les généralistes boycottent cette semaine. Il en va de même des nombreux formulaires qu'il leur faut remplir pour constituer un dossier. Certains sont essentiels alors que d'autres sont jugés quasi inutiles ou à tout le moins superflus. Les 55 omnipraticiens de l'hôpital Fleury, où travaille le Dr Dutil, ont cessé depuis

lundi de remplir ces formulaires et ne se contentent plus que de consigner l'essentiel des données, ce qui ne nuit aucunement au traitement et aux soins des malades mais pour nuire, à la longue, au fonctionnement administratif de l'hôpital.

Le règlement intervenu lundi entre les 15.000 médecins de l'Ontario et le gouvernement de cette province aigüillonne encore davantage la FMOQ. Dans un communiqué émis hier, l'organisme souligne la différence d'approche

entre les diverses provinces et la façon respectueuse dont l'Ontario a toujours traité les médecins, même au plus fort du différend.

Après deux jours consécutifs de grève et de négociations intensives entre les parties, souligne la FMOQ, une entente de principe est intervenue, mais toujours les négociations se sont poursuivies. Selon la Fédération, il en va tout autrement au Québec, où le gouvernement n'a même pas encore amorcé sérieusement les pourparlers.

pour fins gourmets seulement

Casa
cuisine
italienne

50 est, rue Jarry
RÉS.: 381-9650

Fernandel

Ouvert de 11h. à 23h.
Samedi de 17h. à 23h.

Au bord de l'eau
à 15 minutes du centre ville

L'HABITANT
5010 Boul. LaLande,
Pierrefonds - 684-4398
Salle à manger avec atmosphère
intime dans cette vieille maison
bâtie il y a 200 ans.
LUNCH: midi à 14 heures
DINER: 17h30 à 22h30
Banquets Fermé le lundi

SAVINI
1789
Cuisines italienne et française
Recherchées
— Spécialité préparée à la table
— Table d'hôte jusqu'à 21 h.
Diners d'affaires de 11 h 30 à 14 h 30.
Ouvert le dimanche à partir de 17 h.
Fermé lundi
Réserver s.v.p.
3820 boul. St-Laurent, Mtl. 845-3326

A Magog, une bonne adresse...
L'Auberge de l'étoile
Tous les sports de saison
rés: (819) 843-6521
Près du Mont Orford
face au lac Memphremagog

Reservations: 849 8294 Apportez votre vin
DES SPÉCIAUX pour la FÊTE DES MÈRES
Le P'tit Machon
CUISINE FRANÇAISE
DINER D'AFFAIRES Midis: Lun. à Ven. (3.95 à 7.95)
172 DULUTH EST MONTREAL

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Tous les soirs... Table d'hôte
N'oubliez pas la Fête des mères
361 est, rue St-Paul Vieux Montréal
Réservations: 861-5337

Un coin de soleil au cœur de Montréal...
El Morocco II
La cuisine orientale
par excellence
Fermé vendredi soir
Ouvert tous les samedis
après le coucher du soleil
3450 Drummond, Montréal
(au nord de Sherbrooke)
844-6888

Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville,
Montréal
Tél.: 282-1837
St-Sauveur
des Monts, P.Q.
Tél.: 277-5275
Fort Lauderdale

Restaurant "LES FILLES DU ROY"
Un chaleureux retour
aux traditions...
Cuisine québécoise
et française
Repas d'affaires
Brunch le dimanche
415 rue Bonsecours
Vieux-Montréal
849-3535
stationnement

LANGUES DU MONDE

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 17 MAI

ESPAGNOL, GREC et ITALIEN

jour	13h-16h	session de 13 semaines \$110 (39 hres)
soir	18h-21h	
samedi	10h-13h	

Dates d'inscription: du 29 avril au 15 mai de 9h à 19h

Pour obtenir notre brochure ou de plus amples renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 79

ymca
du Centre-ville
1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. - H3A 2W6

le monde

■ La SWAPO veut un sommet

LUANDA (AFP) — La SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a proposé que se tienne au plus vite une conférence sur la Namibie identique à celle qui s'était déroulée à Genève en janvier 1981 sous les auspices des Nations unies.

Dans un communiqué cité par l'agence angolaise Angop, le mouvement de libération namibien considère qu'une telle conférence «est la voie la plus correcte pour déboucher les négociations avec le groupe de contact (France, États-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne et Canada)». La SWAPO insiste sur la nécessité de cette conférence, du fait que, de l'avis des cinq pays occidentaux, «l'Afrique du Sud est maintenant disposée à faire avancer le plan de l'ONU en vue de l'indépendance de la Namibie».

La SWAPO rejette une fois de plus le système du double vote proposé par le groupe de contact dans ses nouvelles propositions. Car, précise-t-elle, ce système ne fait qu'avantager la minorité blanche après l'indépendance du territoire.

■ Bush arrive en Chine

PEKIN (Reuters) — Le vice-président des États-Unis, M. George Bush est attendu en Chine pour une visite au cours de laquelle il devrait s'employer à apaiser l'irritation des dirigeants de Pékin devant la poursuite des ventes d'armes américaines à Taiwan. La politique de l'administration Reagan à l'égard de la Chine nationaliste est à l'origine d'une dégradation des relations entre Washington et Pékin ces derniers temps, et Pékin a commencé à critiquer ouvertement certains aspects de la politique étrangère des États-Unis. M. Bush, est le plus haut responsable de l'administration Reagan à se rendre jusqu'ici à Pékin, une ville qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il y a dirigé, pendant 14 mois, en 1974 et 1975, le bureau de liaison américain.

■ Dirigeants arabes au Caire

LE CAIRE (Reuters) — L'annonce de la prochaine visite au Caire de trois dirigeants arabes alimentait hier l'espoir d'un rapprochement entre l'Égypte et les autres pays du monde arabe. On a en effet appris, de source autorisée, que le sultan Raboos Bin Said d'Oman était attendu samedi dans la capitale égyptienne. Lundi soir, l'agence MENA avait fait savoir que M. M'hamed Boucetta, ministre marocain des Affaires étrangères, se rendrait la semaine prochaine en Égypte.

L'agence a annoncé en outre que cheikh Mohammed Bin Sulman al-Khalifa, frère du souverain de Bahreïn, est arrivé hier au Caire pour une visite de plusieurs jours.

L'agence ne précise pas l'objet de sa visite. Bahreïn et le Maroc figurent parmi les pays arabes qui ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Égypte à la suite de la signature du traité de paix avec Israël, en 1979. En revanche, Oman n'a jamais rompu ses relations avec le Caire mais il les a ramenées à un niveau peu élevé. Le sultan Qaboos ne s'est pas rendu en Égypte depuis 1977. Le président Hosni Mubarak a récemment exprimé l'espoir de voir son pays se rapprocher des autres États arabes maintenant que les accords de Camp David ont permis à l'Égypte de récupérer le Sinaï. Dans les milieux autorisés, on estime que ces visites constituent à cet égard un signe encourageant.

■ Ste-Lucie vote à droite

CASTRIES, Sainte-Lucie (Reuters) — Le parti conservateur pro-occidental des travailleurs unis (United Workers Party UWP) a nettement remporté les élections législatives anticipées organisées lundi dans la petite île de Sainte-Lucie. Selon des résultats officieux, l'UWP a conquis 14 des 17 sièges du Parlement. Le parti travailliste (Saint Lucia Labour Party, SLP), vainqueur des dernières élections en 1979 en a remporté deux et le parti travailliste progressiste (PLP) un. Le résultat signifie que l'UWP dirigé par M. John Compton, aura le pouvoir pendant les cinq prochaines années. Le scrutin avait été organisé à la suite de la chute du gouvernement du SLP en janvier dernier. Cette victoire dépasse le cadre étroit de Sainte-Lucie et intéressera tous les petits États des Caraïbes car elle consacre le succès d'un conservateur aux dépens d'un parti travailliste déconsidéré par trente mois de gestion et d'un «radical», M. George Odum, dissident du SLP et fondateur du P.L.P., proche des idées de M. Maurice Bishop, premier ministre de La Grenade, et surtout de Cuba.

Renault 18
NEUVE
en spécial!



Lareau Automobiles Inc.
1824 ouest, Ste-Catherine, Montréal, tél.: 937-9551

seac

Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche

BOURSES DE RECYCLAGE

Le Fonds F.C.A.C. met sur pied un concours de bourses de recyclage conçu à l'intention des personnes qui sont disposées à entreprendre des tâches de recherche après avoir interrompu leur activité scientifique pour se consacrer à un travail de nature différente: éducation de leurs enfants, administration, etc.

Ces bourses permettent aux bénéficiaires de faire un stage d'une durée de six mois à un an dans l'établissement de recherche de leur choix, situé en milieu industriel, universitaire ou gouvernemental.

NOMBRE ET VALEUR DES BOURSES

Quinze bourses d'une valeur maximale de 18 000 \$ peuvent être attribuées pour l'année 1982-1983.

ADMISSIBILITÉ

1. Les détenteurs d'un diplôme de 2e ou de 3e cycle qui ont déjà obtenu un poste de chercheur, mais qui auront assumé des fonctions n'impliquant pas une responsabilité de recherche depuis au moins 3 ans à la date d'entrée en vigueur de leur bourse.

OU
Les détenteurs d'un diplôme de 2e ou de 3e cycle qui auront obtenu leur dernier diplôme depuis au moins trois ans à la date d'entrée en vigueur de leur bourse et qui n'ont jamais occupé un poste supposant une activité de recherche.

2. Les candidats doivent être citoyens canadiens ou immigrants reçus et résider au Québec depuis au moins un an.

DATE LIMITE: 15 juin 1982

Les brochures et formulaires sont disponibles aux endroits suivants:

☐ Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche
979, rue de Bourgogne
4e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2L4
Tél.: (418) 643-3862

☐ Services aux étudiants des universités du Québec

Le Pacte de Varsovie est supérieur (OTAN)

BRUXELLES (Reuters) — Dans un important rapport publié hier à Bruxelles, l'OTAN fait état d'une supériorité du Pacte de Varsovie sur les forces occidentales dans la majorité des domaines militaires.

Selon le document, intitulé «OTAN et Pacte de Varsovie — comparaison des forces», le bloc soviétique dispose de 42.500 chars d'assaut principaux déjà déployés en Europe contre 13.000 pour l'Alliance atlantique.

Le Pacte de Varsovie jouit d'un avantage de quatre contre un en ce qui concerne les lanceurs d'armes guidés anti-chars, de près de trois contre un en matière de canons, et de deux et demi contre un pour les véhicules blindés de transport de troupes et d'infanterie.

Le rapport, qui constitue la première étude globale de l'équilibre des forces publiée par l'OTAN, note toutefois que les «forces de l'OTAN sont bien entraînées et en mesure d'offrir une défense crédible du territoire de l'Alliance».

Lors d'une conférence de presse pour la publication du rapport, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a indiqué que les 14 pays appartenant à l'organisation militaire intégrée — ce qui n'est pas le cas de la France — avaient pris part à son élaboration.

L'amiral Robert Falls, président du comité militaire de l'OTAN, a déclaré pour sa part à la presse que l'évolution des dernières années ne laissait prévoir qu'une aggravation de la tendance en cours.

D'après le rapport, principalement centré sur l'Europe, les forces mobilisées par les pays occidentaux comprennent au total 44 millions d'hommes dont 2,6 millions sont stationnés en Europe, contre 5,7 millions et 4 millions respectivement pour le Pacte de Varsovie.

Celui-ci est à même d'opposer un total de 188 divisions au commandement allié en Europe, dont le champ d'action s'étend du nord de la Norvège à l'est de la Turquie. Les forces terrestres de l'OTAN en territoire européen représentent quelque 84 divisions, auxquelles pourraient s'ajouter 13 divisions d'active américaines et une brigade canadienne stationnées en Amérique du Nord.

S'agissant de l'équipement, le bloc soviétique possède

42.500 chars contre 13.000 à l'OTAN, 24.300 lanceurs d'engins guidés anti-chars (contre 8.100), 31.500 pièces d'artillerie et mortiers (contre 10.750) et 78.000 véhicules de transport ou d'infanterie (contre 30.000).

L'OTAN n'est en position de supériorité qu'en ce qui concerne les hélicoptères — 2.200 contre 1.700 — encore que les pays de l'Est comptent un plus grand nombre d'hélicoptères de combat.

Sur le plan aérien, les deux blocs disposent en Europe d'un nombre à peu près égal de chasseurs-bombardiers et d'avions conçus pour l'attaque au sol: 1.950 pour l'OTAN et 1.920 pour le Pacte de Varsovie. Mais ce dernier possède presque six fois plus d'appareils d'interception: 4.370 contre 740.

Etats-Unis et Canada pourraient fournir rapidement un renfort aérien de 1.900 appareils supplémentaires.

Les auteurs du rapport notent que les pays de l'Alliance atlantique ont considérablement amélioré la capacité opérationnelle et de préservation de leurs forces aériennes, mais ils font état d'un nombre insuffisant d'aérodromes pour l'ensemble des mouvements à prévoir en temps de guerre.

Pour ce qui est des forces nucléaires tactiques à moyenne portée, le document confirme que l'URSS dispose de 600 missiles — 300 vieux SS-4 et SS-5 et 300 nouveaux SS-20 — contre une force nulle en ce domaine dans le camp occidental. Le Pacte de Varsovie pourrait compter sur un maximum de 2.500 avions dans une offensive nucléaire,

contre environ 800 du côté occidental.

Au sujet de l'équilibre régional, le document indique que 104 divisions du bloc de l'Est sont déployées sur les fronts nord et central de la zone défendue par l'OTAN, avec environ 27.200 chars et 19.500 pièces d'artillerie et de mortiers.

Les forces de l'OTAN stationnées dans ces régions comprennent 39 divisions équipées de 7.700 chars et de 4.550 canons.

Plus de la moitié des 104 divisions du bloc soviétique sont capables d'entrer en action en l'espace de quelques jours. De son côté, l'OTAN pourrait, dans le meilleur des cas, mobiliser et déployer environ 42 divisions, qui devraient attendre l'arrivée par mer de renforts américains et canadiens.

L'Iran accuse l'Irak d'avoir abattu l'avion de Benyahia

LONDRES (Reuters) — M. Mohamed Seddik Benyahia, ministre algérien des Affaires étrangères, homme-clé de la libération des 52 otages américains détenus en Iran, est mort lundi dans un accident d'avion à la frontière iranoturque, a annoncé hier Radio-Téhéran.

Le ministre iranien des Affaires étrangères a publié un communiqué affirmant que deux chasseurs irakiens avaient poursuivi l'avion algérien dans l'espace aérien turc, à proximité de la frontière iranienne.

L'Irak a démenti ces informations et déclaré que l'avion avait pu s'écraser accidentellement ou par la faute des autorités religieuses iraniennes que Bagdad a une nouvelle fois accusées de prolonger la guerre du Golfe.

Radio-Téhéran a précisé que sa version des faits reposait sur les messages échangés entre la tour de contrôle de Tabriz, au nord de l'Iran, et le pilote algérien, également tué. L'Iran a décrété trois jours de deuil national et s'est engagé à venger la mort du ministre, a déclaré M. Ali Akbar

Vellayati, ministre iranien des Affaires étrangères, avant de préciser que l'enregistrement des conversations serait remis au gouvernement algérien et diffusé.

L'agence Algérie Presse Service rapporte de son côté que le bureau politique du Front de libération nationale s'était réuni hier matin et avait rendu hommage au ministre, aux hauts fonctionnaires et aux membres d'équipage morts dans l'accident.

Le bureau politique a déclaré que les noms de ces «vaillants fils» s'ajoutaient à la liste déjà longue des «victimes de la guerre iranoturquienne» qu'Alger considère fratricide.

Le président Chadli Bendjedid a décidé la création d'une commission d'enquête, confiée à M. Salah Goudjil, ministre des Transports. Un deuil national de trois jours a été décrété.

À Ankara, la presse turque cite des témoins à Kapikoy, sur la frontière entre l'Iran et la Turquie, affirmant avoir vu deux avions irakiens ouvrir le feu sur un autre appareil dans

l'espace aérien iranien. L'avion algérien, un Grumman G-2, s'est écrasé au sud-est de la ville iranienne de Qatur, dans une zone montagneuse généralement sous contrôle de la guérilla kurde.

Téhéran avait accusé les mêmes avions irakiens d'avoir poursuivi un appareil de ligne de la Lufthansa, ce qu'a démenti un porte-parole de la compagnie ouest-allemande.

Le ministre iranien des Affaires étrangères a demandé à la Turquie de condamner l'attaque aérienne présumée sur son sol et de faire de sérieux efforts pour rendre le survol de son territoire plus sûr.

M. Benyahia, nommé ministre des Affaires étrangères en 1979, avait attiré sur son pays les sympathies occidentales en jouant un rôle déterminant pour la libération, en janvier 1981, des 52 Américains détenus en otages durant 444 jours.

Il se rendait à Téhéran dans le cadre d'une médiation dans la guerre du Golfe. En 1975 déjà, c'est à Alger que les autorités iraniennes et irakiennes avaient conclu un accord

sur le tracé frontalier entre les deux pays.

Le président du Majlis (Parlement iranien), l'hodjatollah Hachemi Rafsandjani, a déclaré hier aux députés que l'avance des troupes iraniennes ces derniers jours rendaient fou le président irakien Saddam Hussein.

«Mais nous n'aurions jamais cru que sa folie atteigne un tel degré au point d'attaquer des responsables se rendant en Iran», a-t-il dit d'après le quotidien Ettela'at, de Téhéran.

Le secrétaire d'Etat Alexander Haig a adressé hier un message de condoléances au président algérien Chadli Bendjedid. La mort du ministre algérien «représente une perte irremplaçable pour la diplomatie internationale», a indiqué M. Haig dans son message.

M. Benyahia, poursuit ce message, «était un homme extrêmement courageux et intelligent. Le peuple américain, ajoute M. Haig, est profondément reconnaissant des efforts personnels déployés par M. Benyahia» dans les négociations qui ont mené, en janvier 1981, à la libération des otages américains de Téhéran.

Deng garde son influence

PEKIN (Reuters) — La Chine a pris de nouvelles mesures pour limiter le poids bureaucratique au sein des instances dirigeantes en procédant hier à un important remaniement.

Sur 13 ex-vice-présidents, seuls MM. Wan Li et Yao Yilin gardent leurs fonctions d'adjoints auprès de M. Zhao Ziyang, président du conseil. Agés respectivement de 66 et 65 ans, ils sont considérés comme proches du vice-président Deng Xiaoping, qui s'affirme plus que jamais comme l'«homme fort» de la Chine post-maoïste.

Ces changements font partie du plan de M. Zhao visant à réduire une bureaucratie de 20.000 fonctionnaires et à rajouter un tant soit peu la haute administration chinoise.

Le bureau de l'Assemblée nationale populaire a nommé neuf de ses anciens vice-présidents du conseil comme conseillers d'Etat ou membres d'un nouveau bureau restreint dont le rôle n'a pas été précisé.

M. Zhang Jingfu, secrétaire du Parti communiste de la province d'Anhui et l'un des fervents partisans du plan de réforme économique du vice-président Deng, a été nommé conseiller d'Etat et s'est vu confier la responsabilité d'une grande commission économique regroupant plusieurs des commissions antérieures.

Parmi les nouveaux conseillers d'Etat figure M. Kang Shi'en, situé politiquement à gauche de Deng Xiaoping, qui cède le portefeuille du Pétrole (et les nouveaux projets de prospection offshore) à M. Tang Ke, ex-ministre de la Métallurgie.

Notre collection printemps-été est arrivée!

Prêt-à-porter pour hommes!

Achiez directement de chez l'importateur les grandes marques de costumes importés

d'Italie

et payez seulement \$250, le costume!

Tous nos costumes sont taillés dans les plus beaux tissus italiens 100% pure laine avec des coupes exclusives. Finis main dans la tradition artisanale italienne.

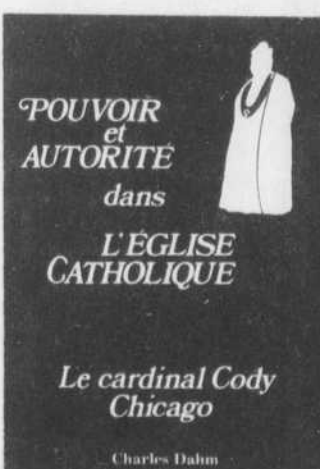
Tissus signés:

Marzotto — Bertotto
Marlane — Luigi Botto
Valdarno — Policarpo etc.

CLUB 402, Homme

2160 rue de la Montagne, Montréal
suite 402, 4ème étage

Vient de paraître



Pouvoir et Autorité dans l'Eglise catholique

Le cardinal Cody Chicago

Charles Dahm

en collaboration avec Robert Ghelardi

Pouvoir et Autorité dans l'Eglise catholique présente la première étude documentée des dessous politiques d'un diocèse catholique américain. Son auteur, Charles Dahm, a passé cinq ans à faire des recherches et à rédiger ce livre. Il a réalisé un compte rendu fascinant de l'arrière-scène du pouvoir ecclésiastique, et de ses effets sur ceux qui le possèdent — et sur ceux qui ne le possèdent pas.

Le diocèse: Chicago, le plus grand diocèse catholique en Amérique, et au cours des dernières années, le plus controversé politiquement. Le livre: un portrait troublant du conflit classique entre l'administration et la foi ecclésiastique.

Avec la rhétorique du «service», de l'«amour», et derrière le bouchier d'une «corporation unique» de l'autorité financière, un évêque, remarque l'auteur, possède un «pouvoir dans le vrai sens politique du mot». Mais en analysant le dossier de l'administration de John Patrick Cody, il illumine les faiblesses d'un tel système qui peut conduire à l'abus politique.

Le livre commence en 1965, avec l'arrivée de l'évêque Cody à Chicago, en provenance de son diocèse de Nouvelle-Orléans. Il trace les événements qui ont polarisé le clergé et les laïcs depuis ces premiers jours. De vieux prêtres et des leaders populaires ont été subitement révoqués. Un édit considéré comme une attaque à la liberté académique a été décrété. Et un séminaire sur la théologie de Vatican II, à l'université catholique de Chicago, a pratiquement été contremandé.

On décrit ici les circonstances qui ont abouti à l'organisation de l'Association des Prêtres de Chicago en 1966. Les problèmes: politiques de personnel, fermetures d'écoles, procédures de griefs, décentralisation de l'autorité et contrôle des finances. À la suite d'une directive du cardinal, une seconde organisation de prêtres a été formée en 1971 sous le nom de Sénat des Prêtres.

Aujourd'hui, les deux organisations subsistent — et quelques autres. Ce livre fournit au lecteur intéressé le fondement d'un débat critique pour l'avenir.



guérin éditeur limitée

4501 Duroit Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

PATIENCE DANS L'AZUR
L'ÉVOLUTION COSMIQUE

HUBERT REEVES
UN LIVRE À LIRE ABSOLUMENT

Québec Science Éditeur
Vente en librairie
Distribué par Diffusion Dimédia

au jour le jour

■ Pas de mises à pied ici

Aucune entreprise québécoise n'a annoncé hier de réduction de son effectif. Par contre, Union Carbide éliminera 100 noms de la liste de son personnel, principalement en Ontario. En Nouvelle-Écosse, le plus important employeur de Pictou, Ferguson Industries, a congédié 290 de ses 330 employés. Par ailleurs, General Motors supprimera 550 postes à ses usines de St. Catherine et Oshawa, en Ontario. Le fabricant d'automobiles a, par ailleurs, annoncé une augmentation de près de 50% de ses ventes d'autos au mois d'avril.

■ Boîte à lettres parlante

Une filiale de Shell Canada, Réseau InterMessages, a lancé hier un nouveau service téléphonique qui permet à un abonné moyennant \$40 par mois, d'envoyer, de recevoir ou de mettre en mémoire des messages verbaux. Au moyen des boutons d'un appareil téléphonique, l'abonné commande l'occupation d'un espace dans un ordinateur-magnétophone. Cette formule permet de communiquer efficacement avec une personne qui n'est pas toujours accessible.

■ Inglis en bonne santé

Le fabricant d'appareils électroménagers Inglis a réalisé des profits de \$3.6 millions l'an dernier pour des ventes de \$200 millions. La filiale de Whirlpool (43%) et Simpsons-Sears (20%) n'a pratiquement pas de dette à long terme: \$10 millions sur \$84 millions au passif. Son fonds de roulement atteint \$34 millions. L'usine de Montmagny possède ainsi de meilleures chances de survie à la condition que les termes d'exploitation soient meilleurs que du temps de Bélanger et York Lambton.

■ Les impôts et l'inflation

Selon M. André Marsan, vice-président de N.A. Timmins, conseillers en gestion d'actifs, «la philosophie interventionniste, socialisante et nationaliste des gouvernements au Canada» incitera ces derniers à majorer les impôts, qui deviennent ainsi une cause de l'écart du taux d'inflation entre le Canada et les États-Unis. L'analyste montréalais écrit dans une publication récente que les USA «sont à la veille d'un renversement profond de la conjoncture».

■ Hausse et baisse des taux

Le Trust Général du Canada a réduit hier le rendement offert sur les dépôts garantis. Un placement pour une période d'un an avec intérêt annuel rapporte maintenant 16 3/8%. Pour deux ans, le taux glisse à 16 1/2%. Curieusement, au même moment, le Crédit Foncier majorait les siens. Les dépôts d'un an rapportent 16 5/8% et ceux de deux ans, 17 1/8%. Par ailleurs, il en coûtera maintenant 19 3/4% pour obtenir du crédit hypothécaire de deux ans.

■ Arrêt des ventes d'or

Les réserves monétaires internationales du Canada n'ont que peu bronché au cours du mois de mars, qui a été marqué par des emprunts de \$500 millions US à des banques étrangères. Le volume des devises s'est maintenu à \$3.5 milliards US. Pour la première fois depuis un an, Ottawa n'a pas diminué sa position du côté de l'or.

■ En raccourci

Un avocat de M. Joey Smallwood, l'ancien premier ministre terre-neuvien, a réussi hier à empêcher la publication de faits laissant croire au versement d'un pot-de-vin de \$375,000 à M. Smallwood par Javelin International pour l'obtention de concessions forestières. M. Smallwood aurait rempli une demande d'ouverture d'un compte de banque en Suisse... Cunard Steamship Lines risque de perdre \$8 millions avec la décision de la marine britannique d'utiliser le *Queen Elizabeth II* pour le transport des troupes aux îles Falklands. La compagnie pourra toujours offrir l'an prochain des croisières au large de l'Argentine... Dans la région de Pittsburgh, pas moins de 22,000 des 90,000 travailleurs de l'acier ont perdu leur emploi... La récession poussera un grand nombre de familles à mettre le feu à leur maison ou à voler un voisin, selon un dirigeant du Bureau d'assurance du Canada. Les assurés peuvent donc prévoir une majoration de 20% à 30% des primes pour ce motif... *Massey Ferguson* offrira jusqu'à \$5,500 aux fermiers pour l'achat d'une moissonneuse-batteuse... Le montant investi dans les *caisses de retraite* privées a dépassé le cap des \$60 milliards à la fin de 1981... La firme de courtage *Bache* vient de publier une analyse passionnante sur l'industrie de la robotique au Japon... Une firme montréalaise, *Sensormatic*, n'a que peu profité, à la Bourse du moins, de l'octroi du permis de télévision payante à First Choice, dans laquelle elle a investi \$83,000 (9 3/4% des actions). Les titres s'échangent toujours à un peu plus de \$4... Les bénéfices de *Reitman's* ont légèrement baissé au cours de 1981, de \$13.9 millions à \$11.9 millions.

Michel Nadeau

Rouleau souhaite une trêve à la partisanerie

par Clément Trudel

QUÉBEC — L'ex-président du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, souhaite une trêve à la partisanerie politique en temps de crise. Il lance l'idée de constituer un groupe de réflexion — sorte de Club de Rome — destiné à dégager des projets concrets, des actions rapides et efficaces, en dehors du «circuit compliqué des juridictions gouvernementales» et des lourdeurs administratives.

Ce moratoire, M. Rouleau le justifie «parce que nous sommes tous dans le même bateau», que rien ne sert d'accentuer les différences idéologiques en un temps où le besoin de solidarité prime, où il faut peut-être aménager une «écologie du corps social».

Devant les membres de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec réunis en congrès à Québec, M. Rouleau a livré hier un message optimiste, qui invite à tirer le meilleur parti du changement qu'annonce la présente crise. Malaisé aigu, certes, aggravé par l'esprit de confrontation que M. Rouleau diagnostique comme trop ancré dans les moeurs. La notion de «bien commun» devrait pouvoir triompher plus facilement.

Les Québécois, pense M. Rouleau, ont survécu grâce à leur opiniâtreté, le succès leur est venu tardivement en économie, mais «cette société a déjà des réflexes d'enfant gâté. Elle est soudain à court d'idéal parce qu'elle a le portefeuille coince».

Comment réagir en cette période d'austérité? M. Rouleau déplore que l'on s'en prenne à la fonction publique trop facilement, que l'on chahute à partir d'une crise, au risque de déprécier sans raison une force utile. Si la machine va mal, cela peut dépendre du conducteur, mais aussi de la mécanique, rappelle M. Rouleau, qui identifie, ici comme dans tout l'Occident, une phase difficile quant à la crédibilité des chefs de file.

Devant un mal qui n'est pas imaginaire, devant la dépression, il ne s'agit pas de débuts des boues émissaires, mais de se corriger si besoin est, de «construire son propre modèle» pour convertir la richesse collective en prospérité, lance l'ancien pilier du Mouvement Desjardins. «Je suis plus inquiet de la crise des valeurs que de la crise économique», dira-t-il après avoir salué l'espoir de la jeune génération pour laquelle l'argent constitue un moyen, non une fin, génération qui tient à se réserver une «qualité de vie» que les aînés n'avaient pas nécessairement à l'esprit dans le plan de carrière.

Au centre de ses préoccupations, M. Rouleau situe le souci de procéder à des analyses, en dehors des pressions partisans, sans le «spectacle télévisé» des sommets dits économiques. «Personne ne s'en sortira seul; on est six millions... d'où vient que notre discours soit si discordant?»

Face à cette inquiétude, il suggère la création d'un groupe de réflexion tripartite.

Il faut mettre des fonds pour aider les entreprises, mais les «dépolitiser», car le doublement de juridiction, que M. Rouleau appelle du «parallélisme» coûte vraiment trop cher aux citoyens. Un tel travail doit viser à servir entreprises et travailleurs.

M. Rouleau incite à ne pas «charrier», ne pas «déprécier sans le vouloir nos propres ressources humaines», et surtout chercher à identifier les causes et la conjoncture (sur le départ d'entreprises, par exemple, d'attribuer à tort selon lui à la loi 101 ou au caractère social-démocrate du présent gouvernement québécois).

S'il est agacé par l'insistance que l'on met à souligner les déconforts ou les scandales d'un régime politique, M. Rouleau se défend de procéder à un «détournement de mandat». La rivalité politique, il en constate la permanence, mais dans tout ce tableau, il veut que prévienne «la voie du



M. Alfred Rouleau

bon sens».

«Il faudra compter sur tout ce qui peut améliorer la situation économique... la situation sociale... nous devrions être plus sensibles à des initiatives à caractère artisanal, émanant de ceux qui sont ou qui seront victimes du chômage». L'effort doit aussi porter sur l'utilisation de «moyens simples», sans laisser détourner les projets des «intérêts bien compris de la population».

Empruntant à la ligne de pensée de Schumacher, M. Rouleau suggère de ne pas attendre la solution parfaite et de demeurer disponible «même si parfois on a d'autres credos». Aux industriels du bois de sciage, l'invité a servi en conclusion un adage que lui répétait son père: «Bûche maintenant; tu feras plus tard».

Air Canada investira \$9 millions à Dorval

par Michel Nadeau

Air Canada investira quelque \$9 millions dans la construction, à Dorval, au cours des prochains mois, d'un centre d'avionique numérique. Ce montant servira à l'achat d'ordinateurs très perfectionnés pouvant vérifier et réparer des systèmes électroniques placés à bord de la nouvelle génération d'avions de type Boeing 767 ou Airbus 310.

Cette technologie de pointe fera de la métropole québécoise un des centres les plus développés dans le secteur de l'avionique, qui regroupe l'ensemble des systèmes électroniques dans un avion.

Il s'agit du premier investissement d'importance au Québec depuis plusieurs années pour Air Canada, qui a mené une politique de diversification géographique de ses acti-

vités depuis quelques années: agrandissement de \$18.7 millions à l'aéroport de Toronto, construction d'un hangar de \$10.3 millions à Winnipeg, établissement du principal centre informatique de la compagnie d'État à Winnipeg au coût de \$23 millions etc.

Cependant, le vice-président général et chef des affaires aériennes, M. Pierre Jeannot, a affirmé que le principal centre d'entretien des Boeing 767 (qui remplaceront les DC-8) sera fixé à Montréal.

M. Jean Laviolette, surintendant des unités avioniques, a ajouté qu'Air Canada pourra offrir des services d'entretien d'avionique à d'autres compagnies. Le projet pourra s'auto-financer en 18 mois et plus rapidement, si des contrats sont obtenus de l'extérieur. Les frais d'exploitation seront de

l'ordre de \$7.8 millions au cours des 10 prochaines années.

Pour ce qui est du transfert des activités aériennes de Dorval à Mirabel, M. Jeannot a rappelé la position d'Air Canada en faveur du statu quo. Le déplacement des opérations vers Mirabel pourrait obliger la compagnie à bâtir un hangar au prix de \$20 à \$25 millions.

En ce qui a trait aux résultats financiers, le vice-président n'a pas voulu soulever le voile du premier trimestre. «L'année 1982 sera encore plus difficile que l'an dernier. La récession affecte tout le monde».

Enfin, M. Jeannot a déclaré que la faillite de Sun-Flight et de Skylark ne toucherait pas Air Canada qui faisait peu d'affaires avec ces grossistes en voyage.

**LESAGE
LAMOTHE
COSSETTE**

OPTICIENS D'ORDONNANCES

Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h;
jeudi, vendredi: 9h à 21h

PRESCRIPTION DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES — YEUX ARTIFICIELS

MONTREAL
• 3425, rue Saint-Denis (métro Sherbrooke)
• 5000, boul. Saint-Laurent (boul. Saint-Joseph)
• 1316 est, Fleury (Christophe Colomb)

CARTIERVILLE
• POLYCLINIQUE de Montréal
12245, rue Grenet (boul. Gouin)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est, boul. de la Concorde (Duvernay)

**UN SEUL NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE 845-4221**

LIBRE A ELLES

Marthe

...Ce livre est une mine, pour la condition féminine; pas dans les pays sous-développés, dans les pays développés. À lire avant d'oser parler de notre belle civilisation occidentale.

Folch Ribas
La Presse

\$18.90

Rencontre avec l'auteur de «Marthe»

Bernard de Fréminville, auteur de «Marthe» rencontrera ses amis(es) et lecteurs(trices) le mercredi 5 mai à 18 h 00, à la librairie La Bouquinerie, 1220 rue Cartier, Québec.

SEUIL

Cette annonce ne doit être considérée comme une offre publique de ces valeurs dans aucune province du Canada avant qu'un prospectus relatif à celles-ci n'ait été accepté pour enregistrement par une Commission des valeurs mobilières ou un organisme similaire de cette province. L'offre n'est faite que par prospectus et des copies de celui-ci peuvent être obtenues par ceux des soussignés et autres agents qui peuvent légalement vendre ces valeurs mobilières dans cette province.

Nouvelle émission

240 000 000 \$
(9 600 000 actions)*

**NOVA
AN ALBERTA
CORPORATION**



Actions privilégiées de second rang, convertibles et rachetables, 12% cumulatif
(d'une valeur au pair de 25 \$ l'action)

Privilege de conversion

Chaque action privilégiée convertible est convertible le ou avant le 15 mai 1990 à raison de 3,38 actions ordinaire classe "A" soit un prix de conversion de 7,396 \$ sous réserve de certains redressements en certaines circonstances.

Prix: 25 \$ l'action

*Les souscripteurs ont une option d'augmenter cette offre par un maximum de 960 000 actions.

Dominion Securities Ames Limitée

Pitfield Mackay Ross Limitée

Richardson du Canada

McLeod Young Weir

Wood Gundy

Merrill Lynch, Royal Securities

Nesbitt Thomson Bongard

Midland Doherty

Greenshields

Burns Fry

Walwyn Stodgell Cochran Murray

Incorporée

Limitée

Limitée

Pemberton Securities

Lévesque, Beaubien

Bell Gouinlock

Limitée

Inc.

Limitée

Peters & Co.

Houston Willoughby

Odlum Brown & T. B. Read

Limitée

Limitée

Ltd.

Bache Halsey Stuart Canada

Molson Rousseau

McDermid, Miller & McDermid

Ltd.

Inc.

Limitée

R. A. Daly & Company

Gardiner, Watson

Andras, Hatch & Hetherington

Limitée

Limitée

Ltd.

Westfield Securities

Tassé & Associés

Yorkton Securities

Limitée

Limitée

Inc.

Scotia Bond Company

F. H. Deacon, Hodgson

Moss, Lawson & Co.

Limitée

Inc.

Limitée

Davidson Partners

McLean, McCarthy & Company

Brault, Guy, O'Brien

Limitée

Limitée

Inc.

Geoffrion Leclerc

John Graham & Cie

MacDougall, MacDougall & MacTier

Incorporée

Limitée

Inc.

Rademaker, MacDougall

Kernaghan & Company

Maison Canavest

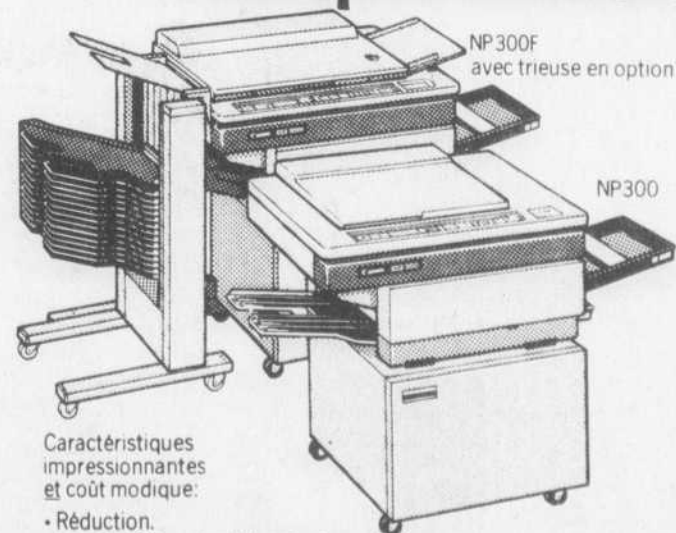
& Company

Limitée

Limitée

mai 1982

GE introduit Les copieurs compacts aux multiples fonctions



Caractéristiques impressionnantes et coût modique:

- Réduction.
- Jusqu'à 30 copies à la minute.
- Reproduction de format état à format grand livre.
- Panneau de commande à touches sensibles.
- Micro-ordinateur et auto-diagnostic.
- Trieuse en option.
- Dispositif d'alimentation des documents sur le NP300F.
- Procédé Canon exclusif de développement par projection de toner sec, assurant une qualité incomparable des copies et même la reproduction parfaite des demi-tons et des bleus.

Pour de plus amples renseignements appelez Marc Paquet, poste 270

342-5151

Canon
COPIEURS SUR PAPIER ORDINAIRE
NP 300/300F

OE inc. Cie Canadienne d'Équipement de Bureau
5990 Côte de Liesse, H4T1V7

GE

LA CATALANIE ECONOMIQUE

Fortes activités

Les cours de la Bourse de Toronto ont terminé la journée d'hier sur une note irrégulière, la hausse des valeurs pétrolières compensant la baisse dans le secteur immobilier construction. En clôture, l'indice composé est en hausse de 1,07 point, à 1543,08. Mais au total, les pertes l'emportent sur les gains par 277 contre 188 et 202 titres sont stationnaires.

Huit des douze compartiments du marché ont retraité, l'immobilier construction encaissant la plus forte baisse: moins 84,62 points, à 3459,71. A l'inverse, le groupe des hydrocarbures, soutenu par des échanges totalisant 4,5 millions d'actions de Dome Resources privé, A. est le grand vainqueur de la journée avec une avance de 41,76 à 2697,72.

Une grande activité a régné hier, alors que 9,05 millions d'actions ont changé de mains comparativement à 3,7 millions la veille. Mais près de la moitié du volume traité hier provenait de l'acceptation, par Dome Petroleum, de 4,5 millions d'actions priv. A. Dome Resources dépeçées par d'anciens actionnaires minoritaires de Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd. La valeur des actions négociées était de \$225 millions.

D'autre part, notent les analystes, les boursicoteurs n'ont pas voulu s'engager trop loin à défaut d'informations favorables concernant les taux d'intérêt et l'économie. Le secteur immobilier construction a fait une chute pour la deuxième journée de suite et la perte cumulée durant ce laps de temps (7,83%) est la plus lourde depuis le budget fédéral de l'automne dernier et la quatrième par ordre d'importance depuis 1976.

L'indice des produits industriels est à son plus bas depuis plus de trois ans, et les métaux tombent à leur plus bas niveau depuis le 8 novembre 1979. Mais les services publics enregistrent un gain de 15,41 points à 1474,23, leur plus haut niveau en six semaines.

Dans les industrielles, Nu-West A perd 70 cents à \$11,90. Turbo Resources 13 cents à \$11,46. Alcan 1-A à \$23,12 et Intercontinental Steel 1-A à \$17. Dome Petegane 1-A à \$23,38. Gulf Canada 1-A à \$13,34. Alcan 1-A à \$7,18. Pacific 1-A à \$25,38 et Mite 1-A à \$18,58. Du côté des mines, Inca Resources perd 19 cents à \$2,16. Sigma Mines 1-A à \$4,88 et Northgate Exploration cinq cents à \$4,50. Consolidated Maribon gagne cinq cents à 50 cents et CME Resources deux cents à 47 cents.

Dans les hydrocarbures, Temagami Oil and gas perd 10 cents à 60 cents. Fisher Oil and Gas deux cents à 62 cents et Trinity Resources 1-A à \$11,34. Ulster Petroleum gagne 13 cents à \$1,67 et Ranger Oil 1-A à \$6,58.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA 1	6235	516	157	152
Adi 1	200	116	16	16
Adi 2	1084	536	71	71
Adi 3	1000	62	62	62
Adi 4	1000	145	140	140
Adi 5	1000	140	140	140
Adi 6	1000	140	140	140
Adi 7	1000	140	140	140
Adi 8	1000	140	140	140
Adi 9	1000	140	140	140
Adi 10	1000	140	140	140
Adi 11	1000	140	140	140
Adi 12	1000	140	140	140
Adi 13	1000	140	140	140
Adi 14	1000	140	140	140
Adi 15	1000	140	140	140
Adi 16	1000	140	140	140
Adi 17	1000	140	140	140
Adi 18	1000	140	140	140
Adi 19	1000	140	140	140
Adi 20	1000	140	140	140
Adi 21	1000	140	140	140
Adi 22	1000	140	140	140
Adi 23	1000	140	140	140
Adi 24	1000	140	140	140
Adi 25	1000	140	140	140
Adi 26	1000	140	140	140
Adi 27	1000	140	140	140
Adi 28	1000	140	140	140
Adi 29	1000	140	140	140
Adi 30	1000	140	140	140
Adi 31	1000	140	140	140
Adi 32	1000	140	140	140
Adi 33	1000	140	140	140
Adi 34	1000	140	140	140
Adi 35	1000	140	140	140
Adi 36	1000	140	140	140
Adi 37	1000	140	140	140
Adi 38	1000	140	140	140
Adi 39	1000	140	140	140
Adi 40	1000	140	140	140
Adi 41	1000	140	140	140
Adi 42	1000	140	140	140
Adi 43	1000	140	140	140
Adi 44	1000	140	140	140
Adi 45	1000	140	140	140
Adi 46	1000	140	140	140
Adi 47	1000	140	140	140
Adi 48	1000	140	140	140
Adi 49	1000	140	140	140
Adi 50	1000	140	140	140
Adi 51	1000	140	140	140
Adi 52	1000	140	140	140
Adi 53	1000	140	140	140
Adi 54	1000	140	140	140
Adi 55	1000	140	140	140
Adi 56	1000	140	140	140
Adi 57	1000	140	140	140
Adi 58	1000	140	140	140
Adi 59	1000	140	140	140
Adi 60	1000	140	140	140
Adi 61	1000	140	140	140
Adi 62	1000	140	140	140
Adi 63	1000	140	140	140
Adi 64	1000	140	140	140
Adi 65	1000	140	140	140
Adi 66	1000	140	140	140
Adi 67	1000	140	140	140
Adi 68	1000	140	140	140
Adi 69	1000	140	140	140
Adi 70	1000	140	140	140
Adi 71	1000	140	140	140
Adi 72	1000	140	140	140
Adi 73	1000	140	140	140
Adi 74	1000	140	140	140
Adi 75	1000	140	140	140
Adi 76	1000	140	140	140
Adi 77	1000	140	140	140
Adi 78	1000	140	140	140
Adi 79	1000	140	140	140
Adi 80	1000	140	140	140
Adi 81	1000	140	140	140
Adi 82	1000	140	140	140
Adi 83	1000	140	140	140
Adi 84	1000	140	140	140
Adi 85	1000	140	140	140
Adi 86	1000	140	140	140
Adi 87	1000	140	140	140
Adi 88	1000	140	140	140
Adi 89	1000	140	140	140
Adi 90	1000	140	140	140
Adi 91	1000	140	140	140
Adi 92	1000	140	140	140
Adi 93	1000	140	140	140
Adi 94	1000	140	140	140
Adi 95	1000	140	140	140
Adi 96	1000	140	140	140
Adi 97	1000	140	140	140
Adi 98	1000	140	140	140
Adi 99	1000	140	140	140
Adi 100	1000	140	140	140

Noranda frise les \$15

L'indice composé de la Bourse de Montréal est resté inchangé hier à l'issue d'une séance des plus animées. Fermes à l'ouverture, les titres ont par la suite évolué sur une note irrégulière et l'indice est resté inchangé à son point de clôture de la veille: 265,08. Même si huit des onze secteurs du marché ont été en hausse, les cours des hydrocarbures a contenu le mouvement de baisse grâce à une forte progression.

Les gains à l'entente de justesse sur les pertes - 49 à 46 - et 49 valeurs conservaient leurs positions. En tout 1.413,198 actions ont été négociées au lieu de 759,610 le jour précédent.

Le groupe des bancaires cède 1,71 à 283,31, les services publics 0,70 à 197,66, les industrielles 0,56 à 282,31 et les papeteries 0,07 à 148,43.

Les pétroles font un bon bond de 5,91 et terminent à 478,55. Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

Dome Resources A, industrielle à son point de clôture de la veille, a vu sa cote passer de 1,50 à 1,51. Les autres valeurs de ce secteur ont également progressé.

ALTEC

L'agrandissement récent de l'édifice IBM de la Place Ville Marie nous permet maintenant d'accueillir de nouveaux locataires.

Appelez: 861-9393

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2300	180	180	180
Alcan 1-A	2300	180	180	180
Alcan 1-B	2300	180	180	180
Alcan 1-C	2300	180	180	180
Alcan 1-D	2300	180	180	180
Alcan 1-E	2300	180	180	180
Alcan 1-F	2300	180	180	180
Alcan 1-G	2300	180	180	180
Alcan 1-H	2300	180	180	180
Alcan 1-I	2300	180	180	180
Alcan 1-J	2300	180	180	180
Alcan 1-K	2300	180	180	180
Alcan 1-L	2300	180	180	180
Alcan 1-M	2300	180	180	180
Alcan 1-N	2300	180	180	180
Alcan 1-O	2300	180	180	180
Alcan 1-P	2300	180	180	180
Alcan 1-Q	2300	180	180	180
Alcan 1-R	2300	180	180	180
Alcan 1-S	2300	180	180	180
Alcan 1-T	2300	180	180	180
Alcan 1-U	2300	180	180	180
Alcan 1-V	2300	180	180	180
Alcan 1-W	2300	180	180	180
Alcan 1-X	2300	180	180	180
Alcan 1-Y	2300	180	180	180
Alcan 1-Z	2300	180	180	180

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2300	180	180	180
Alcan 1-A	2300	180	180	180
Alcan 1-B	2300	180	180	180
Alcan 1-C	2300	180	180	180
Alcan 1-D	2300	180	180	180
Alcan 1-E	2300	180	180	180
Alcan 1-F	2300	180	180	180
Alcan 1-G	2300	180	180	180
Alcan 1-H	2300	180	180	180
Alcan 1-I	2300	180	180	180
Alcan 1-J	2300	180	180	180
Alcan 1-K	2300	180	180	180
Alcan 1-L	2300	180	180	180
Alcan 1-M	2300	180	180	180
Alcan 1-N	2300	180	180	180
Alcan 1-O	2300	180	180	180
Alcan 1-P	2300	180	180	180
Alcan 1-Q	2300	180	180	180
Alcan 1-R	2300	180	180	180
Alcan 1-S	2300	180	180	180
Alcan 1-T	2300	180	180	180
Alcan 1-U	2300	180	180	180
Alcan 1-V	2300	180	180	180
Alcan 1-W	2300	180	180	180
Alcan 1-X	2300	180	180	180
Alcan 1-Y	2300	180	180	180
Alcan 1-Z	2300	180	180	180

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Alcan 1-A	2300	116%	16%	16 1/2	- 1/2
Alcan 1-B	2400	240	240	240	0
Alcan 1-C	2300	126	126	126	0
Alcan 1-D	2300	126	126	126	0
Alcan 1-E	2300	126	126	126	0
Alcan 1-F	2300	126	126	126	0
Alcan 1-G	2300	126	126	126	0
Alcan 1-H	2300	126	126	126	0
Alcan 1-I	2300	126	126	126	0
Alcan 1-J	2300	126	126	126	0
Alcan 1-K	2300	126	126	126	0
Alcan 1-L	2300	126	126	126	0
Alcan 1-M	2300	126	126	126	0
Alcan 1-N	2300	126	126	126	0
Alcan 1-O	2300	126	126	126	0
Alcan 1-P	2300	126	126	126	0
Alcan 1-Q	2300	126	126	126	0
Alcan 1-R	2300	126	126	126	0
Alcan 1-S	2300	126	126	126	0
Alcan 1-T	2300	126	126	126	0
Alcan 1-U	2300	126	126	126	0
Alcan 1-V	2300	126	126	126	0
Alcan 1-W	2300	126	126	126	0
Alcan 1-X	2300	126	126	126	0
Alcan 1-Y	2300	126	126	126	0
Alcan 1-Z	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-AZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-BZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-CZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-DZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-ED	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-ER	2300	126	126	126	0
Alcan 1-ES	2300	126	126	126	0
Alcan 1-ET	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-EZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-FZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GH	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GW	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GX	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GY	2300	126	126	126	0
Alcan 1-GZ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HA	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HB	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HC	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HD	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HE	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HF	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HG	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HI	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HJ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HK	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HL	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HM	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HN	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HO	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HP	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HQ	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HR	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HS	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HT	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HU	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HV	2300	126	126	126	0
Alcan 1-HW	2300	126	126	12	

Ce sont surtout les grandes firmes qui font des affaires avec la SEE

par Michel Nadeau

Au Québec, ce sont surtout les grandes entreprises qui tirent profit des services offerts par la Société pour l'exportation des exportations (SEE).

Selon le président de cet organisme fédéral spécialisé dans l'assurance et le financement des exportations, M. Sylvain Cloutier, les entreprises établies au Québec auraient participé dans une proportion de 35% au chiffre d'affaires de \$4,4 milliards en 1981.

Les principales firmes québécoises ayant obtenu des prêts et du financement de la SEE en 1981 furent Lavalin International, Les chantiers Davie Ltee, CAE Electronics, Bombardier, Pratt & Whitney, Dornier, SNC, Velan Engineering, Canair et Dumco Métal de Laval.

M. Cloutier, qui était hier midi l'invité de la Chambre de commerce du district de Montréal a également dévoilé le

fait que l'organisme a enregistré une perte au premier trimestre. Les profits de la SEE ont fondu de façon drastique au cours de 1981 en raison de deux facteurs principaux: l'ascension spectaculaire des pertes sur prêts et la fluctuation à la hausse des taux d'intérêt.

Le rapport annuel montre que la provision pour pertes sur prêts a plus que doublé en 1981 pour atteindre \$14,6 millions; au chapitre des assurances et garanties, il a fallu tripler la provision pour sinistres au niveau de \$13,6 millions.

Ces postes budgétaires expliquent en grande partie la chute des profits de \$32,6 millions à \$2,2 millions l'an dernier. Les taux d'intérêt ont également fait mal à la SEE, qui emprunte sur les marchés internationaux à travers des obligations à moyen terme pour financer ses prêts.

Le président de la SEE a

mentionné que le dossier des automobiles GM devant être livrées en Irak était toujours à l'étude. L'entreprise fédérale ne prévoit pas de pertes substantielles du côté de l'Argentine. Les exportations assurées ou garanties vers ce pays ont été de près de \$16 millions l'an dernier.

L'invité de la Chambre de commerce a mentionné quelques réussites québécoises au chapitre de l'exportation. Teco International, de St-Romuald, a décroché des contrats de \$125 millions en Algérie. Lavalin et la SEE ont pris un risque de \$98 millions dans le même pays pour l'érection d'un monument national et d'un musée.

La SEE a versé des indemnités de \$6,2 millions à Iran Ltee en raison des problèmes politiques en Iran. Mais la performance des firmes québécoises au sujet des pertes semble bonne puisque les indem-

nités ont baissé de \$7 millions en 1980 à \$4 millions l'an dernier.

M. Cloutier a donné l'exemple de firmes plus petites comme J.P. Corbeil, dans la chaussure, ou Rougier Inc. dans les produits pharmaceutiques qui ont percé à l'étranger.

Au sujet des États-Unis, le p.-d.g. a rappelé que si le marché américain compte pour 80% des exportations de produits manufacturés au Québec, son organisme peut assurer des risques dans ce pays.

Pour ce qui est de la participation des francophones à la direction de cet organisme, reconnu jadis pour être un bastion anglophone à Ottawa, M. Cloutier a mentionné que 24% des cadres étaient de langue française.

Le bureau de Montréal, situé à la Tour de la Bourse, est dirigé par Mme Denyse Mackey.

L'importation de chaussures de cuir à nouveau contingentée?

OTTAWA (PC) — Au moins trois députés libéraux du Québec ont menacé le cabinet fédéral de participer à une manifestation devant le Parlement le 8 juin si Ottawa ne remet pas en place les contrôles sur l'entrée au pays des chaussures de cuir.

«Je m'engage à être le premier en avant de la manifestation», a déclaré hier le député de Saint-Hyacinthe, M. Marcel Ostiguy, se disant convaincu «que le cabinet endosse à 80% l'imposition des quotas» et que seul le ministre Ed Lumley et certains fonctionnaires sont toujours opposés aux contrôles.

De leur côté, les députés de Richmond, M. Alain Tardif, et de Mégantic-Compton, M. Claude Tessier, ont eux aussi soutenu qu'ils entendaient joindre les rangs des contestataires si Ottawa ne révisait pas sa position. Selon M. Tardif, ce geste pourrait bien être imité par une quinzaine d'autres libéraux.

Un proche collaborateur du ministre, Herb Gray, responsable du dossier, a soutenu que le cabinet fédéral «n'avait pas trouvé drôle la menace des députés» faite lors du caucus de mercredi dernier. «Quand ils ont vu que les gars pourraient se retrouver sur le trottoir avec les manifestants, ils se sont sentis au pied du mur», a-t-il dit, ajoutant qu'il était convaincu qu'Ottawa annoncerait de nouveaux contingentements «cette semaine, ou dans quinze jours».

«Ils ont compris le message. Je suis certain qu'ils reviendront avec les quotas», a dit le député Tessier.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCATS

La Corporation d'Aide Juridique de Montréal recherche un avocat plaideur en droit civil et un autre en droit criminel.

Les candidats devront avoir l'expérience de la plaidoirie et un minimum de 3 ans d'admission au Barreau.

Traitement annuel: à déterminer selon l'expérience.

Tout intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae à:

Me Robert Forest, directeur général
Corporation d'Aide Juridique de Montréal
800 est, de Maisonneuve
8e étage
Montréal, Québec H2L 4M7

Les demandes seront traitées confidentiellement.



ÉCONOMIE

Professeur régulier à temps complet

- Doctorat ou maîtrise avec expérience
- Classification et salaire selon convention collective
- Cours de 1er cycle

Faire parvenir curriculum vitae complet avant le 1er juin 1982 au:

Doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB)
R2H 0H7 Tél.: (204) 233-0210

SÉMINAIRE SALÉSIE

Institution privée d'enseignement secondaire pour garçons et filles, dirigée par une corporation laïque et religieuse recherche

un(e) bibliothécaire(ne)
ou
technicien(ne) en documentation

Fonctions: Responsable de la bibliothèque de l'école.

Exigences: — DEC en bibliothécaire ou l'équivalent
— avoir travaillé 2-3 ans dans une bibliothèque
— expérience en milieu scolaire sera considérée

Traitement: Selon les qualifications.

Si vous êtes intéressés(es), faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 13 mai 1982 au:

Comité de Sélection
a/s M. Louis Houle
Séminaire Salésien
135 rue Don Bosco
Sherbrooke, Qué. J1L 1E5
Tél.: (819) 569-2222

RÉDACTRICE(TEUR) EN CHEF

pour la revue "L'infirmière canadienne", organe national officiel de la profession infirmière au Canada.

Sous la responsabilité du directeur des communications, le titulaire du poste sera responsable de la planification et de toutes les phases de production de cette revue mensuelle, en collaboration avec 2 adjointes à la rédaction.

Les postulants devraient détenir un diplôme universitaire en journalisme et environ 5 ans d'expérience pertinente incluant la production de publications (ou toute combinaison équivalente de formation et d'expérience). La qualité d'infirmière autorisée et la connaissance pratique de l'anglais seront retenues en faveur du candidat.

ENTRÉE EN FONCTION: immédiate

TRAITEMENT: selon la formation et l'expérience

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 mai 1982, en mentionnant le numéro de dossier C5-4-RC-EM, à:



Guy Legault
Association des infirmières et infirmiers du Canada
50, The Driveway
Ottawa (Ontario) K2P 1E2
(613) 237-2133

GÉRANT

Assurance individuelle

Nous offrons un défi intéressant à une personne dynamique pour assumer la supervision du personnel et la gestion de la division du Service aux assurés sous la responsabilité du Directeur du service de l'assurance individuelle.

Tout en se familiarisant avec nos politiques, la personne retenue s'occupera de l'administration générale des contrats d'assurance individuelle (changements légaux, rachats, transferts de fonds, échéances...), de la qualité du service à la clientèle et du support aux représentants.

Le candidat qui sera retenu possède un minimum de quinze ans de scolarité, cinq à dix ans d'expérience en administration d'assurance individuelle avec gestion de personnel. Il est bilingue et il possède des habiletés marquées en communication et en gestion. Il a de l'initiative, de l'entregent et un bon leadership.

Si vous croyez être cette personne, n'hésitez pas à faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
ALLIANCE MUTUELLE-VIE
680 ouest, rue Sherbrooke
suite 285
Montréal H3A 2S6

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières

Chaque parution coûte \$5,30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte \$0,20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées

\$0,65 la ligne agate. Minimum \$10,40.

- Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.
- Nous acceptons par téléphone.



286-1200

(annonces classées seulement)

Pour tout autre service

844-3361

Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas tous grands à prix d'adultes. 207 est Beaudin. Tél. 276-9067 ou 3611 ouest. Notre Dame 935-6716 et 1019 St-Michel. 387-2841. J.N.O.

Antiquités

ESCALIER collapso intérieur démontable, poêle 3 tons, poêle Bélanger fonte et argent, 2 poutres 30' de long, meuble de toilette avec lavabo encastré (Paris d'ouest Chez-Sol déc. 81) 285-3611. 3-5-82

RECAMIER 19e siècle, récemment rénové. \$2500. Mobilier de salle à manger chère, 9 meubles uniques. Ecole de Meuble 1930, \$2000. 271-1972. 10-5-82

DECAPAGE sur boiserie, portes et fenêtres, etc. Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 10-5-82

ACHETONS antiquités de toutes sortes — gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 382-5560. 6-5-82

Appartements/logements à louer

AHUNTSIC, Grande-Allée, 4½, chauffé séparé, thermostat individuel, entrée laveuse-sécheuse, libre. \$475. 387-2170, 389-2517. 7-5-82

les plaisirs du BRIDGE

L'union des deux partenaires fait le triomphe

par Charles-A. Durand

♦ ♦ ♦ ♦

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord		Est	
♥ 7 2		♥ A V 3	
♥ D 10 9		♥ 7 6 5	
♥ 8 3 2		♥ A	
♥ R V 10		♥ 8 7 6 4 3	
Ouest		Sud	
♠ R D 8 6 5		♠ A V 3	
♥ 4		♥ 7 6 5	
♥ 7 6 5 4		♥ A	
♠ 5 2		♠ 8 7 6 4 3	

Sud		Nord	
♥ 10 4		♥ A R V 8 3 2	
♥ A R V 8 3 2		♥ R D 10	
♥ A D		♥ A D	

Les enchères
Sud 1♥ passe 2♥ passe
Est 4♥ passe 4♥ passe

Entame: le Roi de pique par Ouest.

Le bon joueur a toujours l'esprit en éveil et lors de la défense, il doit analyser les enchères et l'entame de son partenaire et s'efforcer de coordonner les deux jeux dans le but d'en tirer le plus de levées défensives possibles et ainsi souvent provoquer la chute du contrat adverse. Dans la donne ci-dessus, les enchères étant terminées et n'ayant apporté aucun indice propre à diriger l'attaque, Ouest n'a pas d'autre choix que l'entame du Roi de pique. Cette carte est classique. Du même coup, il avertit son partenaire qu'il détient la Dame.

Le mort s'étale sur la table et Est prenant connaissance de ce jeu, ainsi que de l'entame, fit un peu de réflexion. Le plan de chaque défenseur doit s'élaborer avec autant de souci que celui du déclarant.

Le saut fait par Sud à quatre coeurs révèle une main de

vingt points. Est additionnant les quelque sept points du mort à ceux de sa main conclut que son partenaire ne possède que le Roi et la Dame de pique comme valeur en hautes cartes. L'oeil de l'aigle voit très rapidement sa proie; il en est de même du bon défenseur.

Est présume donc faire deux levées de défense en pique, une levée avec l'As de carreau et une levée de coupe en carreau. Tous les honneurs de pique étant connus, il est positif que la valeur de Sud en cette couleur ne peut être que la force d'une courte. Si la courte est un singleton, le plan d'Est ne se réalisera pas. Mais si Sud possède deux piques, par quelle stratégie les défenseurs peuvent-ils mettre à court d'une levée ce contrat de grande force. La logique d'Est le porte à croire que si son partenaire non vulnérable avait eu six piques, il aurait certainement gagé un pique en surenchère. Il ne l'a pas fait; il doit donc posséder deux piques.

Suivons la marche du jeu: Est s'empara du Roi de son partenaire. Il donnait certainement l'indice que sa main offrait une situation particulière: n'avait-il que deux piques et voulait-il en couper un troisième? Il joua alors son As de carreau et donna la main à son partenaire avec un petit pique. Le tableau était parfait pour Ouest; il comprit très bien qu'une coupe était demandée en carreau par son partenaire. Ouest joua alors un petit carreau et son partenaire remporta une levée en coupant. Le contrat fut à court d'une levée.

Beaucoup des mains que nous jouons, au fil des jours, présentent de tels moyens d'action. Le joueur moyen ne voit pas la grandeur de ces coups; c'est pourquoi il se tient à l'arrière des champions et des experts.

Appartements/logements à louer

QUEEN MARY & Lemieux, 3½, chauffé, cuisine, réfrigérateur fournis, 1er juillet. \$254. 733-7540, 620-0641. 7-5-82

OUTREMENT demi-sous-sol, 3½, meuble, chauffage, électricité, entrée privée, libre immédiatement. \$205. Références. 733-9683. 6-5-82

ST-LAURENT, Domaine Chameran, très beau haut duplex, ensoleillé, 7½, chauffé, 1½ bain, 3 c., stationnement, près piscine, tennis, 5 min. bus train, 1er juillet. \$585. 336-0176. 7-5-82

COTE-DES-NEIGES, haut duplex, chauffé, 6½ pièces, réfrigérateur, tranquille, clair, face parc Kent. Proximité U de M. et hôpital Ste-Justine. Libre 1er juillet. \$535. 738-7544. 6-5-82

COTE-DES-NEIGES, 3½, meuble, semi-sous-sol, ensoleillé, près Université de Montréal, \$260, 4405 Isabella. 739-6080. 06-05-82

SOUS-LOUER, juin-juillet-août, grand 3½, meuble, près Université de Montréal. 737-9052. 14-05-82

VUE sur le Parc Lafontaine, bas, 5 pièces, 1er juillet, chauffage, cuisine incluse, \$500. Aussi 4 pièces, cuisine, réfrigérateur inclus, 1er juin. \$400. 286-1200. J.N.O.

OUTREMENT, sous-location, 4 chambres à coucher, 3 s.b., foyer, garage double, vue sur un parc, bail finissant juin 83, libre 1er août. 597-5073. 273-6463. 10-05-82

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, appartement sur 2 étages, ensoleillé, chambre à coucher avec foyer, cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle. \$925. 282-9601, entre 19 et 21h. 6-5-82

CEDAR, à 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½, 3½, 4½, 1er juillet. Concierge. 339-5321. J.N.O.

4½, chauffé, eau chaude, limite Outremont, près autobus et centre d'achat, libre juillet. \$375. Après 8h: 738-3947. 10-5-82

OUTREMENT, 742 McEachern, face Stanislas, haut 7½, grand, foyer, salle à manger séparée, sodium, \$800, non chauffé. 691-7882 soir ou 272-9419. 10-5-82

AHUNTSIC, Grande-Allée, haut de triplex, 5½, chauffé, \$525. 384-1644. 6-5-82

PREZ PARC LAFONTAINE, maison meublée (ou non), 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bain, jardin, libre 1er juillet pour 1 an. \$550 plus charges. SOI. 523-3715. 6-5-82

ANJOU, face parc, luxueux bas duplex, 5½, tapis m/m, cuisine, lave-vaisselle encastré, s/f, s. lavage, garage, court, système chauffage électrique. \$675/mois, non chauffé. 353-8822. 7-5-82

LACOMBE près U de M., haut duplex, 5½, chauffé, eau d'eau payée, très ensoleillé, 2 s.b., cuisinière réfrigérateur, laveuse-sécheuse, tapis m/m, sont fournis. Après 5 h p.m. 737-3998. 8-5-82

Appartements/logements à louer

LASALLE, haut duplex, 5½, \$340/mois, libre 1er juillet. 333-3635, ou 365-5619. 6-5-82

VIEUX-MONTRÉAL, 3½, neuf, vue sur Montréal. 842-5057, jour. Mme Lapalme. 10-5-82

N.D.G. Rue Hampton, haut duplex, 7½, chauffé, garage, libre 1er juillet. \$550. Références: Mme Passchier, jour. 738-1662, soir. 288-5432. 10-5-82

OUTREMENT, rue Plantagenet près Côte Ste-Catherine, bas duplex 6 pièces + s/s fini et garage. Chauffé, service déneigement, près hôpitaux, église, Université, tout métro, libre 1er août. \$950. Tél. après 19 h: 733-2643. 6-5-82

PREZ OUTREMENT, luxueux bas duplex, site enchanteur, tranquille, magnifique jardin, grandes pièces, 2 c.c., 2 s.b., cuisine chère, \$625, juillet. 731-9876 après 5 h. 6-5-82

OUTREMENT, bas duplex incluant sous-sol, 13 pièces, très spacieuses, grands espaces, chauffé, et ou haut duplex 7½, bien situé, occupation libre à court terme. 722-9211. 6-5-82

Autos/Motos

VOLVO 76, parfait état mécanique, extérieur — intérieur impeccables, 4 Michelin, Cause départ. \$5300. 16 à 21 h. 671-8955. 06-05-82

RENAULT 5 GTL 1979, tout ouvrant, AM-FM. Blaupunkt compte-tours, 2 pneus d'hiver, essuie-glace arrière, 36 000 milles. Excellente condition. Particulier. 767-6200. 6-5-82

JAGUAR XJ6L 1977, 35 000 milles, bonne condition. \$10 500. Inf. 845-6585. 7-5-82

Bureaux à louer

ESPACES DE BUREAUX

A louer disponibles immédiatement, édifice Girardin, centre-ville, près métro Berri-de-Montigny. Immeuble de classe A. Idéal pour professionnel. 849-3856, 849-3581. 10-5-82

VIEUX-MONTRÉAL

Atin de minimiser les frais d'opérations nous désirons partager notre bureau avec une ou deux personnes. Services de secrétariat et équipement de bureau disponibles. Nous avons aussi des bureaux de 550 et 300 p.c. à louer.

286-1200 J.N.O.

POUR PROFESSIONNEL 500 p.c. — 7500 p.c., avec tous les services. Parc Lafontaine. Jour: 589-7021, soir: 670-3386. 10-5-82

Chalets à louer

EASTMAN, luxueux chalet en montagne, 3 c.c., foyer, tous services inclus. Saison été. Après 16h: 659-2749. 8-5-82

Chalets à vendre

EASTMAN, maison finie extérieure cède, intérieur pin et cède, 5 pièces, foyer Jotul, boisé, accès Lac Orford, tennis, équitation. Jour: 670-2610, soir: 651-7300. 6-5-82

Condominium à vendre

OUTREMENT
Adjacent, appartement à vendre en condominium entièrement refait à neuf, 3 c.c., 1,600 p.c. \$70,000, pour plus d'informations: 272-7868 après 18 h. J.N.O.

COURS ANTOINE, près métro Villa-Maria, 4½, condo, complètement rénové, demande \$43 000. Bonne condition de financement. 488-4579. Privé. 8-4-82

CENTRE-VILLE, près métro Place-des-Arts / Jeanne-Mance, 1 ou 2 chambres à coucher, salle de séjour 12 x 13, fenêtres en saillie, murs et briques naturelles, planchers en bois franc, cuisine encastrée. \$47 000 à \$60 000, privé. 482-9782. 8-5-82

Condominium à louer

VIEUX-MONTRÉAL, superbe appartement de prestige, 1300 p.c., jardin intérieur et terrasse privé sur le toit. \$1 500/mois. 667-2541. 288-9156. 6-5-82

Commerces à vendre

SALON DE COIFFURE à vendre, près Radio-Canada, décoration et équipement neufs. Doit vendre pour raison de santé. Prix à discuter. 522-5477. 6-5-82

Cours

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage,
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogie d'expérience.
276-9632 6-5-82

Cours

Pour futurs artistes, journalistes, hommes politiques, hommes d'affaires, etc...
PHONÉTIQUE, DICTION, LECTURE, INTERPRÉTATION VOCALE ET RADIO-PHONIQUE. Cours privés et semi-privés.
489-2153 10-5-82

Demandes d'emplois

ÉTUDIANT 3e année Génie Civil Université Sherbrooke recherche un stage pour cet été. Après 5 h: Roger. 365-8206

Geary et Berger en désaccord au sujet de Gaudaur

par Richard Milo

Bob Geary et Sam Berger diffèrent d'opinion quant à la compétence du commissaire de la Ligue canadienne de football, Jake Gaudaur. L'un estime qu'il contrôle la situation, l'autre, qu'il devrait démissionner.

«Gaudaur a trop attendu, tranche l'ancien propriétaire des Alouettes. Ce n'est pas en mars, mais plutôt en novembre qu'il aurait dû intervenir. Il devrait savoir que des problèmes légaux ne se règlent pas en un jour. Il a fait preuve d'incompétence notoire et il devrait remettre sa démission!»

Présent hier midi à la Brasserie O'Keefe pour assister à la remise de montants totalisant \$80.000 à différents organismes par le Festival de la Coupe Grey 1981, Berger n'a pas caché sa profonde déception, son amertume pour ne pas dire son dégoût devant la gravité de la situation à Montréal.

«Montréal est une bonne ville de football, il y a d'excellents instructeurs, de bons joueurs, de bons partisans, dit-il. Pour qu'il y ait une équipe en 1982, il faut que la situation soit clarifiée rapidement, immédiatement. Si Gaudaur avait agi en novembre, tout serait réglé à l'heure actuelle.»

Contrairement à M. Berger, le directeur général Bob Geary pense plutôt que Gaudaur ne pouvait pas mieux agir dans les circonstances. Et il se dit optimiste.

«Il faut comprendre que Bill Putnam était en poste en novembre, explique-t-il. Ensuite, il y a eu George Allen, et je crois qu'il ne pouvait intervenir plus tôt.»

«De toute façon, je suis optimiste. Le commissaire est sur le point de trouver une solution au problème. Il y aura du football à Montréal en 1982.»

Geary doit rencontrer Harry Ernest aujourd'hui. Ernest revient comme mandataire de Nelson Skalbania, à la veille de la nouvelle saison.

«Je saurai enfin à quoi m'en tenir, dit Geary. Je devrais connaître quels seront ces fonctions demain (aujourd'hui), ce qui m'aidera dans ma tâche.»

Au moment d'écrire ces lignes, les Alouettes n'auraient plus un sou en banque. Les employés ont vu la caisse en obtenant leurs chèques de paye le 13 mai, et l'équipe, sans argent, ne pourra continuer ses opérations à moins d'une injection monétaire dans les jours qui viennent.

Néanmoins, l'instructeur Joe Galat, comme Geary, demeure optimiste. Galat a reçu un appel de George Allen, ces jours derniers, l'invitant à rester, «parce qu'il y aura une équipe en 1982», a-t-il dit. Ce qui a amené la réflexion suivante de Galat: «Il doit savoir des choses que j'ignore.»

Quoi qu'il en soit, Allen a cependant avoué à Galat que ses chances de revenir à Montréal sont très minces, pour ne pas dire nulles. Il y a quelques jours, l'ex-entraîneur des Alouettes, Joe Scannella, a également rejoint Galat, l'assurant qu'il y aura du football professionnel de la Ligue canadienne à Montréal.

Entretiens, Galat et ses adjoints préparent la machine pour le camp d'entraînement qui commencera à la fin du mois. Ils travaillent présentement à la réalisation du cahier des jeux, procédant à l'évaluation du personnel à leur disposition.

«J'ai discuté de la situation avec mes adjoints, précise Galat. Tous ont accepté de rester même s'ils étaient libres de quitter.»

«Il est inutile de s'inquiéter. Il faut se préparer à la nouvelle saison, de façon à être prêt, ajoute-t-il. Sinon, nous risquons d'être pris au dépourvu, sans préparation et devant l'obligation de travailler en vitesse.»

Pour étayer sa pensée, Galat rappelle que, de toute façon, la vie d'un entraîneur est souvent de courte durée. Tout bon entraîneur doit apprendre à vivre dans l'adversité. Ainsi, il rappelle qu'à New York, lui et tous les instructeurs des Giants ont été congédiés il y a deux ans pour avoir raté une participation aux éliminatoires lorsque le quart-arrière de l'équipe a échappé le ballon, lors du dernier match du calendrier.

Luc Tousignant pourrait bien jouer avec les Alouettes dès cette année. Selon Joe Galat, qui a travaillé au cours du dernier week-end avec Tousignant lors du camp d'évaluation des joueurs amateurs à l'Université McGill, le quart-arrière de Trois-Rivières aurait avantage à choisir la Ligue canadienne, où il pourra courir davantage et ainsi profiter au maximum de cette dimension dans son jeu. Par ailleurs, Galat souligne que les Bills de Buffalo ont également réclamé un quart-arrière en troisième ronde, avant Tousignant en huitième ronde.

Une défaite de 4-2 propulse les Nordiques en vacances

Les Islanders balaient la série 4-0

par André Bellemar

QUÉBEC (PC) — Les Islanders de New York ont accédé une fois de plus à la finale de la coupe Stanley, précieux et prestigieux trophée qu'ils ont gagné au cours des deux dernières années. Hier, les champions de la ligue nationale de hockey ont fustigé les Nordiques de Québec et figé leurs partisans en l'emportant 4-2 au Colisée pour balayer les honneurs de la finale Prince de Galles 4-0. Les protégés de Al Arbour l'ont toutefois échappé belle avec les Nordiques inscrivant deux buts en l'espace de 37 secondes dans les dernières minutes de la rencontre — pour leur donner des sueurs froides.

Les Islanders bénéficieront de quelques jours de repos bien mérités avant de se lancer à l'assaut de l'ultime victoire contre les champions de la Conférence Clarence Campbell, les Canucks de Vancouver ou les Black Hawks de Chicago.

Bob Bourne et John Tonelli ont déjoué Daniel Bouchard

Islanders 4, Nordiques 2

Première période	
1-NY ISLANDERS: Bourne (8)	2-01
Trotter, Bossy	
Pénalité: Merrick NY 10:10	
Deuxième période	
2-NY ISLANDERS: Tonelli (6)	1-09
Nystrom, Merrick	
Pénalités: Tonelli, NYI, A. Stastny Québec 10:26, D. Sutter NYI 13:30	
Troisième période	
3-NY ISLANDERS: Gilles (6)	15-35
Trotter, Persson	
4-QUÉBEC: Pichette (2)	16-09
P. Stastny, M. Stastny	
5-QUÉBEC: Goulet (5)	16-46
6-NY ISLANDERS: D. Sutter (4)	19-58
Pénalité: P. Stastny Québec 13:47	
Tirs au but	
NY Islanders 11, 6 12-29	
Québec 7, 7 7-22	
Gardiens: Smith, NY Islanders: Bouchard	
A-15:238.	

en débuts de première et deuxième périodes, et Clarke Gillies a compté à la 16e minute de l'engagement final pendant un avantage numérique pour porter le compte 3-0. Dave Pichette et Michel Goulet ont toutefois redonné espoir aux Nordiques en déjouant Billy Smith jusque la fort peu occupé, dans un match qui aurait été sans éclat n'eût été ce dernier élan des courageux Nordiques.

Duane Sutter dans une cage déserte a marqué le dernier but des Newyorkais.

Les Islanders ont mené le match à leur guise pendant 55 minutes. Ils avaient pris les devants dans la série par des victoires de 4-1 et 5-2 à Uniondale et 5-4 dimanche à l'issue d'une prolongation «Crève-cœur» à Québec.

Les Nordiques n'ont que très peu mis Billy Smith à l'épreuve, la défensive des Islanders se faisant très imperméable.

Les Nordiques sortent néanmoins grands de ces séries après avoir joué les «Cendrillon» contre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston avant d'offrir une quelconque résistance aux tout puissants Islanders en route vers une élimination quand même honorable.

Une profonde déception se lisait sur tous les visages des joueurs des Nordiques après leur élimination hier soir au Colisée aux mains des Islanders de New York, mais, en même temps, une grande fierté émanait de ces athlètes qui auront tout donné avant de s'incliner.

Au son de la sirène l'instructeur Michel Bergeron a traversé la patinoire pour aller serrer la main à son homologue Al Arbour et lui souhaiter



Michel Goulet, des Nordiques, atterrit sur Bryan Trottier, des Islanders, dans le feu de l'action de la première période, hier soir, au Colisée de Québec.

bonne chance en finale.

Plusieurs joueurs des Nordiques en ont fait autant et la série s'est terminée dans un esprit de gentillesse, chacun éprouvant un grand respect envers l'autre.

Le seul regret de Michel Bergeron c'est d'avoir rendu les armes dans le minimum de matches, quatre. «Avec un peu de chance, nous aurions pu en gagner une et peut-être même deux avant hier soir, mais je dois rendre crédit quand même aux Islanders qui n'ont pas mérité la coupe Stanley ces deux dernières saisons pour rien. Ils sont réellement très forts. Mais je suis très fier de mes hommes qui ont lutté comme de véritables professionnels jusqu'à la fin», a-t-il dit.

Pour sa part, l'entraîneur des Islanders, Al Arbour, assis à côté de Bergeron, a rendu hommage à la ténacité et au courage des Nordiques. «Les Nordiques constituent une équipe dangereuse et ils l'ont montrée une fois de plus en portant le compte 3-2 à la fin de la troisième période. Nous avons été chanceux de bénéficier d'échappées surtout dans le deuxième match à Long Island. Laissez-moi vous dire que les Nordiques forment l'équipe de l'avenir avec un instructeur jeune comme Michel Bergeron et un assistant aussi talentueux que Charles Thiffault. Les deux hommes ont vite appris et tout leur est permis dans l'avenir», a dit Arbour.

Le directeur-gérant Maurice Filion était également très fier de la tenue de ses joueurs.

«Même si nous avons perdu, nous avons été à même de constater la valeur de cette équipe. Quand on perd et que nos joueurs se comportent de cette façon après la défaite, c'est bon signe. Nous ne jouons pas beaucoup appris. Je suis fier d'eux et je n'ai que des félicitations à leur adresser.

À Québec, le joueur de centre Peter Stastny est devenu le deuxième joueur des Nordiques à recevoir la coupe Jean-Lesage par suite d'un scrutin tenu auprès des journalistes de l'Association des rédacteurs de hockey professionnel de Québec.

Cet honneur est décerné au joueur qui a été le plus représentatif de sa profession au cours de la saison tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la patinoire pour ses qualités hu-

maines et d'athlète.

Stastny succède ainsi à Robbie Ftorek, l'ex-capitaine des Nordiques, qui avait mérité l'honneur en 1980-81.

Le joueur slovaque a terminé au premier rang des compteurs de l'équipe cette saison avec 46 buts et 93 mentions d'assistance pour un total de 139 points.

La coupe Jean-Lesage a été instituée le 28 janvier 1981 pour rendre hommage à l'ancien premier ministre du Québec et ex-président du conseil d'administration des Nordiques.

Peter Stastny reçoit ainsi une bourse de \$5.000 fournie par la brasserie O'Keefe, propriétaire des Nordiques. La moitié de cette somme sera versée à une fondation devant être nommée ultérieurement.

Les Canucks ne font pas encore fortune

VANCOUVER (PC) — Même si les Canucks de Vancouver connaissent présentement les meilleures séries éliminatoires de leur histoire, les dirigeants de l'équipe ne font pas fortune pour autant.

La saison dernière, les Canucks ont réalisé des profits de \$838.000. À la fin de la présente série contre les Black Hawks de Chicago, les Canucks auront réalisé des profits de \$250.000.

«Les gens s'imaginent que nous réalisons des profits énormes à cause des séries éliminatoires, dit John Chesman, vice-président des finances de l'équipe. Ce n'est pas tout à fait vrai».

Si les Canucks jouent devant des salles comblées au Colisée du Pacifique contre les Hawks, ce n'était pas le cas au cours des autres séries. Par contre, la participation aux séries fait que les Canucks réaliseront quelques profits, eux qui étaient en danger de perdre l'argent cette saison.

La vente des billets en saison régulière accusait une baisse de 58.000 par rapport à l'an dernier et un rapport soumis aux propriétaires, la Northwest Sports Enterprises, en février, montrait que les dépenses dépassaient les revenus de \$109.000.

Tout l'argent des séries ne représente pas seulement des profits pour les Canucks. L'équipe a dû verser à la ligue \$46.000 par match lors de la première ronde contre Calgary et \$56.000 par partie lors de la série contre Los Angeles. Il en coûte également \$56.000 par match pour la présente série.

Dans chaque match de la série contre Chicago, les Canucks ont des revenus de \$250.000. Mais Chesman mentionne qu'il faut payer la ligue, le loyer au Colisée en plus des dépenses de voyage, les bonis versés aux joueurs, etc.

Glenn Michibata au circuit Alcan

TORONTO (PC) — Le meilleur joueur de tennis du Canada, le Torontois Glenn Michibata, s'est inscrit officiellement hier au circuit Alcan, une tournée de cinq épreuves disputée au Québec et en Ontario.

Le circuit Alcan, qui offre des bourses de l'ordre de \$40.000, procure également 25 points APT (Association des professionnels du tennis) au grand vainqueur.

«Ce sont d'excellentes nouvelles, a mentionné Richard Legendre, directeur du circuit. Nous savions qu'il voulait jouer et c'est maintenant

officiel».

«Ce sont de bonnes nouvelles parce qu'il est le numéro un au Canada et il est de plus le joueur le plus spectaculaire au pays».

Michibata, qui n'a que 19 ans, a en effet un palmarès

éloquent. Il a été champion canadien en simple en 1981 et il est un membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis. Il est le joueur numéro un de l'équipe de l'université Pepperdine en Californie et est classé parmi les cinq premiers joueurs collégiaux aux États-Unis.

La première épreuve du circuit, l'Omniom de l'Ontario, sera disputée à Hamilton du 18 au 27 juin. Les quatre autres épreuves auront lieu au Québec. Le circuit prendra fin par la présentation du tournoi des Maîtres à Chicoutimi du 20 au 25 juillet.

Loto-Hockey

Résultats QUÉBEC/NEW YORK

DATE: 4 MAI 1982

Dernier but	19:58	4005
Seconde avant	19:57	255
Seconde après	19:59	255
Premier but	02:01	505
Seconde avant	02:00	105
Seconde après	02:02	105

Première punition 10:10 105

Dernière punition 13:47 105

Tous les autres buts valent 105

01:09 16:46

15:35 16:09

numéro boni

191497

10 000 \$

Un seul tir payant par billet gagnant

En cas de partage entre les temps

apparaissant ci-dessus et le rapport

officiel de Loto-Québec

se donne à priorité

Wynn's

en vente chez

Wynn's

TIRE et AUTO

CANADIAN TIME

Bonimart

loto-québec

Trois Castors chez les étoiles

QUÉBEC (PC) — Les Castors de Sherbrooke, qui représenteront la ligue junior majeure du Québec au tournoi de la coupe Memorial, ont placé trois de leurs joueurs au sein de la formation des étoiles de la ligue.

Ce trio est composé des défenseurs Paul Boutilier et Michel Petit, et du joueur de centre John Chabot, qui a terminé sur un pied d'égalité au scrutin avec Claude Verret, des Drapeaux de Trois-Rivières. Ces deux joueurs ont reçu 40 votes.

L'ailier gauche Luc Dufour, des Saguenéens de Chicoutimi, l'ailier droit Pierre Rioux, des Cataractes de Shawinigan et le gardien Roberto Romano, des Olympiques de Hull, complètent la première équipe.

Jean Lachapelle, de Hull, a été choisi comme instructeur. Taras Zytynsky et Billy Campbell, tous deux du Junior de Montréal, sont les défenseurs choisis au sein de la deuxième équipe. Les autres membres de l'équipe sont le centre Jacques Sylvestre, des Bisons de Granby, et les ailiers Sean McKenna, des Castors, et Normand LeFrançois, des Drapeaux. Michel Gosselin, de Shawinigan, est le gardien, et Pierre Creamer, de Montréal, l'instructeur.

HOCKEY

Coupe Stanley

Hier

Islanders NY 4, Québec 2

Chicago à Vancouver

Jeudi

Vancouver à Chicago

Samedi

*Chicago à Vancouver

Mardi

*Vancouver à Chicago

*si nécessaire

Les meneurs

Trotter, Isl 5 17 22

Bossy, Isl 10 9 19

Pederson, Bos 7 11 18

Federko, St-L 3 15 18

Mullen, St-L 7 11 18

Stastny P. Qué 7 11 18

Stastny M. Qué 3 14 17

Savard, Chi 10 6 16

Middleton, Bos 6 9 15

Sutter, St-L 8 6 14

McNab, Bos 6 8 14

Lygiak, Chi 5 9 14

Bourne, Isl 6 6 14

Goulet, Qué 6 7 13

Tonelli, Isl 8 5 13

Bourne, Isl 7 6 13

Evans, L.A. 5 8 13

Potvin, Isl 3 10 13

Cloutier, Qué 7 5 12

Palement, Qué 6 6 12

Smyl, Vanc 5 7 12

Gretzky, Edm 5 7 12

COUPE STANLEY

Conférence Prince-de-Galles

Série "M"

ISLANDERS NY 4 4 0 18 9 8

QUÉBEC 4 0 4 9 18 0

Conférence Clarence Campbell

Série "N"

VANCOUVER 3 2 1 9 6 4

CHICAGO 3 1 2 6 9 2

SOIRÉE ARABE

Le chanteur populaire Libanais Marcel

Khalifa et la troupe Al-Mayadine seront

à Montréal le jeudi 6 mai pour présenter

un concert à 20 h, à l'Auditorium de

l'Immeuble Principal de l'Université de

Montréal. (les revenus du concert iront

à la construction des hôpitaux de

Nabatyé et de Tyr au Sud-Liban).

Information:

845-6045 — 523-9822

Fondation Québécoise d'aide au Liban

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi

Montréal 8, San Diego 2

Atlanta 10, Pittsburgh 4

St-Louis 9, Chicago 4

New York 6, Los Angeles 3

Philadelphie 5, San Francisco 3

Hier

Cincinnati 5, Houston 2

Pittsburgh 8, Atlanta 4

St-Louis 7, Chicago 4

Montréal à San Diego

Philadelphie à San Francisco

New York à Los Angeles

Aujourd'hui

Houston, Rumble (3-1) à Cincinnati

Pastore (3-1), 12 h 35

Chicago, Bird (1-4) à St-Louis

Rincon (1-1), 13 h 35

Atlanta, Bedrosian (2-0) à Pittsburgh

Rhodes (0-3), 19 h 35

Ligue Américaine

Lundi

Baltimore 6, Seattle 0

Boston 6, Minnesota 2

Californie 5, Cleveland 4

Oakland 5, New York 2

*Kansas City 3, Milwaukee 2

Hier

Seattle 4, Baltimore 3

Minnesota 3, Boston 5

Cleveland 6, Californie 5

Detroit 4, Texas 3

Chicago 4, Toronto 3

Kansas City 9, Milwaukee 5

Oakland à New York

Aujourd'hui

Kansas City, Blue (1-2) à Milwaukee

Haas (1-2), 14 h 30

Texas, Hough (2-

Des îles au centre du monde

Le gouvernement de Bonn aura le premier, hier, exprimé les sentiments prédominants dans plusieurs capitales occidentales à l'annonce du torpillage du croiseur argentin General Belgrano. La consternation s'est propagée. Ce qui jusque-là ressemblait à un vieux film des années 40, est apparu soudainement comme une guerre réelle. Hier, l'Argentine ripostait de la même façon.

Qu'une seule vie humaine soit perdue au sujet de ces îles du bout du monde est en soi une tragédie. Qu'une seule vie humaine soit perdue pour ces îles qui, demain, seront de toute manière remises à l'Argentine traduit les effets de la spirale orgueilleuse des sentiments dans les deux capitales et au sein des deux gouvernements de Londres et de Buenos Aires. Même si les premières dépêches avaient gonflé indûment le nombre des victimes, il manquait hier encore près de 400 marins argentins. Ce véritable massacre demeure insoutenable. Ce qu'il prépare est encore plus tragique. Il incruste l'option militaire de la première ministre anglaise. Il rassemble les Argentins. Il les galvanise pour des actions sans ouverture, sinon une lutte totale dont les effets sur les affaires du monde sont déjà et pourraient devenir encore davantage troublants et explosifs.

Si ce conflit devait durer, si ce blocus devait être maintenu, cet abus réciproque de la force, en plus de multiplier les victimes, créerait dans le monde une instabilité profonde. Déjà, il divise les partenaires de la Communauté économique européenne, et, à travers eux, de l'Alliance atlantique. Il hypothèque déjà le lien actuel et l'avenir des relations entre les Amériques. Si la paix n'est pas rétablie rapidement, les peuples de l'Amérique latine, malgré les difficultés de leurs relations bilatérales et les conflits qui marquent leurs rapports, ressentiront comme une formidable gifle l'appui inconditionnel de Washington à la politique victorienne de la Grande-Bretagne. Ils chercheront des appuis partout dans le monde. Déjà les pays du Tiers-Monde se solidarisent avec la république des généraux argentins. L'Union soviétique, en plus de s'abstenir au Conseil de sécurité, cherche déjà à capitaliser sur la faillite de la diplomatie américaine et le soutien inconditionnel de l'administration Reagan aux thèses péremptives de Mme Thatcher. Quant aux Nations-Unies, dont le nouveau secrétaire-général est un Péruvien, elles n'ont pas les moyens d'imposer le respect de la résolution du Conseil de sécurité. Le premier diplomate du monde estimait hier qu'une médiation de sa part n'était pas opportune dans l'immédiat.

Par un curieux retour des choses, la sympathie de plusieurs, déjà acquise aux thèses de l'Argentine, s'étend désormais au gouvernement argentin lui-même. L'intransigence et la détermination pratique de Mme Thatcher pourraient isoler rapidement l'Angleterre. Comment en effet la communauté mondiale pourrait-elle tolérer longtemps des actes de guerre comme celui

de dimanche? Certes, l'invasion des Malouines tient de la piraterie. De plus, nul ne peut oublier que les généraux argentins et le président Galtieri devenu leur premier porte-parole, ont imposé à leur pays un régime de dure répression marqué par la torture et la disparition de milliers d'hommes et de femmes. Certes, la sympathie, voire l'appui de ceux qui condamnent cette guerre ne saurait être identifiée au soutien de ce régime dont les méthodes répugnent. Cependant, leur cause actuelle transcende les intérêts de la junte. Elle pourrait éventuellement la servir ou la desservir. L'Argentine possède des titres historiques sur les Malouines. L'Angleterre en possède aussi. Ces derniers semblent cependant plus fragiles s'il faut en croire les assurances données par Londres au sujet d'une éventuelle reconnaissance de la souveraineté argentine sur ces îles que l'actualité projette au centre des affaires.

Cette reconnaissance éventuelle rend encore plus odieuse et tragique l'usage immodéré de la force et l'attitude guerrière qui prévaut à Londres. Il y a un an à peine, l'Angleterre et l'Argentine ont glissé sur des difficultés secondaires et remis dans leurs archives respectives un projet de règlement voisin de l'entente qui permet à Londres de gouverner à Hong Kong. Dans un tel contexte, on saisit bien l'inutilité et l'absurdité de la guerre actuelle.

Pour l'instant, la fièvre gagne les capitales ennemies. La presse des deux pays, à quelques exceptions près, fait l'apologie de la solution armée. La fête et l'exaltation sont déjà brouillées cependant. En plus de compter les morts, on s'inquiète des bilans financiers qui affaibliront deux économies déjà plus que fragiles. À ce sujet, la fermeture de tout crédit au gouvernement argentin pourrait créer une situation très tendue si ce dernier refusait d'honorer sa dette.

Il aura fallu la tragédie que l'on sait pour qu'Ottawa prenne quelque distance, bien timide, de la solution forte choisie par Londres. Le Canada s'est d'abord aligné sur ce choix. Certes l'ambassadeur canadien aux Nations-Unies, M. Gérard Pelletier, avait raison de condamner, au début d'avril, l'invasion des îles disputées. Il n'était pas nécessaire cependant que le Canada mette ses installations au service de la Royal Navy comme il a fait la semaine dernière. En affirmant hier à la Chambre des communes la détermination du Canada de chercher avec d'autres la voie d'un règlement négocié, le ministre MacGuigan traduisait l'espérance d'un grand nombre.

Le gouvernement canadien devrait se dissocier et condamner la politique de Londres — comme il l'a fait pour l'aventure de Buenos-Aires. Il pourrait alors prendre des initiatives plus hardies et, souhaitons-le, fructueuses, avec les autres gouvernements qui, hier à travers le monde, ont enregistré avec consternation le début d'une guerre inutile et pleine de risques pour la stabilité de la communauté internationale.

Jean-Louis ROY

L'école dans la rue

Mi-célébration du printemps, mi-contestation, la fièvre qui fait descendre dans la rue des milliers d'étudiants du secondaire est un peu tardive. Il y a des années que le système d'évaluation qui mène au diplôme d'études secondaires mérite leur réprobation et leur rejet. Parce qu'ils sont fort mal informés, au surplus, ils s'en prennent à une réforme qui balbutie, et la répudient sans savoir qu'elle pourrait enfin leur faire meilleure justice sur le marché de l'entrée au cégep.

Si l'ensemble des méthodes d'évaluation et d'examen de sortie du secondaire restaient figés en leur état actuel, le relèvement de la note de passage de 50% à 60% ne serait rien d'autre qu'une vaste fustierie, destinée à rassurer des adultes nostalgiques des bons vieux systèmes de points. Car les résultats qui sont communiqués aux étudiants après l'épreuve des examens finals n'a qu'un très lointain rapport avec l'effort qu'ils ont — ou non — fourni pour s'y préparer. Avec la bénédiction et l'aide du ministère de l'Éducation, les milieux d'enseignement pratiquent depuis longtemps, et discrètement, une politique de normalisation des notes qui a érigé l'arbitraire en règle, camouflé les échecs, classé au petit bonheur. La réussite, dans ces conditions, ressemble à un jeu de tir, au carnaval: il y faut de l'habileté, certes, mais la chance peut tout aussi bien faire la différence.

Les notes sont d'abord normalisées selon l'école où l'on est inscrit. Travailler dur et décrocher 90% dans une école

faible aux yeux du ministère rapporte moins, au résultat final, que travailler dur et décrocher 90% dans une école bien cotée. Bien malin qui connaît les arcanes du classement des écoles, et qui pourrait témoigner de sa parfaite impartialité. Et là ne s'arrête pas le processus. Une fois tempérées de cette façon, les notes sont réparties sur une échelle provinciale comprenant l'ensemble des individus et normalisées une seconde fois. La danse des chiffres est telle, que des 30% deviennent des 50%, et des 50% deviennent des 70%. Les élèves ne voient jamais leurs résultats bruts. Les plus forts perdent souvent leur motivation, les plus faibles comptent trop sur la normalisation.

Si le système demeurait le même, les professeurs auraient tendance à relever leur évaluation pour éviter les échecs, et la normalisation ferait le reste. L'augmentation de la note de passage n'aurait donc aucun sens; elle mettrait la charrie devant les boeufs si elle n'était accompagnée d'une révision du processus de normalisation. C'est ce que permettra l'application du nouveau régime pédagogique au secondaire, qui remplacera progressivement les programmes-cadres — dont les contenus pouvaient varier selon les commissions scolaires — par des programmes aux objectifs et aux contenus mieux définis, communs à toutes les écoles, dont l'évaluation aura un sens au moins semblable partout. D'aucuns voient là un désagréable retour du pendule vers les vieilles méthodes d'élimination. Il faut

espérer que la docimologie aura fait, depuis cet hiver, des progrès. Mais il n'est plus possible de s'accrocher aux programmes-cadres, qui donnaient aux commissions scolaires une autonomie pédagogique intéressant seulement les meilleures ou les plus fortes d'entre elles.

Ce n'est que dans plusieurs années, quand l'ensemble du nouveau régime pédagogique sera en œuvre à tous les niveaux du secondaire que le système de notation pourra retrouver une fiabilité raisonnable. En attendant, entre 60% et 50%, la différence sera de l'ordre des perceptions. C'est pourquoi les manifestations massives n'ont guère de sens.

À Québec, la commission scolaire régionale de Tilly a déjà relevé sa note de passage, et évité les débrayages étudiants qui ont pourtant secoué la vieille capitale en février. Elle s'était préoccupée d'informer convenablement les étudiants, de préparer le terrain avec les enseignants et des docimologues, bref, elle avait fait ce que toute réforme exige, un peu de planification. À Montréal, la CECM a attendu qu'on manifeste sous ses fenêtres pour former un comité ad hoc, dont on ne sait trop à quoi il pourra bien servir, en cette fin d'année scolaire, à la veille des examens. L'école buissonnière ne peut durer très longtemps. Mais les étudiants n'ont pas complètement tort de prendre la rue s'ils nous rappellent aussi que l'école les ignore souvent tout autant qu'elle les sort.

Lise BISSENETTE

«Unité et prospérité»

Baisse du prix international du pétrole, engorgement des réserves de brut, réduction de la demande, incertitude quant à la reprise économique, financement problématique des grands projets dépendant d'un avenir lointain, même un géant comme Exxon a dû faire ses comptes, fermer une partie de la ville de Parachute en fermant son mégaprojet du Colorado, et vendre une partie de sa flotte de super-pétroliers. En conséquence, si Exxon a raison, il est bien difficile de donner complètement tort à Marc Lalonde.

Le ministre fédéral de l'Énergie a été vivement attaqué aux Communes, et à voir la défense qu'il a improvisée de concert avec le premier ministre, il est évident que le gouvernement a été secoué. On ne peut, en effet, miser ostensiblement sur des mégaprojets et, le jour de l'échec, prétendre qu'une brochure d'autres chantiers feront aussi bien l'affaire. À court terme, pour la main-d'œuvre de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec, la fin de ces travaux est un coup très dur. Voilà qui ne va pas faire remonter la popularité libérale.

Le tort principal du gouvernement libéral réside moins cependant dans sa politique énergétique, qu'il a entreprise au péril de la conjoncture, que dans son laisser-faire à l'égard du reste de l'activité économique et du marasme qui s'y répand à vue d'œil. À cet égard, les Conservateurs sont trop modestes. Ce n'est pas la démission de Marc Lalonde qu'ils devraient réclamer, mais celle de tout le cabinet. Malheureusement, un gouvernement Clark, de l'aveu même du chef de l'Opposition, n'aurait pas de meilleur programme économique à proposer aux citoyens et aux entreprises.

Pourtant, M. Lalonde aura tenté de

faire autant qu'un conservateur pour sauver Alsands in extremis. L'Alberta avait, plus tôt, déjà réduit à coup de milliards de dollars les royautés demandées aux compagnies. Les deux gouvernements étaient finalement prêts à assumer le gros des risques financiers tout en laissant la direction du projet au secteur privé. Cela n'a pas suffi!

Les pétroliers n'ont pas changé. Elles ne prennent pas de risques véritables. Elles disent n'avoir plus confiance dans le gouvernement actuel, mais voudraient surtout se retrouver les mains libres comme avant l'entrée d'Ottawa dans leur domaine. Sur le fond, aussi longtemps que cette ressource non renouvelable reste dans le sol, rien d'irréversible n'est perdu pour l'avenir.

En optant pour une politique fondée sur la sécurité des approvisionnements, voir sur l'autarcie, et sur une hausse spectaculaire des revenus gouvernementaux et de la propriété canadienne de l'industrie pétrolière, le gouvernement Trudeau allait heurter de front un domaine sacro-saint entre tous. S'en prenant à la domination étrangère il aurait dû savoir composer avec le marché et avec la conjoncture. Au contraire, sa «politique nationale» fut appliquée très imprudemment.

Les pétroliers mènent à travers le pays une campagne publicitaire qui ferait l'envie de n'importe quel parti d'opposition. Et dans la présente crise, même si le gouvernement les talonne avec la loi contre les pratiques monopolistiques, ces compagnies gagnent du terrain auprès d'un public inquiet des mises à pied et des fermetures d'usines. Encore une fois, la mauvaise gestion fédérale, son incroyable prodige

lité, auront compromis une politique valable.

Entre-temps, au lieu de tirer les leçons de ces échecs et de comprendre que le gouvernement central ne saurait s'ériger en seul maître-d'œuvre de la politique économique, Ottawa, pour sauver ce qui reste de son programme, va accentuer ses pressions sur Terre-Neuve et les autres provinces de l'Atlantique et pousser plus avant l'exploitation hasardeuse des gisements de l'Arctique. En somme, victime de son arrogance, de ses prétentions au leadership exclusif et de ses pratiques unilatérales, le gouvernement libéral s'est condamné à faire pire encore pour tenter d'en sortir.

Devant des partisans réunis à Charlottetown, M. Pierre Trudeau, lui aussi, a déclaré que l'abandon d'Alsands, mais continuant de jouer les provinces de l'Atlantique les unes contre les autres (pour ne pas dire contre Terre-Neuve), aurait déclaré, à en croire la Presse canadienne: «Ce pays est trop grand pour être gouverné par Ottawa seulement». D'après le correspondant de «La Presse», il aurait ajouté que ce pays est aussi trop complexe pour être gouverné «uniquement par les législatures provinciales».

Il est bien tard pour s'en rendre compte. Qui croira que l'apôtre de la confrontation s'est converti en un fidèle partisan de la coopération? La «confiance» n'aura jamais été aussi ébranlée. Il est peu probable qu'elle revienne autrement que sous un autre gouvernement. En tout cas, nous restons encore très loin de l'unité et de la prospérité qui devaient sortir de la «politique nationale de l'énergie».

Jean-Claude LECLERC

LE BITUMINISTRE



LETTRES AU DEVOIR

■ L'Ordre des chimistes et la MIUF

Le conseil d'administration de l'Ordre des chimistes du Québec et son président personnellement regrettent vivement que les manchettes qui résultent de certaines expressions utilisées lors de la conférence de presse de février 1982 aient obscurci les positions officielles de l'Ordre. Il n'était certes pas dans l'intention de qui que ce soit de ridiculiser quiconque pouvait se sentir affecté physiquement par des émanations de quelque nature que ce soit se dégageant de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde.

Par contre, les positions de l'Ordre sont toujours valables et peuvent se résumer ainsi:

1) «Les résultats rapportés par nos membres indiquent qu'il n'y a aucune preuve épidémiologique permettant de relier le taux de formaldéhyde dans les maisons avec les troubles de santé rapportés jusqu'à maintenant».

2) L'Ordre demande que des études épidémiologiques soient réalisées le plus rapidement possible afin d'établir scientifiquement s'il existe une relation significative entre la mousse isolante d'urée-formaldéhyde (et ses composantes) et les problèmes de santé qu'on lui attribue».

3) «Des observations faites par nos membres à l'occasion de prélèvements pour fins d'analyses suggèrent que des consommateurs ont pu subir des préjudices matériels plus ou moins graves suite à l'isolation avec ce matériau».

Réal R. LALIBERTÉ,
secrétaire de l'Ordre des chimistes
Montréal, 26 avril

■ Une concertation serait utile

(Lettre adressée à René Lévesque)

Comme beaucoup, j'ai suivi le déroulement du sommet économique de la semaine dernière avec un certain scepticisme... Les systèmes économiques modernes sont complexes et on connaît encore mal les mécanismes qui permettraient de les contrôler. On expérimente... Il en est un bel exemple à l'heure actuelle quand deux pays voisins, le Royaume-Uni et la France, mettent en pratique des théories diamétralement opposées.

Et encore, ce sont des pays à gouvernement centralisé. Est-il vraiment possible même d'expérimenter dans un pays à souveraineté partagée, comme le Canada. Le gouvernement central, depuis plus d'un an, pratique une politique monétaire qui vise à ralentir le rythme de l'économie en restreignant la masse monétaire en circulation. Vu cette situation, toute politique de relance qui soit le fait d'un gouvernement provincial est contradictoire. L'économie devient le malade à qui un médecin administre un purgatif et un autre en même temps un astringent! Encore heureux qu'il n'en meure pas!

Il est évident que, tout en prenant bien garde d'en parler le moins possible, le gouvernement fédéral appuie à fond la politique monétaire du gouvernement des USA. Si vous croyez que cette politique n'est pas valable, votre seul recours, à mon point de vue, est d'en convaincre le peuple, afin qu'à son tour il en convainque le gouvernement fédéral. Vous pourrez alors travailler autant que possible dans la même direction que ce gouvernement et non pas vous annuler l'un l'autre comme maintenant. Je ne comprends vraiment pas que cette considération, pourtant fondamentale, n'ait pas été soulevée.

Je vous ai dit tantôt que je ne croyais pas à la politique monétaire. L'important, pour la société, est de donner à tous les individus qui la composent une vie gratifiante. Cela n'est pas synonyme de plein-emploi non plus que de production accélérée de biens et services. Il est fondamentalement contraire à la vie et à la raison que, par une politique économique, on crée en masse le désarroi personnel du désœuvrement. La vérité est ailleurs.

Elle n'est sûrement pourtant pas dans la production pour la production. Exemple: L'un des rares consensus de votre sommet économique est, dit-on, celui de la relance de la construction d'habitations. S'est-on demandé si l'on avait vraiment besoin de beaucoup plus d'habitations nouvelles dans un pays où la croissance de la popula-

tion est en pratique nulle. Construirions-nous pour construire? Nous amuserions-nous à bâtir de nouvelles habitations pour en détruire d'autres tout à fait valables, détruisant ainsi des «petites patries» ou des gens vivaient, dans une certaine mesure, cette valorisation personnelle dont j'ai parlé.

Michel PARE

Saint-Bruno, 15 avril

■ Une publicité inacceptable

LE DEVOIR est complice, pour quelques dollars, des représentants de la Turquie, dont le gouvernement, a commis en 1915 le génocide du peuple arménien vivant sur son territoire occupé. C'est l'accusation que je porte, suite à la publication dans votre journal, le 1er mai 1982, d'un communiqué répugnant et barbare de l'ambassade de la Turquie.

Haig ADJAMI

Montréal, 3 mai

■ Connivence de pouvoir

Les enseignants sont informés par les journaux du 20 avril 1982 que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) rejette l'ultimatum du gouvernement, qui proposait aux centrales syndicales, la semaine dernière, dans une rencontre à huis clos, de rouvrir les conventions collectives pour rabaisser les augmentations salariales ou si elles refusaient, de couper 17,000 postes.

Une centrale syndicale, c'est un organisme issu du regroupement volontaire de plusieurs syndicats de travailleurs, qui veulent donner plus de force, plus de poids, plus d'efficacité à leur action syndicale, c'est une créature sous leur tutelle. Dans une telle centrale qui respecte les règles du jeu démocratique, les décisions ne peuvent être prises qu'après un vote de la majorité des syndicats associés, qui doivent décider eux-mêmes d'abord, lors d'une assemblée générale de leurs membres, de la politique qu'ils privilégieront et que devront aller défendre ensuite leurs délégués aux réunions de la Centrale, qui pourra se permettre d'ouvrir la bouche après ça et seulement après ça.

Le gouvernement s'est fourvoyé en servant à nos représentants à huis clos et en secret son ultimatum. Les «boss» dans un syndicat, ce sont les membres de la base. Le gouvernement, se prétendant transparent, se devait de s'adresser publiquement à eux et ensuite c'est aux syndicats de la base d'utiliser leur centrale, leur créature, et de lui dicter les positions qu'elle doit dé-

fendre face au gouvernement et non l'inverse, comme le fait notre centrale actuellement, qui usurpe les pouvoirs de nos syndicats. Ce n'est pas à nos représentants, à nos bureaucrates syndicaux, ni à nos bonzes syndicaux qui se prennent pour des papes et des évêques du siècle dernier, de venir décider à notre place. Nous les payons pour parler, mais non pas en leur nom mais en notre nom. Ce n'est pas à eux de nous dire quoi faire, mais à nous de leur dire quoi dire. Ils ne doivent pas usurper les pouvoirs des syndicats de la base et se moquer de ceux qui les engagent et les paient.

Les membres des syndicats de la base de la CEQ n'ont même pas encore eu le temps de se retourner que, le 22 avril, ils aperçoivent le portrait du président de la CEQ trônant avec les deux autres pontifes de la trinité syndicale, pour crier avec eux NON à l'ultimatum du gouvernement, et celui-ci dans la même page leur répond qu'il donne une semaine aux syndicats pour se prononcer. Nous faisons rire de nous, les syndicats, et par notre centrale et par notre gouvernement.

Notre gouvernement doit reviser son fonctionnement d'abord. Il doit apprendre à gérer intelligemment, arrêter de se coucher devant ceux qui beuglent le plus fort et paraissent et «grèvent» le plus longtemps, et ne plus traiter avec nos pontifes syndicaux, avec nos centrales syndicales. Les travailleurs en ont par-dessus la tête. S'il sait mettre de l'ordre dans le cabane, il ne se réveillera plus en panne sèche à tous les deux ans, pour venir fouiller dans nos poches, pour nous enlever ce qu'il n'aurait pas dû nous donner. Les électeurs n'endureront pas indéfiniment d'être traités comme des poires.

Gérard BERNATCHEZ
Yamaska, 1er mai

■ Sur qui pleurer

Pauvres traumatisés de Yamit qui doivent laisser un coin de terre — mais qui donc était là avant eux? — sans être obligés de s'exiler en dehors de la «terre israélienne».

Peut-être, comprendront-ils mieux le traumatisme des Palestiniens qui ont tout perdu eux et combien de ces Palestiniens retrouveront leur patrie un jour? Certains vivent au Québec, d'autres aux États-Unis, d'autres en Amérique du Sud et dans différents pays d'Europe et du Moyen-Orient. Exilés aux quatre coins du globe... Sans compter les réfugiés qui vivent dans les camps...

Ne me demandez pas sur qui je vais pleurer...

Louise de Gonzague PELLETIER
Brossard, 3 mai

BIBLIOTHÈQUE

Vite un chef! Ça presse...

Ça ne vous donne pas envie de rire jaune de voir le PLQ tenter de faire croire aux Québécois qu'il veut redresser l'administration du Québec qui s'en irait à vau-l'eau avec le PQ?

Les instances activistes de l'organisation libérale n'arrivent pas à dérober derrière ce paravent la démanigance du pouvoir pour le pouvoir. Elles brûlent d'envie et d'impatience de décoller le gouvernement en place: «Qu'il s'ôte de là pour qu'on s'y mette!»

Il n'y a qu'à voir les listes de ceux dont on avance les noms sans toujours avoir leur autorisation, sans même aussi les avoir contactés. Ces activistes ne sont pas scrupuleux dans leur choix. L'important pour eux, c'est de jeter en pâture aux électeurs une brochure de has-been et quelques nouvelles blablabla.

Reste à balancer par-dessus bord M. Claude Ryan au plus «sacrant». Hélas! il s'obstinerait à compléter son mandat de leader jusqu'en septembre. Celui que l'on est allé chercher après l'humiliante défaite bourrasque, que l'on a supplié de sortir le parti du marécage, n'a pas réussi le miracle que l'on attendait de lui.

On s'est aperçu un peu tard qu'il était aux antipodes de l'image de l'irrésistible charmeur, du dandy que Chateaubriand, il y a belle lurette, décrivait ainsi: «Le dandy doit avoir un air conquérant, léger, inso-

lent». Pour tout dire, sous ce rapport, Claude Ryan était le repoussoir de Pierre Elliott Trudeau.

Il est presque impensable que l'organisation du PLQ n'ait pas vu ça. Aujourd'hui, elle veut rattraper cet écartement. Aussi n'est-il pas étonnant que l'on cherche le beau brummel.

La succession est ouverte à tous et démocratiquement. Étes-vous beau mdle, hdbleur, vernissé d'économie, membre en vue d'un club «sociable»? Ex-pédiez votre photo au PLQ. Vous êtes de la graine de futur leader.

Albert BRIE

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois, \$55.00; trois mois, \$30.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur, \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

UNE TRÊVE... POUR EN SORTIR

par
Alfred Rouleau

Ancien président du Mouvement Desjardins, M. Rouleau était hier midi conférencier au congrès annuel de l'Association des manufacturiers du bois de sciage à Québec. Voici quelques extraits de son allocution.



Si je vous dit que je suis venu ici pour vous donner une injection d'optimisme, interpellé votre foi en vous-mêmes, en notre avenir collectif, en l'an 2.000, allez-vous penser que je suis devenu aveugle et sourd aux tristes réalités politiques, économiques et sociales de la conjoncture actuelle?

Loin d'être aveugle, j'ai au contraire l'impression d'avoir acquis une nouvelle vision, un oeil neuf pour observer le Québec, aux prises avec une nouvelle crise économique.

Notre survivance n'est pas d'abord un miracle de l'économie, ou bien de la grandiloquence de nos joutes politiques, c'est surtout une conséquence de notre opiniâtreté à tenir bon, contre vents et marées, à avoir confiance en nos possibilités, à croire en certaines valeurs qu'il devient urgent de retrouver.

Oui, j'ai acquis une nouvelle vision d'une réalité que l'actualité décrit en noir et blanc. Forcément. Le nez collé sur l'arbre, il est difficile de voir la forêt. Il faut du recul pour comprendre ce qui se passe. Ce recul m'a été donné le jour où j'ai dû envisager la retraite et plus encore, lorsque, pour la première fois, j'ai été touché par la maladie. Cela m'a amené à réfléchir sur ces moments de la vie d'un homme (et il en va de même pour la vie des collectivités) qui, pour difficiles qu'ils soient à traverser, n'en sont pas moins révélateurs en donnant un signal d'alarme.

Interpréter le défi
comme une chance

Il faut modifier son style de vie, changer de régime; celui qui sait tenir compte de la leçon peut triompher d'un moment difficile et en ressortir plus fort, capable de mieux se comprendre lui-même, corps et âme. Il sait maintenant à quel point il est dépendant du milieu dans lequel il vit.

Bien sûr, tout le monde veut éviter les crises mais chacun sait par expérience que crise il y a eu et crise il y aura. De telles situations, au contraire, il faut comprendre qu'elles annoncent un changement, qu'on n'aura pas le choix de le refuser et que, somme toute, il vaut mieux en tirer le meilleur parti. J'ai la conviction que la crise actuelle sera pour beaucoup de gens, l'occasion de réévaluer leur style de vie, de faire la distinction entre ce qui est important et ce qui l'est moins; entre ce pourquoi ils sont prêts à lutter et ce qui leur est imposé par la mode pour garder un «certain standing», pour conserver les privilèges d'un certain statut social. Ainsi, celui ou celle qui aura «vécu le chômage» pendant un certain temps ne pourra faire autrement qu'être plus lucide dans sa façon de vivre et cela se traduira sans doute dans la gestion de son budget. Il en va de même pour l'entreprise qui, après avoir interrogé et revu son mode d'opération, s'en tiendra beau-

coup plus dans l'avenir, à une rationalisation des dépenses. Quant aux corps publics, inutile de dire qu'ils devront aller très loin dans ce genre d'exercice. L'assainissement des finances publiques est à ce prix.

Notre société manifeste donc des signes de malaise aigu.

Il aura fallu voir les poissons morts flotter sur nos lacs avant que l'écologie ne prenne aux yeux de tous l'importance dramatique qu'elle a aujourd'hui. Faudra-t-il établir une comparaison et concevoir une écologie du corps social? À observer notre univers québécois, on découvre ici et là des situations inquiétantes qu'on voudrait bien ignorer.

Récemment, en regardant le spectacle télévisé du dernier sommet économique, voulu sous le signe de la solidarité, il a bien fallu se rendre compte que les consensus ne se créent pas nécessairement à ce niveau. Si ces consensus n'existent pas à la base, par quel miracle pourraient-ils se produire au sommet? Le plus désolant est que l'esprit de confrontation est manifeste et qu'à certains moments mêmes, il se généralise. Serait-on en train de perdre la notion de «bien commun»?

Car, bien plus que de la crise économique, je m'inquiète de la crise des valeurs. Mon expérience m'a montré que ce sont les idées qui font bouger l'argent et non pas l'inverse. Il me semble que nous sommes plus à court d'idées et d'imagination que d'argent. Récemment, je suis revenu enthousiaste d'une rencontre avec des étudiants des HEC, pour avoir trouvé chez eux, tant de curiosité éclairée et un réel esprit d'entreprise. Ces jeunes adultes veulent devenir des bons gestionnaires et brûlent de mettre leur compétence à l'épreuve, mais ils manifestent une très grande préoccupation de maintenir la dimension «qualité de vie» dans leurs projets d'avenir. Et cela, c'est très rassurant.

Pour eux, cela veut dire une philosophie ou un idéal de vie voulant englober toute leur existence. L'argent est un moyen et non une fin. Plus important encore est de pouvoir mettre en valeur la richesse de leur personnalité et les connaissances acquises. Plan de carrière oui, mais en étant très réalistes. Pour eux, la vie de ménage ou familiale et la vie sociale doivent aussi avoir leur part dans la répartition de leur temps et de leurs intérêts. En résumé, leur intention est d'essayer d'être vrai avec eux-mêmes et maintenir un équilibre entre leur vie professionnelle, familiale et sociale.

Nous, Québécois, avons cette force des minorités que les anglophones du Québec commencent à peine à découvrir. Les minorités sont théoriquement plus faciles à solidariser, à mobiliser. Nous ne sommes que six millions, pourquoi alors, notre discours est-il si discordant? Nous sommes arrivés à ce point de l'histoire où nous avons un destin à inventer.

Personne ne pourra
s'en sortir seul

Avons-nous assez de cœur et de foi en l'avenir pour relever le défi? Cela passe par une transformation des consciences individuelles pour donner tout leur sens aux libertés démocratiques. Cela passe par une sensibilisation accrue aux forces dynamiques de notre société. Bref, il faudra admettre que la confiance rapporte plus que la méfiance et que personne ne s'en sortira seul.

Ce que nous souhaitons, c'est de sentir de la part de nos gouvernants un réel intérêt, une compréhension et une volonté évidente d'en sortir. Qu'ils en fassent une priorité. Comme on disait, autrefois, lorsque l'ouvrage pressait: «Bûche aujourd'hui, tu feras demain».

La partisanerie politique devrait faire la trêve pour un certain temps et faire place à la solidarité malgré les divergences. Il y va de l'intérêt de dizaine de milliers de personnes, chômeurs ou démunis.

Quant au discours des «décideurs», comme on aime à les appeler, s'il demeure aussi rigide, il faudra imaginer un plan pour jeter nos pauvres et nos chômeurs à la mer... On a l'impression parfois que les syndicats se drapent dans leur rhétorique, oubliant du fait que, sans l'entreprise, ils n'auraient pas de raison d'être. Quant au patronat, je lui trouve la bouche cousue et l'imagination courte. Il voudrait que l'État lui fiche la paix, sauf quand il s'agit de «mesures incitatives». Il oublie que sans main-d'œuvre, il n'y a pas d'entreprise.

Ainsi on constate que, de tous les côtés, on fait de la «petite politique», on pratique l'art de la restriction mentale. La vie m'a permis de côtoyer les petits et les grands, de tous les milieux et de toutes les tendances. On m'a souvent fait l'honneur de confidences. Dans ces rencontres privées, je n'ai presque jamais rencontré de personnes qui voulaient être dures et injustes à l'endroit de leurs concitoyens. Je me souviens surtout d'avoir rencontré des hommes et des femmes qui vivaient des joies et des peines et qui voulaient, pour eux et pour les leurs, une vie meilleure et plus heureuse. Mais, je les ai vus en public prendre le masque de leur rôle, d'une idéologie, et se changer en porte-étendard. Cela m'attriste. La transparence ne se pratique pas beaucoup, quoi qu'on en dise.

Je me demande si, dans le contexte actuel, il n'y aurait pas place pour des personnes d'expériences variées, venant de milieux et d'horizons différents et dont la sagesse ne peut être mise en doute. Ces gens pourraient se regrouper d'une façon informelle, en nombre limité, pour une période temporaire. Présentement, ce à quoi la population et surtout les masses populaires aspirent le plus, c'est vraiment d'entendre et de comprendre la voix du bon sens. Un groupe de sages, quoi! Cette suggestion étant faite, il n'est pas question dans mon esprit de détournement de mandat. La population a désigné ses gouvernants, les corps intermédiaires, leurs chefs, je n'entends pas susciter... un pouvoir parallèle. Au contraire, je souhaite promouvoir une grande collaboration.

A ceux qu'une telle initiative laissera indifférents parce qu'elle n'est pas reliée au pouvoir, ou mieux aux pouvoirs, qu'ils soient politiques, économiques ou idéologiques, je suggère de réfléchir aux effets que les réflexions du Club de Rome ont eues sur le comportement des nations et des groupes humains.

Des expériences pilotes pourraient être tentées. De plus, il ne serait pas nécessaire de monter une machine administrative, mais de mettre à contribution des ressources déjà en place. Il faut cesser de faire du parallélisme, ça nous coûte vraiment trop cher. Pendant que les politiciens se disputent, les entrepreneurs et les travailleurs attendent.

À remarquer, que je n'ai pas de formule magique et que je ne m'associe pas à ceux qui, du balcon, répètent à tout venant qu'il «n'y a rien qu'à...» Non, la réponse n'est pas facile, mais je suis convaincu que toute crise est un moment de réorientation, un moment pour sonder «les reins et les cœurs».

Que pouvons-nous faire concrètement, me direz-vous? Dans *Goodwork* l'économiste britannique Schumacher raconte qu'à la fin de ses conférences, il se trouvait invariablement un membre de l'auditoire pour lui demander: «Mais, moi, qu'est-ce que je dois faire personnellement?» Et, Schumacher répondait simplement: «Trois choses, l'une après l'autre, l'une débouchant sur l'autre. Informez-vous, soutenez ceux qui sont déjà au travail. Prenez des initiatives à votre tour, quand vous le pourrez, là où vous le pourrez». Et il ajoutait: «Commencez là où vous êtes, là où vous en êtes, mais commencez. N'attendez pas la solution parfaite».

En aucun temps, je n'ai vu de résidents dans mon service, pendant que j'en étais le chef, être soumis à un régime de «terreur», tel que vous le mentionnez dans votre article.

Quant à la rémunération de plein temps géographique, elle a été déterminée par entente dont les termes ont été acceptés de part et d'autre avec une clause de plafonnement. Je n'ai qu'une observation à faire au sujet de la rémunération des médecins en général dans le Québec: elle est nettement inférieure à celle d'autres provinces canadiennes pour le même acte posé.

Vos considérations sur la gloriole que s'attribuent les médecins de la faculté de médecine de Montréal avec le titre de professeur, à quelque échelon que ce soit, par rapport au corps professoral de l'Université McGill, sont puériles.

Vous n'avez pu, en traitant de la rémunération des médecins cliniciens ou à temps plein géographique, vous départir, à l'instar de certains autres journalistes québécois, en mal de critique destructive, du besoin viscéral, pathologique, de dénigrement des médecins et de la médecine.

C'est dommage.

Considérez que c'est là vous faire grand honneur que de répondre à l'article coulé de demi-vérités que vous avez secrété avec une bile un peu noire et dont le titre est pour le moins tendancieux et du type «recherche de sensationnel».

À votre place, j'aurais tenté de me renseigner davantage et de puiser mes connaissances à des sources plus sûres et plus objectives avant d'écrire un article sur un sujet qui paraît vous dépasser totalement.

PARTOUT!
3,95\$

DANS LES SUPERMARCHÉS,
LES ÉPICERIES ET
LES DÉPANNEURS LICENCIÉS.

Vin Blanc
White Wine

Hochtaler

S'inspirant d'une méthode allemande de vinification, Les Vins André du Québec présente Hochtaler. La nervosité du vin rehaussée par l'apport d'une réserve de jus frais, juste avant la mise en bouteille, résulte en un vin au bouquet fruité et au goût fin et délicat.

8,5% alc./vol.
750 ml

PREPARE ET MIS EN BOUTEILLE PAR LES VINS ANDRÉ DU QUÉBEC LTÉE, ST HYACINTHE

La vérité sur le rôle des professeurs cliniciens

par
Jean-Paul Brault

L'auteur est professeur agrégé en clinique à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il donne la réplique ici à un article de Rodolphe Morissette.

VOTRE article paru le 13 avril dernier, en première page du DEVOIR, est décevant: il témoigne de la part de son auteur d'une ignorance profonde de la question traitée, soit l'enseignement médical dans les hôpitaux universitaires.

Avec une expérience personnelle de plus de 30 ans à titre de chirurgien dans un hôpital d'enseignement, affilié à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, permettez que j'apporte un éclairage différent sur cette question.

En premier lieu, précisons que je ne travaille pas à l'hôpital à plein temps géographique. Cependant, depuis 1958, à titre de professeur agrégé, j'ai donné des cours théoriques à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, aux étudiants de 4^e année de médecine. Maintenant, à titre de professeur agrégé de clinique, je continue à enseigner aux externes, aux internes en stage rotatoire et aux résidents du service auquel je suis toujours attaché. Enfin, pendant 17 ans, j'ai dirigé, comme chef de service, l'enseignement aux internes en stage rotatoire et aux résidents qui ont été acceptés à suivre l'entraînement postgradué en vue de l'obtention du certificat de spécialiste de la province de Québec et du diplôme d'associé du Collège Royal du Canada.

Au cours des quatre années requises à cet entraînement postgradué, le résident

est amené progressivement à accroître ses connaissances dans la spécialité choisie et dans les disciplines connexes. Le résident acquiert ainsi de l'expérience, que ce soit au contact des malades en rédigeant ses observations, en se familiarisant avec les techniques de diagnostic, en instituant, une fois le diagnostic posé, le traitement approprié, ou en suivant l'évolution des malades dont il a la charge. Ces actes, toujours accomplis sous la responsabilité du médecin ou du chirurgien avec qui il travaille, contribuent à parfaire sa formation.

À mesure que se poursuit cet entraînement, le résident est appelé à prendre de plus en plus de responsabilités, pour en arriver à poser lui-même le diagnostic, instituer le traitement et, dans le cas de disciplines chirurgicales, à pratiquer lui-même, sous la responsabilité de son patron, des actes chirurgicaux.

Il arrive évidemment, et c'est le but poursuivi, que le résident de 4^e année prenne toutes les initiatives, depuis le diagnostic jusqu'à l'acte opératoire qu'il pose, mais toujours sous la surveillance du patron. Cet acte chirurgical, ces soins donnés par le résident sont payés par la Régie de l'assurance-maladie et les honoraires sont versés au médecin ou au chirurgien responsable du malade qui l'a consulté, que ce patron soit à plein temps géographique ou non.

Si vous voyez là une anomalie, si vous considérez que le médecin «responsable» est payé pour des soins qu'il n'a pas donnés mais dont «il assume toutes les responsabilités», il serait utile que vous révisiez votre mode de pensée quant à l'essence même d'une formation médicale post-doctorale.

Ce n'est pas en assistant à de nombreux concerts à la Place des Arts ou au Metropolitan Opera qu'un spectateur deviendra lui-même artiste. De même, un médecin en formation doit participer au traitement, poser lui-même des actes, s'il veut être en mesure d'exercer plus tard son métier, son art. C'est par des exercices



◆ Économistes

ser tous ses atouts. Même le port, qui a trouvé grâce aux yeux de M. Fernand Martin, a encore bien des efforts à faire pour devenir «un des instruments d'une politique de redéploiement industriel» du Québec.

La philosophie des économistes des HEC est claire: Montréal doit d'abord redevenir concurrentielle, sinon toutes les actions, même très novatrices, ne seront que des expériences.

Concluant le colloque, M. Bernard Bonin a rappelé que pour redevenir dynamique, l'économie montréalaise doit d'abord stabiliser les salaires relatifs et compter sur un climat de travail assaini, avant de lancer un centre de commerce international ou un centre bancaire international. «La recherche d'une vocation internationale pour une ville comme Montréal est une œuvre de longue haleine. Si les aléas du court-terme l'emportent le plus souvent, la route n'en sera que davantage parsemée d'embûches», estime M. Bonin.

Auparavant, M. Bonin avait émis quelques doutes sur les retombées économiques d'un Centre bancaire international, une proposition émanant du Comité de promotion économique de Montréal (Copen) et soutenu par la Bourse de Montréal. Même si les institutions financières et les firmes de comptables ou d'avocats en tirent un jour profit, le développement économique montréalais ne peut naître d'un tel centre, estime M. Bonin.

«Le problème est de savoir quelles seront les retombées économiques d'un tel Centre bancaire international. S'il n'est qu'un centre bancaire «off-shore», un simple lieu d'enregistrement d'écritures bancaires, sans transactions sur place, son effet d'entraînement sera réduit, comme celui des casinos. Au contraire, s'il s'agit de véritables activités financières, qui demandent de nouvelles compétences et des services auxiliaires, cela pourrait être intéressant pour Montréal», a dit M. Bonin.

Sans vouloir condamner le projet, il a signalé qu'il y a maintenant dans le monde beaucoup de centres bancaires «off-shore» de type Nassau, que les retombées locales en sont réduites et que Singapour est historiquement le seul centre ayant eu d'emblée une vocation internationale, grâce à l'absence de Tokyo de ce secteur d'activités.

Partisan du projet, M. Gaëtan Boisvert, de la Banque Nationale du Canada, a rétorqué à M. Bonin que Montréal doit rapidement profiter de deux facteurs favorables à sa vocation bancaire internationale: l'absence de New York de ce champ d'activités et surtout la législation bancaire canadienne, qui permet aux banques étrangères installées au Canada des opérations en devises sans aucune limite avec des non-résidents, alors que leurs opérations avec des Canadiens sont fortement limitées.

M. Bonin est avec Mme Mireille Lessard l'auteur d'une étude sur *Montréal place financière internationale*, qui paraîtra d'ici à la fin mai.

Quant à l'aéroport de Mirabel, il ne sort pas grand de l'étude menée par M. Martin qui, lui, en sort à jamais sceptique sur les effets d'entraînement d'un aéroport... Contrairement à un port, un aéroport dépend du dynamisme de sa région et n'est en rien une «locomotive».

M. Martin estime qu'il ne faut peut-être attendre du système aéroportuaire montréalais qu'un simple support à la métropole et non pas un rôle de développement régional. Comme simple aéroport de service, Mirabel n'a pas besoin du transfert des vols de Dorval car la fusion n'aura qu'un effet marginal. M. Martin estime que l'option Mirabel-pôle de développement, qui nécessiterait la fusion plus ou moins complète des deux aéroports, serait très onéreuse pour les gouvernements alors que ses effets sont incertains.

Comme Mirabel, le port de Montréal est une plaque tournante mais il s'agit là d'un atout important. Grâce au trafic des céréales, des marchandises diverses et des conteneurs, le port est promis à un brillant avenir si trois facteurs importants ne sont pas perturbés: la politique tarifaire des chemins de fer, le rôle joué par Cast et la réforme de la législation américaine concernant la divulgation des tarifs, estime M. Fernand Martin.

Préoccupé par le rôle des firmes d'ingénieurs-conseil dans l'économie montréalaise, M. Jacques Martin prévoit que ces firmes devront changer de stratégie au cours de la prochaine décennie. «Il est prévisible qu'elles chercheront davantage à s'intégrer aux entreprises nationales ou multinationales, qu'elles devront accroître leurs compétences dans les contrats «clé en mains» et qu'elles devront

augmenter leurs ressources financières», a-t-il dit.

M. Martin a préconisé un «traitement spécial» des firmes d'ingénieurs-conseil par le gouvernement du Québec. Un programme spécial doit justement être bien-tôt rendu public: la Société de développement industriel (SDI) sera chargée de favoriser la formation de consortiums permanents visant l'exportation.

◆ ONU

rins établie par les Anglais autour des îles Malouines.

Le Canada a décidé d'augmenter ses pressions pour la paix après avoir appris le torpillage du *General Belgrano*, a dit M. MacGuigan, ajoutant que le gouvernement canadien avait conseillé à la Grande-Bretagne, depuis le début du conflit, de ne pas utiliser plus de force que nécessaire. Et c'était également le point de vue britannique depuis le début, a dit le ministre.

La décision de la République irlandaise de dénoncer le torpillage et d'accuser la Grande-Bretagne d'agression révèle une fissure au sein de la Communauté économique européenne, a reconnu M. MacGuigan. Mais il a ajouté que cela n'avait aucun effet sur l'OTAN, puisque l'autorité de l'alliance ne s'étend pas jusqu'aux îles.

◆ Prostituées

secrets, dont un plan militaire canadien qui leur avait été transmis par un officier des forces armées canadiennes.

Les prostituées, a-t-il ajouté, relevaient plus particulièrement d'un de ces quatre membres influents du PQ dont le conjoint avait d'autre part subi un entraînement pour des «démolitions sous-marines».

Des communications interceptées entre un haut fonctionnaire fédéral et un des quatre dirigeants de ces réseaux, a poursuivi l'agent Potvin, démontreraient que ce haut fonctionnaire acceptait volontairement de fournir des renseignements secrets au PQ et qu'il existait au surplus un nombre considérable de hauts fonctionnaires fédéraux disposés à collaborer avec le Parti québécois.

Appelé à la barre par la défense, l'agent Potvin, témoignant en anglais, a ainsi expliqué l'importance de la saisie de la liste de membres du Parti québécois.

Il a révélé en effet que l'opération HAM, nom désignant la saisie de la liste de membres du PQ le 8 janvier 1973 par la GRC sans mandat de perquisition et à l'insu des intéressés résultait de fuites de renseignements attribuées à des militaires ou autres fonctionnaires fédéraux sympathisants du PQ. D'après le témoin, la GRC savait d'ores et déjà que ces renseignements ultra-secrets étaient transmis à une puissance étrangère par deux des quatre membres du PQ qui dirigeaient les réseaux d'espionnage. Il a expliqué que ce réseau était constitué surtout d'agents du PQ postés dans la fonction publique fédérale et que les prostituées formaient un second réseau.

L'agent Potvin a expliqué que l'écoute électronique, les informateurs de la GRC et la filature de certains soi-disant espions avaient permis à la GRC de connaître ces réseaux, d'apprendre la nature des documents captés par les péquistes, d'identifier au moins un militaire et des hauts fonctionnaires collaborant avec le PQ, de savoir que le PQ avait infiltré la fonction publique fédérale, qu'il était en contact avec une puissance étrangère, qu'il avait tenté de recruter des membres de la GRC et qu'il soutirait des informations privilégiées avec l'aide de prostituées qui, à la connaissance de la GRC, ont fait deux fois, à l'été de 1972, un compte rendu de leurs missions à l'un des quatre dirigeants des réseaux.

Interrogé par Me Harvey Yarosky, l'agent Potvin a dit qu'il pouvait identifier ces quatre péquistes influents, qu'il pouvait nommer la puissance étrangère, le haut fonctionnaire collaborateur, l'endroit où les endroits où travaillaient les prostituées, le militaire collaborateur et fournir toutes autres précisions.

Mais le solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, par la voie de son procureur, s'est opposé au dévoilement de ces précisions, comme il l'avait déjà fait par ailleurs en alléguant les affidavits qui protègent ces renseignements.

À Ottawa, cependant, des députés conservateurs ont vivement critiqué hier M. Kaplan, l'accusant de frustrer l'agent Vermette d'un procès équitable en refusant que des documents confidentiels soient déposés en preuve. Plusieurs députés conservateurs ont demandé que le solliciteur général lève l'interdit sur 33 documents réclamés par l'accusé.

M. Allan Lawrence s'est demandé s'il ne s'agissait pas de cacher d'autres exemples de méfaits de la GRC ou de cacher des documents prouvant que des politiciens ont approuvé ou ordonné des actes illégaux.

M. Kaplan a fait valoir que la commission McDonald avait abusé les politiciens et il a répété que la diffusion de certains documents pouvait nuire à la sécurité nationale et aux relations du Canada avec d'autres pays. L'interdit, a-t-il assuré, est justifié par la Loi des cours fédéraux.

Le ministre a ajouté qu'il avait vérifié

tous ces documents avant de signer l'affidavit qui empêche leur production en cour. Selon lui, la sécurité nationale et les relations internationales l'emportent sur l'administration de la justice.

L'agent Potvin revient témoigner aujourd'hui devant les 11 jurés au procès de l'agent Vermette. Jusqu'à présent, les témoignages ont permis d'apprendre que l'opération HAM, qui consistait à se rendre de nuit dans les bureaux des Messageries Dynamiques, rue Jeanne-Mance à Montréal, pour y subtiliser sur bandes informatiques la liste des noms des membres du PQ, avait été autorisée en haut lieu à la GRC à Ottawa et que cette opération ressemblait aux opérations PUMA (saisie clandestine de documents, sans mandat) auxquelles la GRC se livrait depuis longtemps.

Les policiers appelés à témoigner ont tous affirmé que jamais ils n'avaient eu l'impression de commettre un acte illégal mais au contraire d'avoir contribué à protéger la sécurité du pays.

La plupart des témoignages entendus depuis le début du procès ont été des répétitions de ce qui avait déjà été révélé devant les commissions d'enquête MacDonald et Keable sur les agissements de la GRC. Hier, cependant, c'était la première fois qu'on entendait parler de réseaux péquistes d'espionnage et de prostitution.

C'est Mme Claire Barrette-Joncas, juge aux Assises, qui mène les débats. Elle a été confrontée depuis le début à de nombreuses questions de droit qu'elle a tranchées en l'absence des jurés, comme il se doit.

Le procès en est à sa troisième semaine et on ignore combien de témoins Me Yarosky, qui défend l'agent Vermette, désire encore interroger.

◆ Budget

conséquences, selon l'acceptation ou pas».

Cette réponse, attendue depuis deux semaines déjà, tarde à venir, «à cause de certaines consultations additionnelles qui paraissent plus qu'explicables». Le gouvernement l'attend avant la fin de la semaine. «Une bonne partie des décisions qu'on a à prendre sont reliées à cela», ajoute le premier ministre. Ce à quoi M. Yves Bérubé fait écho en évoquant «une proposition sérieuse au gouvernement», à laquelle il veut apporter tout l'intérêt requis.

Dans un message qu'il a fait parvenir récemment à des militants péquistes, aux frais de l'État — ce contre quoi proteste le chef libéral — le président du Conseil du trésor écrit qu'un virage doit être pris et qu'il est irrévocable. «Retarder au 1er janvier 1983 ce virage obligerait à corriger plus brutalement et ne comporte que des désavantages. Les inconvénients affecteraient tant nos concitoyens que les employés de l'État». M. Bérubé évoque alors le gel des salaires pour un an, des taxes plus lourdes, des coupures de programmes, des mises à pied, la perte de la sécurité d'emploi.

Sont-ce là des épouvantails qu'on agit pour mieux faire passer sur d'autres la responsabilité qui incombe d'abord au gouvernement? demande M. Ryan.

Ce sont des «illustrations», explique M. Lévesque: «Il n'y a pas eu de décision finale, d'autant plus qu'elle est reliée à la réponse que nous attendons de la part du front commun. Autrement dit, c'est Charybde en Scylla... Ça illustre les conséquences possibles». M. Parizeau avait tenu des propos semblables, la semaine dernière, disant qu'il ne saurait être question de congédier plus de 17.000 fonctionnaires, comme le laissait entrevoir le document soumis aux syndicats, il y a bientôt trois semaines.

Pour l'instant, selon les mots du premier ministre, le gouvernement met toute sa confiance dans «le sens civique et le sens de la solidarité» des plus de 300.000 syndiqués en cause.

D'autre part, rappelons que, pour l'instant, la proposition gouvernementale de rouvrir les conventions collectives ne touche pas quelque 20.000 travailleurs du secteur dit péri-public. Il s'agit notamment des 12.000 employés d'Hydro-Québec, des 4.500 de la Sûreté du Québec, des 2.500 de la Société des alcools du Québec, et autres.

Dans le cas des deux premiers groupes, les conventions collectives ne prévoient aucune augmentation avant leur expiration, soit le 31 décembre prochain. Pour ces deux groupes, le négociateur en chef du gouvernement, M. Lucien Bouchard, observe que «le problème se posera à la renégociation, en janvier». Quant à la SAQ, le contrat expire le 30 juin.

Ces travailleurs ne sont donc pas touchés dans l'immédiat, mais ils risquent de l'être dans la mesure où leur rémunération (salaires, avantages sociaux, retraite) est supérieure à celle du secteur privé.

Il appert par ailleurs que si le gouvernement ne peut rouvrir les conventions collectives du secteur public avec la collaboration des syndicats, il le fera de façon unilatérale, au besoin en légiférant ou en imposant des décrets. Il sait déjà où il faudra frapper pour permettre à M. Parizeau de combler son impasse de \$700 millions.

Ainsi, selon des indications recueillies hier à l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, quelque 1.600 enseignants mis en disponibilité, faute de travail, seraient tout simplement congédiés. Ce qui permettrait au trésor public de récupérer des dizaines de millions de dollars, jusqu'à \$100 millions dit-on.

Décès du sénateur Harry Hays

OTTAWA (PC) — Le sénateur libéral Harry Hays est décédé mardi soir à l'hôpital civique d'Ottawa après avoir subi une opération cardiaque plus tôt dans la journée.

M. Hays, âgé de 72 ans, avait été victime d'une attaque cardiaque vendredi.

M. Hays fut élu à la Chambre des Communes en 1963 et rejoignit le cabinet du premier ministre libéral Lester B. Pearson avec le portefeuille de l'Agriculture. Il fut nommé au Sénat en 1966 et accéda à la présidence du comité sur l'agriculture en 1980, en remplacement de M. Hazen Argue qui fut nommé à la Commission canadienne du blé.

◆ Clark

thabaska. M. Jack Shields, où se trouve la ville de Fort McMurray et le projet-fantôme de Shell et Gulf.

Le chef conservateur a prétendu qu'on assiste «à la destruction, pièce par pièce, de l'économie canadienne. Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, est un kamikaze qui conduit le pays à sa perte. S'ils ne s'ouvrent pas les yeux, a conclu M. Clark, les libéraux n'auront pas seulement ces preuves d'aveuglement mais ils auront trahi le pays».

De son côté, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a surtout parlé du report de la construction du gazoduc de l'Alaska, le cheval de bataille habituel de son parti. Le NDP a lancé hier soir la rumeur que le gouvernement canadien a demandé l'intervention personnelle du président américain, mais M. Reagan aurait refusé. «C'est toute la stratégie des mégaprojets qui s'effondrent», a lancé M. Broadbent, la fraude gigantesque du gouvernement est découverte.

Le débat a commencé en l'absence de tous les ténors du gouvernement, le ministre des Finances devant respecter un engagement antérieur et le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, décidant de rester au Texas pour une conférence sur les ressources off-shore.

Comme pour donner des munitions à l'opposition, le Conference Board a publié hier ses «prévisions trimestrielles provinciales», confirmant que la récession, qui se poursuivra pendant la majeure partie de cette année «aura été la pire à frapper l'économie canadienne depuis le début des années 50».

En fait, renchérit le Conference Board, «pour l'Ontario et le Québec, le renversement aura été le pire à être enregistré depuis que les dossiers ont commencé à être compilés sur l'activité des provinces, en 1961». Au Nouveau-Brunswick, «le recul défilera tous ceux qui ont été enregistrés antérieurement dans cette province».

Même en Alberta, où «les premières répercussions du conflit énergétique ont commencé à se faire sentir», la production de pétrole et de gaz a chuté de 7% et le rythme de croissance sera inférieur à ce qu'il fut dans toute autre année antérieure depuis 1970.

Le Conference Board estime maintenant que ce ne sera pas la «croissance-zéro» mais que la production diminuera en termes réels d'au moins un demi-point de pourcentage au Canada. La récession sera de plus de 2% en Ontario et de près de 1% au Québec. Seules, les provinces de Nouvelle-Écosse, du Manitoba, de l'Alberta et de Colombie-Britannique connaîtront une croissance réelle tandis que l'économie de la Saskatchewan stagnera et que toutes les autres provinces connaîtront une chute de leur production.

Dans toutes les provinces, ce sont les secteurs de l'exportation — minerais, bois de construction, pâtes et papier, qui souffrent le plus. Mais comme les revenus vont enregistrer une baisse en

◆ Argentine

son pilote (le lieutenant Nicholas Taylor) tué.

L'appareil participait, dans l'après-midi d'hier, à un raid de bombardement sur l'aéroport de Port Stanley, la capitale des Malouines, lorsqu'il a été touché, vraisemblablement par un tir de DCA. Les autres Harriers ayant participé au même raid sont tous rentrés sans dommage, a affirmé le ministère de la Défense.

Le ministère a révélé que des bombardiers Vulcan avaient également pris part à cette série de bombardements — la 3e depuis le week-end dernier — sur l'aéroport de Port Stanley.

Cette nouvelle attaque, attendue à Buenos Aires, n'a pas endommagé les installations militaires de l'île, ni fait de victimes parmi les quelque 10.000 fantassins argentins retranchés sur l'archipel, a souligné l'état-major interarmes.

Depuis le début des combats aériens et des missions de bombardement britanniques sur l'archipel, dix avions de type Sea Harrier ont ainsi été abattus, atteints à un point tel qu'ils n'auraient pu regagner leur porte-avions ou se seraient abîmés en mer, selon le dernier bilan officiel établi par Buenos Aires.

Quelques heures après cette incursion de l'aviation britannique au-dessus de la base de «Condor», presque simultanément, Londres et Buenos Aires annonçaient que le destroyer britannique lance-missiles Sheffield avait coulé au large des Malouines. Il a sombré dans les eaux de l'Atlantique-Sud après avoir été touché par un missile français Exocet tiré d'un avion Super-Étendard de l'aéronavale argentine, a-t-on annoncé à Buenos Aires.

Très rapidement, il a pris feu et est devenu incontrôlable, obligeant le navire-amiral britannique Invincible à donner ordre à l'équipage de l'abandonner.

Le Super-Étendard de l'aéronavale argentine faisait partie d'une escadrille de cinq appareils du même type qui avaient décollé en début d'après-midi d'une base située sur le continent pour attaquer la flotte britannique.

C'est la première fois depuis la guerre entre les deux pays pour la possession des Malouines que l'Argentine fait intervenir les Super-Étendards, avions de fabrication française à moyen rayon d'action qui sont les plus modernes de l'aéronavale argentine.

Le naufrage du destroyer Sheffield a été annoncé très rapidement sur les ondes, les radios argentines félicitant le pilote pour «le coup porté» à la Grande-Bretagne «en réponse» à la perte du croiseur «General Belgrano» qui avait sombré la veille à 400 kilomètres du Cap Horn en dehors de la zone des 200 milles marins.

Cette escalade de la guerre de l'Atlantique-Sud avec la recrudescence des opérations navales et aériennes a provoqué de vives réactions dans le monde.

À Moscou, l'Union soviétique a accusé hier le bloc occidental, et Washington en particulier, d'être «responsable dans son ensemble» du conflit armé aux Malouines.

Le président Brejnev a déclaré que le conflit des Malouines était bien la preuve des «desseins impérialistes» des États-Unis en Amérique du Sud.

Recevant M. Daniel Ortega, chef de la junte au pouvoir au Nicaragua, le chef de l'État soviétique a déclaré:

«La nature impérialiste de la politique de Washington vis-à-vis de l'Amérique latine a été clairement confirmée avec le conflit entre la Grande-Bretagne et l'Argentine au sujet des Falklands».

À Washington, le secrétaire d'État américain Alexander Haig a pour sa part souligné que la destruction du croiseur argentin risquait d'accroître l'intransigeance de Buenos Aires dans le conflit. Jusqu'à maintenant, l'Argentine «n'a pas fait preuve de la flexibilité nécessaire» pour un règlement, a-t-il ajouté.

À Buenos Aires, l'ambassade américaine a fait savoir qu'une petite partie de son personnel non indispensable allait quitter temporairement l'Argentine en raison du conflit des Malouines.

L'ambassade restera cependant ouverte «pour les opérations normales, les visas et les autres services consulaires», a souligné le porte-parole.

Dans le camp européen, le soutien des Dix à la Grande-Bretagne, accordé sans réserves après l'invasion argentine, a connu sa première brèche hier avec la demande du gouvernement irlandais de mettre fin aux sanctions décrétées par la CEE contre l'Argentine, le 16 avril dernier.

Le gouvernement français et le gouvernement ouest-allemand faisaient état dans le même temps de leur préoccupation devant l'élargissement des hostilités, tandis qu'à Bruxelles étaient réunis les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères des Dix.

1982, les industries traditionnelles de consommation vont également devoir réduire leur production. C'est ce qui explique que le Québec, qui avait jusqu'ici réussi à se tirer honorablement d'affaires, va connaître en 1982 une baisse de plus de 3% de ses emplois disponibles et le chômage va atteindre un sommet sans précédent de 11,6%, comparativement à 10,4% l'année dernière.

En Ontario, une baisse de 7% du secteur manufacturier va faire bondir le taux de chômage de près d'un point, à 7,5%. Dans toutes les provinces, le taux de chômage sera en hausse d'un point par rapport à 1980 et le taux national sera sans doute de 8,7%, ce qui se rapproche des prévisions de 9,2% faites par le Fonds Monétaire international à partir de données établies par le gouvernement fédéral.

La seule bonne nouvelle qui soit venue reconforter quelque peu le gouvernement hier a été une déclaration des dirigeants de Dome Petroleum selon qui l'abandon du projet Alands ne remet pas forcément en cause le rêve d'autosuffisance du Canada en matière énergétique d'ici à 1990. Le président de la compagnie de Calgary, M. Bill Richards, a prétendu que la mer de Beaufort pourrait produire jusqu'à 500.000 barils de brut conventionnel par jour d'ici 1990 — comparativement à 137.000 barils de pétrole synthétique pour Aland ou Cold Lake — si toutefois les négociations avec les populations autochtones et les questions de l'environnement sont réglées assez vite. Mais Dome Petroleum a la réputation, dans l'industrie pétrolière, de faire des prévisions très optimistes.

L'opposition officielle a plutôt saisi l'occasion en or que lui offrait l'abandon du projet de Shell à Fort McMurray, en Alberta pour se lancer dans une attaque virulente contre la politique énergétique du gouvernement canadien. Déjà dans l'après-midi, au cours de la période des questions, le critique conservateur, M. Bill Jarvis, a rappelé l'engagement d'un prédecesseur de M. Marc Lalonde, l'ancien ministre Alastair Gillespie. En 1978, il promettait la réalisation de 16 grands projets énergétiques devant créer 99.750 emplois directs et 323.750 emplois indirects.

Quatre ans plus tard, selon M. Jarvis, 11 de ces 16 projets ont été annulés ou reportés sine die, entraînant avec eux l'abandon de 250.000 emplois. Les conservateurs ont proposé de libérer les Canadiens de cet «exercice de montagnes russes» que le gouvernement leur fait subir en exigeant la démission de M. MacEwen. La veille ils avaient demandé celle de M. Lalonde.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a immédiatement sauté dans le train lancé par les conservateurs et a évalué à \$77 milliards les projets d'investissement perdus ou retardés au Canada depuis une semaine seulement.

Le ministre des Finances a tenté pour sa part de faire taire les rumeurs, lancées d'ailleurs par son collègue M. Marc Lalonde, selon lesquelles le gouvernement modifierait sa politique de restrictions fiscales et budgétaires et annoncerait bientôt un plan de stimulation de l'économie.

même, qui était redevenue docile après la proclamation de l'état de siège, a fait preuve d'une indépendance qui rappelait son attitude d'après les grandes grèves de l'été 1980, en se saisissant de ce problème d'actualité, sans y avoir été invitée par le gouvernement.

Dès l'ouverture de la séance, hier matin, un député non inscrit, M. Jan Szaezpanski, est monté à la tribune pour demander au gouvernement de présenter un rapport sur les événements de la veille.

«Nous ne pouvons pas continuer nos débats, a-t-il lancé, sans prendre en compte les événements de lundi. Nous attendons du gouvernement qu'il nous dise comment il entend réagir à cette nouvelle situation».

Un autre orateur, le journaliste Edmund Osmanczyk, lui aussi sans affiliation politique, s'en est pris à l'état de siège qu'il a rendu responsable de «nombreuses complications», estimant nécessaire que la diète adopte à sa place une loi d'exception. «Une telle initiative, a-t-il dit, nous permettrait de mettre un terme à notre guerre (l'état de guerre), de libérer les internés et de restaurer le calme».

«Après les événements d'hier, a-t-il encore déclaré, la crise me paraît aujourd'hui sans issue. Personne ne sait si elle doit encore durer cinq mois ou cinq ans».

Dès lundi soir, le président du groupe catholique Znak, M. Janusz Zablocki, l'un des rares députés à s'être abstenu lors du vote sur l'état de siège, a reproché au gouvernement de n'envisager d'entente nationale qu'avec les groupes qui sont déjà acquis au pouvoir.

Toutes ces interventions donnent la mesure des événements de lundi, dont les informations parcellaires diffusées par les moyens d'information officiels laissent à penser qu'ils ont embrasé quasiment tout le pays.

Le pouvoir, qui redoute désormais ce qui pourrait se passer le 13 mai, cinq mois pour jour après la proclamation de l'état de siège, a commencé par laisser aux voivodes (préfets) l'initiative des décisions à prendre pour faire face à la situation, avant d'ordonner l'arrestation des 1.372 personnes.

La situation avait été examinée dans le courant de la journée par le conseil militaire de salut national (WRON), administration de la loi martiale), sous la présidence du général Wojciech Jaruzelski. Le communiqué publié à l'issue de cette réunion se bornait à indiquer que les «décisions nécessaires» avaient été prises et que les «recommandations appropriées» avaient été données.

Ainsi, les violents affrontements de lundi, ont creusé un peu plus encore le fossé qui sépare les gouvernants des gouvernés, estimant les observateurs étrangers dans la capitale polonaise.

La méfiance de la population à l'égard du pouvoir, ne pourra que s'approfondir, d'autant que les manifestations pacifiques organisées le 1er mai par le syndicat Solidarité avaient éveillé quelque espoir de progresser sur la voie de «l'entente nationale» prônée par les responsables des pays.

Les derniers événements ont démontré que Solidarité, bien que suspendu et interdit de toute activité depuis quatre mois et demi, s'est remis du traumatisme de l'état de siège, et peut encore, au travers de canaux clandestins de communication, réunir des dizaines de milliers de personnes, comme lors de la contre-manifestation le 1er mai.

5 mai

par la PC et l'AP

1981: mort du gréviste de la faim de l'IRA Bobby Sands à la prison de Maze après 66 jours de jeûne.

1978: les Brigades rouges annoncent qu'elles vont exécuter le premier ministre italien Aldo Moro, dont le corps est retrouvé deux jours plus tard.

1961: Alan Shepard devient le premier Américain à naviguer dans l'espace.

1960: Nikita Khrouchtchev annonce qu'un avion américain espion a été abattu au-dessus de l'Union soviétique.

1936: les forces italiennes occupent Addis Abéba et mettent fin à la guerre abyssinienne.

1931: la Convention nationale du peuple adopte une constitution provisoire à Nanking (Chine).

1821: mort de Napoléon Bonaparte en exil à Sainte-Hélène.

1788: au nom du roi d'Espagne, le capitaine Martínez occupe l'île de Vancouver.

Il est né en 5 mai: Søren Kierkegaard, philosophe et théologien danois (1813-1855); Karl Marx, philosophe allemand (1818-1883); l'impératrice française Eugénie (1826-1920); l'acteur américain Tyrone Power (1913).

AUJOURD'HUI

«Comment prévenir l'abus des médicaments», tel sera le thème de la rencontre sur la santé des femmes organisée par le Centre de référence des femmes de l'est. Rendez-vous à 19 h 30 au 1691, Pie-IX. Pour inf.: 523-4492.

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Sainte-Croix vous convie à une conférence intitulée «Est-ce que ça vaut le coup?» que donnera Mme Solange Chaput Rolland. Pour inf.: 747-2481. Rendez-vous à 20 h au Centre Paul-Gérin-Lajoie, 475, rue Bloomfield à Outremont.

Le congrès annuel de Carto-Québec se tient à l'Université de Montréal.

L'Institut canadien des affaires africaines reçoit son excellence Missoum Sbihi, ambassadeur de la République populaire et démocratique d'Algérie au Centre Sheraton, boul. Dorchester, à compter de 17 h 30. Souper: 18 h 30. Entrée: \$20, pour réservations: 866-8541.

La Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal vous convie à sa réunion mensuelle qui aura lieu au 12 055, rue Dépatie à 20 h. Les rosiers seront au centre de l'entretien que M. Guy Hains aura avec son auditoire. Pour inf.: 872-4064. Entrée libre.

La 9e Conférence nationale de l'Association de musicothérapie du Canada

a lieu sous le thème «Accordant l'appareil humain» jusqu'au 8 mai à l'Université du Québec à Montréal, pavillon Judith-Jasmin.

«Le début de l'alimentation solide chez le nouveau-né» sera l'objectif de la rencontre qui aura lieu de 13 h à 16 h au 201 ouest, Curé-Poirier. Une garderie est prévue sur place. Pour inf.: 651-9830, poste 61.

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités (AQDR), section Longueuil, tient son assemblée générale à 13 h 15. Il y aura adoption des statuts et règlements de l'association ainsi que des élections à tous les postes de l'exécutif. Rendez-vous au 201 ouest, Curé-Poirier. Pour inf.: 670-4192.